

RAPPORT D'ACTIVITÉ



20
22



CENTRE DE RESSOURCES
DE LA POLITIQUE DE LA VILLE
EN SEINE-SAINT-DENIS

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

WWW.PROFESSIONBANLIEUE.ORG

**CENTRE DE RESSOURCES
DE LA POLITIQUE DE LA VILLE
EN SEINE-SAINT-DENIS**

AVANT- PROPOS

Au moment de regarder dans le rétroviseur de 2022, c'est évidemment l'évaluation des contrats de ville qui s'impose comme la séquence la plus marquante de l'année. Élu-e-s, technicien-ne-s, associations et habitant-e-s se sont mobilisé-e-s pour dresser le bilan des actions menées depuis sept ans sur les territoires, mais aussi pour partager les réussites et les difficultés de la programmation ou les enjeux de coopération entre les parties prenantes de la politique de la ville.

Le processus d'évaluation des contrats de ville a également amené toute l'équipe de Profession Banlieue à mettre en œuvre des actions destinées à outiller et accompagner les professionnel-le-s. Conformément à nos approches, il n'était pas question, pour nous, de nous substituer aux territoires, chacun d'entre eux pilotant sa propre démarche. Nous avons plutôt cherché à alimenter les réflexions sur des sujets qui nous semblaient faire sens à l'échelle du département. En partenariat avec la préfecture de la Seine-Saint-Denis, qui souhaitait porter une dynamique départementale sur l'évaluation, nous avons donc construit plusieurs actions qui ont structuré nos échanges avec les partenaires du contrat de ville :

- › un groupe de travail, représentant toutes les parties prenantes du dossier, qui a produit un outil de réflexion pragmatique et opérationnel, pour renforcer les coopérations dans l'animation et le pilotage de la programmation ;
- › des ateliers, pour analyser l'évolution des modèles économiques des associations en lien avec la politique de la ville ;
- › une rencontre dédiée à la mobilisation citoyenne (avec une projection débat du film *Femmes Politiques*), pour aborder la posture des institutions dans l'accompagnement des mobilisations habitantes ;
- › les groupes dédiés des équipes politique de la ville, pour échanger et partager sur les démarches en cours dans les quatre établissements publics territoriaux de la Seine-Saint-Denis.

Pour autant, en 2022, nous sommes restés déterminés à couvrir toutes les composantes du développement social, urbain et économique, toujours dans l'idée de nous mettre au service de l'ensemble des professionnel-le-s qui y contribuent. Cela s'est notamment concrétisé par des actions qui ont permis de creuser, en plusieurs séances, des sujets tels que l'évolution des politiques éducatives locales dans les quartiers politique de la ville

**Nous avons construit
plusieurs actions
qui ont structuré
nos échanges avec
les partenaires du
contrat de ville.**

ou le développement de l'agriculture urbaine et ses impacts réels sur les enjeux écologiques dans les quartiers prioritaires. Nous avons également organisé une série d'ateliers qui visaient à appréhender les enjeux d'inégalités en matière de santé en s'intéressant à leurs conséquences systémiques.

Nous avons aussi cherché à élargir nos champs d'actions. En capitalisant sur les travaux que nous avons menés en 2021 sur l'inclusion numérique, à la demande du Conseil départemental et avec le Hub Francil'in, nous avons construit une formation de sensibilisation aux enjeux du numérique destinée aux acteur-ric-e-s de terrain. Et nous avons aussi lancé, en fin d'année, un travail portant sur les enjeux de mémoire liés aux migrations successives qui ont forgé l'identité du territoire.

Autre grande première, pour Profession Banlieue : aux côtés du réalisateur Daniel Bouy et d'un collectif de femmes de Stains, nous avons produit le film documentaire « Femmes Politiques » qui retrace la mobilisation de ces femmes pour l'éducation de leurs enfants. Montrant « de l'intérieur » comment se construit un collectif, ce film aide à comprendre les liens qui se tissent avec les acteur-ric-e-s locaux-ales, ainsi que les difficultés rencontrées. Un parcours très inspirant, qui permet de prendre du recul sur la participation des habitant-e-s telle qu'elle est souvent présentée dans la politique de la ville.

Enfin, au-delà de ces actions de qualification, il faut mentionner le travail – moins visible mais au combien important – d'animation du réseau des professionnel-le-s et acteur-ric-e-s du territoire. En 2022, cela s'est traduit par des rencontres régulières par métiers (les réunions dédiées), par l'organisation d'une journée d'accueil pour les nouveaux-elles professionnel-le-s de la Seine-Saint-Denis, par les réponses aux sollicitations des collectivités, ou encore par des participations aux actions de nos partenaires.

Pour revenir au processus d'évaluation des contrats de ville, qui nous a donc fortement mobilisés en 2022, beaucoup d'acteur-ric-e-s ont pu regretter le manque d'articulation entre les travaux menés au plan national et les démarches locales, s'interrogeant légitimement sur la capacité de ces évaluations à alimenter les réflexions sur les futurs contrats de ville. Reste que l'occasion a été fournie de parler politique de la ville, inégalités, géographie prioritaire et moyens d'action. C'est d'ailleurs, au dire de certain-e-s professionnel-le-s, la réelle plus-value de cet exercice : remettre autour de la table l'ensemble des acteur-ric-e-s et partenaires concerné-e-s. Dans un département qui se caractérise à la fois par un turn-over important des professionnel-le-s et par un fort renouvellement des élu-e-s lors des dernières élections municipales, cela a permis de repartager sur les enjeux de fond de la politique de la ville, de créer du débat autour des priorités pour les territoires, d'actualiser des diagnostics locaux et de redéfinir des modalités d'organisation des ingénieries locales ; bref : de remobiliser la communauté des acteur-ric-e-s de la politique de la ville.

L'occasion a été fournie de parler politique de la ville, inégalités, géographie prioritaire et moyens d'action.

Même si les résultats des évaluations engagées sur les territoires ne sont pas encore tous disponibles, les premières analyses mettent déjà en évidence la persistance des fragilités, celles-ci étant même renforcées par des crises (sanitaire, énergétique, climatique et sociale) qui touchent l'ensemble des classes populaires. On peut également observer le



Vue du Lab3S à Bondy

décrochage de territoires qui n'étaient pas, jusqu'à présent, entrés en politique de la ville. C'est notamment le cas de quartiers d'habitat privé dégradés qui, compte tenu du critère de densité attaché à la géographie prioritaire de 2015, avaient été exclus des précédents contrats de ville. Dans ce contexte, et face aux nombreux enjeux pour les habitant-e-s des quartiers populaires, les élu-e-s ont déjà commencé à porter la nécessité de faire entrer de nouveaux territoires en politique de la ville. Les élu-e-s attendent donc beaucoup de l'étude lancée par Olivier Klein, ministre délégué chargé de la Ville et du Logement, sur l'actualisation de la géographie prioritaire. Si les conclusions de l'Insee ne sont pas encore connues, le cadre est d'ores et déjà fixé : il faudra que des quartiers sortent pour que d'autres puissent entrer.

Dans les starting-blocks, les élu-e-s et les technicien-ne-s des territoires n'ont pas attendu la feuille de route gouvernementale pour anticiper, préfigurer les futurs contrats de ville et commencer à définir leurs priorités, ainsi que leurs modalités d'élaboration. L'enjeu est de taille. Pour une entrée en vigueur début 2024, les copies devront être rendues d'ici l'automne 2023. Un tel calendrier peut sembler pour le moins ambitieux compte tenu des enjeux que représentent

les évaluations, mais aussi au regard des ambitions récemment formalisées par Olivier Klein qui affiche clairement sa volonté d'adapter les futurs contrats aux réalités des territoires et d'en co-construire les priorités avec les habitant-e-s. C'est l'objet de la commission « participation citoyenne des quartiers » portée par Mohamed Mechmache ; celle-ci se donne cinq mois pour recueillir la parole des habitant-e-s. La démarche proposée – aller au plus près des habitant-e-s et des territoires pour concevoir des contrats de ville adaptés aux réalités locales – est évidemment très pertinente. Elle correspond à des revendications anciennes des élu-e-s locaux-ales. Reste à voir comment ces réalités pourront effectivement être prises en compte dans les nouveaux contrats de ville. Il en va de même pour la co-construction avec les habitant-e-s, l'expérience de la précédente contractualisation et des conseils citoyens n'ayant convaincu ni les habitant-e-s investi-e-s, ni les collectivités. Car à n'en pas douter, le ministre ayant annoncé une réforme à moyens constants, ceux-ci risquent de rester largement inférieurs aux besoins exprimés. À l'heure où nous écrivons ces lignes, la commission de réflexion sur les contrats de ville vient d'être lancée. Nous aurons bien évidemment à cœur d'apporter notre contribution à ses réflexions, avec les professionnel-le-s du territoire, pour faire valoir les spécificités de la Seine-Saint-Denis dans la future contractualisation.

Comme à chaque réforme de la politique de la ville, nous voulons y croire. C'est pourquoi nous ne doutons pas que l'ensemble de la communauté des professionnel-le-s de la politique de la ville s'impliquera très activement dans le processus actuellement en cours. Nous espérons toutefois que les belles ambitions affichées par les pouvoirs publics ne finiront pas comme le rapport Borloo, purement et simplement enterré, ou comme la Convention citoyenne pour le climat, dont les travaux ont été considérablement vidés de leur substance.

L'année 2023 s'ouvre donc sur une séquence qui s'annonce dense pour tou-te-s les acteur-ric-e-s de la politique de la ville, entre programmation annuelle 2023, consultations dans les quartiers et construction des futurs contrats de ville pour l'automne. Il appartient à Profession Banlieue de proposer, dans sa position de tiers facilitateur, des espaces de réflexions pour nourrir ces travaux et accompagner les réflexions des professionnel-le-s.

2023 sera également une année importante pour nous puisqu'en novembre prochain, nous fêterons le 30^e anniversaire de notre association. C'est en effet fin 1993 qu'est née Profession Banlieue, la volonté étant alors de créer un espace neutre pour discuter, réfléchir et élaborer

des pistes de solutions, loin des débats médiatiques et polémiques sur la Seine-Saint-Denis. L'objectif était d'apporter aide et assistance aux professionnel-le-s impliqué-e-s dans les actions de développement des quartiers, notamment en permettant à des universitaires, aux côtés de ces « professionnel-le-s de la banlieue », de contribuer à une meilleure compréhension des évolutions et des processus de production de l'exclusion urbaine, sociale et économique à l'œuvre sur le territoire. La politique de la ville en était alors à ses débuts et chacun-e, abordant des problématiques difficiles, devait souvent réinventer ce que d'autres avaient déjà élaboré ailleurs. En 30 ans et maintes réformes de la politique de la ville, les métiers ont évolué et se sont spécialisés ; et

2023 sera une année importante pour nous puisqu'en novembre prochain, nous fêterons le 30ème anniversaire de notre association.

pendant tout ce temps, Profession Banlieue n'a cessé de s'adapter et d'anticiper, cherchant toujours à apporter l'information et la qualification adaptées aux attentes de professionnel-le-s, aidant à définir ces nouveaux métiers du développement social urbain et apportant ses ressources aux institutions, notamment via l'animation d'un réseau qui s'est élargi au fil des années et des dispositifs.

Avec déjà trois décennies passées au service des acteur-ric-e-s et professionnel-le-s du territoire, notre centre de ressources est devenu, en quelque sorte, la « mémoire de la politique de la ville », ou en tout cas le témoin privilégié des expérimentations et des évolutions, à la fois de cette politique et des professionnelles qui la concrétisent. Nous avons pu constater, au fil des ans, que cela répond à un vrai besoin, et ce constat est à mettre en lien avec la création, en 2022, du Comité d'histoire de la politique de la ville, au sein duquel Profession Banlieue représente les centres de ressources. Ce comité se propose justement d'interroger les acteur-ric-e-s qui ont fait cette politique, montrant comment elle s'est finalement beaucoup construite par des expériences itératives.

Il est vrai que nous nous montrons souvent critiques. Dès les origines de l'association, ses fondateur-ric-e-s ont assumé le fait que celle-ci – pour défendre l'action du développement social urbain, pour faire remonter les besoins des territoires, etc., – devait aussi jouer un rôle de « poil à gratter des institutions ». Mais nous veillons à ce que nos critiques soient les plus constructives possible, car avant tout, nous avons toujours été de fervents défenseurs de la politique de la ville. Nous connaissons sa complexité, nous connaissons les difficultés des territoires, et nous savons qu'au-delà de toutes les réserves que nous pouvons formuler vis-à-vis de cette politique publique, elle est pertinente ; elle apporte des réponses à des besoins des habitant-e-s à court, moyen et long terme ; et surtout, comme nous l'avons vu pendant la crise sanitaire, elle permet, sinon de résoudre les problèmes, au moins d'en atténuer les impacts, notamment en créant de la cohésion sociale et en renforçant le tissu associatif.

En somme, depuis 30 ans, nous croyons en la politique de la ville, et l'engagement de nombreux-ses acteur-ric-e-s et professionnel-le-s aux côtés desquel-le-s nous travaillons montre que nous sommes loin d'être les seuls à y croire. Nous nous en rendons compte aujourd'hui : c'est sur cette vision partagée et sur cet engagement dans la durée que reposent à la fois notre légitimité et la principale plus-value de nos actions au quotidien. En 30 ans d'actions, de publications, etc., Profession Banlieue a construit tout un patrimoine immatériel – fait de réseaux, d'expériences, de liens au territoire, de lieux d'échanges, de pratiques... – autour de la politique de la ville et de l'intervention sociale dans la Seine-Saint-Denis. Cela en rendant compte de l'engagement des acteur-ric-e-s, de leur professionnalisation, mais aussi en partageant les sujets qui émergent, en observant les solutions mises en œuvre et en suivant ce qu'il en advient au fil des années, dans une optique continue de recherche-action participative. Nous avons toutes les raisons de poursuivre cette dynamique. ■

À propos de l'écriture inclusive

Par nature sensible à la question de l'inclusion, l'équipe de Profession Banlieue a pour principe d'utiliser l'écriture inclusive dans ses publications, en s'en affranchissant toutefois lorsque cela risque de rendre la lecture trop complexe...

SOMMAIRE

SOMMAIRE

- › Les formes de travail et les modalités d'action de Profession Banlieue
- › Le conseil d'administration
- › Le conseil scientifique
- › L'équipe
- › Les partenaires financiers
- › Remerciements aux intervenant-e-s

PREMIÈRE PARTIE

Bilan des activités et synthèse des échanges

1. DÉVELOPPEMENT DES SAVOIR-FAIRE ET MISE EN RÉSEAU DES ACTEUR-RICE-S

1.1 Gouvernance et ingénierie de la politique de la ville	27
1.2 Soutien aux dynamiques participatives	34
1.3 Habitat, renouvellement urbain et cadre de vie	37
1.4 Développement économique territorial, emploi et insertion	40
1.5 Éducation, réussite éducative, jeunesse	44
1.6 Égalité, lutte contre les discriminations, accès aux droits et santé	51
1.7 Transitions et développement durable	58

2. MISSIONS D'ACCOMPAGNEMENT ET SOLLICITATIONS

2.1 Éducation	65
2.2 Médiation sociale, culture, cohésion sociale, participation	68
2.3 Santé	70
2.4 Jeunesse	72
2.5 Développement économique et emploi	73
2.6 Laïcité	75
2.7 Ingénierie de la politique de la ville	76
2.8 Transitions	79

3. LE RÉSEAU DES CENTRES DE RESSOURCES

3.1 Le réseau national	81
3.2 Le réseau francilien	88

4. RECENSEMENT ET DIFFUSION DES RESSOURCES

4.1 Le centre de documentation	89
4.2 La mutualisation entre centres de ressources politique de la ville	90
4.3 Le site internet	93
4.4 Capitalisation et diffusion de l'information	94

DEUXIÈME PARTIE

Les participant-e-s aux actions de qualification	100
--	-----

Les formes de travail et les modalités d'action de Profession Banlieue

LES GROUPES DE TRAVAIL

Ils réunissent sur une question donnée des professionnel-le-s de la Seine-Saint-Denis issu-e-s de villes ou d'institutions différentes. Pendant six mois à un an, les participant-e-s analysent collectivement les données, les éléments de contexte et les enjeux du sujet étudié, pour construire ensemble de nouvelles réponses plus adaptées à leur terrain d'intervention, faire remonter des préconisations vers les pouvoirs publics et/ou diffuser les conclusions de leurs réflexions.

LES CYCLES DE QUALIFICATION

Ils visent à renforcer la maîtrise d'une question, d'une thématique, d'une politique publique. Ouverts à une trentaine de professionnel-le-s de la Seine-Saint-Denis, ils s'organisent autour de trois séances regroupées sur un temps court (un mois), en faisant intervenir des chercheur-e-s et des opérateur-ric-e-s et en associant les apports de connaissances, la réflexion théorique et l'analyse des réponses mises en œuvre.

LES ATELIERS

Ils invitent les acteur-ric-e-s, en deux à cinq séances étalées sur plusieurs mois, à aborder un enjeu thématique, opérationnel, traité sous ses divers angles par des expert-e-s et des professionnel-le-s différent-e-s à chaque séance.

LES APRÈS-MIDI ET MATINÉES

Sur un mode plus ponctuel et ciblé que les ateliers, ces temps courts (une demi-journée) permettent de faire le point sur un sujet, d'engager un débat local et d'ouvrir des perspectives en s'appuyant sur un regard théorique et expert (consultant-e et/ou recherche en cours ou achevée), sur un point de vue institutionnel (tutelle, financeur/objectifs, cadre légal) et sur un témoignage d'opérateur-ric-e local-e (un dispositif local, une approche, des outils).

LES FORMATIONS-ACTIONS

Intégrées à une situation de travail, elles permettent à un groupe d'acteur-ric-e-s opérant sur un même territoire, ou à une catégorie de professionnel-le-s d'un même champ d'intervention, de renforcer leurs savoirs et compétences à partir de leurs pratiques et contextes.

LES RENCONTRES DÉPARTEMENTALES, RÉGIONALES

Elles rassemblent sur une journée, et selon le format, entre 50 et 200 acteur-ric-e-s de différents horizons autour d'un enjeu commun à l'échelon territorial concerné. Ce peut être un moment de synthèse et de mise en débat d'une réflexion développée lors d'une des formes de travail précédentes.

Ces temps de séminaire et d'étude permettent de prendre du recul, d'acquérir des connaissances, d'échanger en réseau et/ou un espace qui contribue à la concertation et la mobilisation locale sur la question ciblée.

LES « 5 À 7 »

Lors de ces temps, carte blanche est donnée à des expert-e-s ayant publié des essais, des articles, des ouvrages autour des principales questions de société qui intéressent la politique de la ville. Il leur est ainsi proposé de venir présenter les conclusions de leurs travaux et/ou les réflexions qu'ils-elles développent sur un sujet donné, afin de les porter à la connaissance des acteur-ric-e-s locaux-ales. Les « 5 à 7 » fournissent une occasion de confronter et d'engager le débat entre professionnel-le-s, société civile, monde scientifique et de la pensée citoyenne, politique et philosophique.

LES VISITES SUR SITE

Elles ont pour vocation d'aborder un enjeu opérationnel à partir d'un cas concret et de repérer, faire connaître et valoriser une innovation, une « bonne pratique », de façon à favoriser un partage d'expériences et de compétences avec les professionnel-le-s d'autres territoires. Les groupes sont accueillis sur site par les responsables des projets et accompagnés par un-e expert-e.

LES RÉUNIONS DÉDIÉES

Elles proposent des temps de discussion réguliers à des catégories particulières d'acteur-ric-e-s (chef-fe-s de projet politique de la ville, coordinateur-ric-e-s de réussite éducative, coordonnateur-ric-e-s santé, etc.), afin de faire ensemble un suivi de l'actualité, des problématiques opérationnelles, des contextes locaux, et d'échanger sur les pratiques, les outils.

LES DÉCRYPTAGES

De format court (2 heures), et initiés en 2021, ils permettent de présenter concrètement un dispositif (description, fonctionnement...), un système d'acteur-ric-e-s ou une organisation du territoire, tout en valorisant des retours d'expérience.

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration de Profession Banlieue compte 17 membres (dont 6 siègent au bureau) élu-e-s lors de l'assemblée générale du 21 avril 2022, selon les modalités fixées par les statuts de l'association.

Nous tenons ici à saluer l'investissement de nos administrateur-ric-e-s, qui sont présent-e-s aux côtés de l'équipe de Profession Banlieue pour accompagner le développement de l'association et apporter leur expertise professionnelle sur les thématiques abordées par l'association. Nous les remercions pour leur engagement et leur confiance.

En 2022, Profession Banlieue a réuni les instances de gouvernance suivantes :

- › assemblée générale le 21 avril ;
- › cinq réunions du bureau : 6 janvier, 17 février, 19 mai, 27 octobre, 8 décembre ;
- › six conseils d'administration : 27 janvier, 10 mars, 21 avril, 15 juin, 8 septembre, 17 novembre ;
- › un séminaire de travail avec le conseil d'administration et le conseil scientifique le 17 septembre ;
- › un comité des financeurs le 11 février (réunissant l'ensemble des partenaires financiers de l'association, ce comité a permis de mettre en pratique la co-élaboration des axes de travail pour l'année).

Le conseil d'administration accueille des professionnel-le-s de collectivités, d'associations et de bailleurs du territoire. Cela correspond à la volonté de Profession Banlieue de cultiver, dans sa gouvernance, une pluralité d'approches et de compétences, à l'image de la politique de la ville sur le territoire.

Ce conseil, dans sa composition et les compétences qu'il regroupe, est garant de la pertinence des orientations de Profession Banlieue face aux besoins d'accompagnement et de qualification des professionnel-le-s de la Seine-Saint-Denis. Par leurs implications locales, la diversité des points de vue et des réalités du territoire qu'ils-elles appréhendent, les administrateur-ric-e-s guident les choix de l'association et apportent une vision exhaustive des questions qui animent la politique de la ville sur le département. La pluralité des approches propres à l'intervention de la politique de la ville nécessite une démarche volontaire en direction des professionnel-le-s de droit commun et du secteur associatif, pour croiser les expertises avec les politiques éducatives, sociales, urbaines et économiques mises en place dans les quartiers prioritaires.

LE BUREAU

Sandrine Joinet-Guillou, présidente

› cheffe de service DSU, Paris Habitat

Juliette Gouzi, vice-présidente

› cheffe de service politique de la ville, EPT Grand Paris Grand Est

Frédéric Meynard, trésorier

› directeur général adjoint cohésion urbaine et politique de la ville, Sarcelles

Suzy Da Costa, trésorière adjointe

› cheffe de service ingénierie sociale, EPT Plaine Commune

Patrick Norynberg, secrétaire

› consultant, Le Blanc-Mesnil

Antoine Soulier-Thomazeau, secrétaire adjoint

› directeur de projet Plaine de l'Ourcq, EPT Est Ensemble

LES AUTRES MEMBRES

Ségolène Brugmans

› responsable de l'unité Médiation urbaine et sociale, La Courneuve

Jean-Barthélemy Debost

› agent à la direction Europe et International du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, historien

Karen Ekani Nkodo

› cheffe de service démocratie participative et développement local, Aubervilliers

Abdelkader Guerroudj

› directeur du service municipal de la jeunesse, Montreuil

Christine Huvelle

› cheffe de projet politique de la ville, Neuilly-sur-Marne

Laurie Loison

› directrice de projets RU, EPT Est Ensemble

Brice Laménie

› docteur en géographie-aménagement, chercheur associé à l'UMR 8504 CNRS Géographie-cités

Valentin Perinaux

› chargé de mission politique de la ville, Paris

Valérie Pierra

› chargée de projet aménagement Aubervilliers / La Courneuve / Stains, EPT Plaine Commune

Claudio Pulgar-Pinaud

› chargé de développement social urbain, Apes

Pascale Szpiro

› directrice de la vie associative et des quartiers, Clichy-sous-Bois

Le conseil scientifique

Dans la grande diversité de ses champs de recherche, le conseil scientifique de Profession Banlieue aborde l'ensemble des thématiques qui touchent les habitant-e-s des territoires prioritaires et concourent à une meilleure prise en compte des réalités sociales, économiques et territoriales de la Seine-Saint-Denis dans les politiques publiques.

Nous sommes très heureux de réunir autour des enjeux de notre centre de ressources douze chercheur-e-s avec lesquel-le-s nous nourrissons de fructueux débats tout en renforçant nos liens avec le monde universitaire. En 2022, Jérémy Robine, maître de conférence et directeur de l'Institut Français de Géopolitique (IFG), a ainsi rejoint le conseil scientifique de Profession Banlieue.

Cette instance contribue notamment à la définition de nos orientations de travail et nous accompagne sur l'organisation de nos actions.

En 2022, nous avons pu concrétiser avec notre conseil scientifique un projet de série de podcasts sur la Seine-Saint-Denis « Penser le 9-3 ». Nous souhaitons rendre compte, sur un ton et sous une forme accessible, des réflexions en cours sur ce territoire par le regard des chercheur-e-s qui nous accompagnent. C'est ainsi que nous avons produit quatre épisodes de ce qui formera une série sur les enjeux de la Seine-Saint-Denis, autour de la rénovation urbaine, de la participation des habitant-e-s, de l'agriculture urbaine et des professionnel-le-s de la jeunesse. Nous tenons à remercier ici, tout particulièrement, les quatre chercheur-e-s qui se sont mobilisé-e-s pour réaliser ces épisodes.

L'année 2022 nous a également permis de mettre en œuvre les objectifs de coopération que nous avons envisagés avec le monde universitaire (Master Universitaire Monde méditerranéen en mouvement) autour de nos actions sur les migrations en Seine-Saint-Denis.

Marie-Hélène Bacqué

› sociologue et urbaniste, professeure à l'Université Nanterre Paris-Ouest - La Défense

Christine Bellavoine

› sociologue, responsable du secteur des études locales, Saint-Denis

Jean-Barthélemy Debost

› agent à la direction Europe et International du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, historien

Renaud Epstein

› professeur de sociologie à Sciences Po Saint-Germain-en-Laye, membre du centre de recherches sociologiques sur le Droit et les Institutions pénales (CESDIP)

Sandro De Gasparo

› intervenant-chercheur associé au laboratoire d'Analyse du travail et des mutations dans l'industrie et la société (Atemis), enseignant au Pôle ergonomie et écologie humaine, Université Paris 1

L'équipe de Profession Banlieue

Vincent Havage, directeur

- › pilotage général du projet, du développement, du programme d'action et des moyens humains, matériels et financiers – animation de la gouvernance
- › direction et animation de l'équipe et responsable pédagogique et technique
- › en charge plus directement de l'appui à la gouvernance et au pilotage de la politique de la ville, des missions d'accompagnement et des contributions nationales
- › responsabilité des relations institutionnelles avec les partenaires

Pauline Abrieu, cheffe de projet

- (jusqu'à mi-novembre)
- › en charge des actions sur le volet urbain : renouvellement urbain, habitat (hébergement, parc privé, parc social), cadre de vie, gestion urbaine et sociale de proximité, transports et mobilité, aménagement
 - › transitions écologiques, développement durable, environnement

Camille Benitah, chargée de mission

- › en charge des actions sur le volet économique : développement économique local, emploi et insertion, économie sociale et solidaire, développement associatif
- › économies populaires et solidaires

Tatiana Körber-Toro, responsable administrative et financière

- › responsabilité administrative et financière du centre de ressources
- › secrétariat des instances politiques de l'association
- › secrétariat des instances politiques de l'association

Yoan Miot

- › géographe et urbaniste, maître de conférences, Université Paris Est Marne-la-Vallée

Marwan Mohamed

- › sociologue, chargé de recherche au CNRS

Flaminia Paddeu

- › géographe, maîtresse de conférences, Université Paris 13 et chercheuse au laboratoire Pléiade

Laure Pitti

- › sociologue, maîtresse de conférences en sociologie, Université Paris 8

Sébastien Radouan

- › historien, maître de conférences, ENSA Paris-la-Villette (association AMULOP, musée du logement populaire)

Jérémy Robine

- › géographe, maître de conférences et directeur de l'Institut Français de Géopolitique

Sylvie Rouxel

- › enseignante et chercheuse en sociologie des faits culturels et artistiques, Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)

Elsa Micouraud, chargée de la documentation, de la gestion de l'information et de la thématique santé

- › *responsabilité de la documentation, accueil et orientation des utilisateur-ric-e-s*
- › *création et diffusion d'outils d'information en lien avec la documentation*
- › *gestion et développement du site internet*
- › *mise en œuvre des actions sur la thématique santé*
- › *trésorière de Fabrique Territoires Santé*

Mélanie Thomas, cheffe de projet

- › *en charge des thématiques liées au volet cohésion sociale : éducation prioritaire et réussite éducative, politiques de la jeunesse, insertion des jeunes, lutte contre les discriminations, médiation sociale et culturelle*
- › *valeurs de la République et laïcité*
- › *suivi, accompagnement et appui aux conseils citoyens*

Jean-Baptiste Stoecklin, chargé de mission

(jusqu'au 30 avril)

- › *en charge des actions sur le volet urbain : renouvellement urbain, habitat (hébergement, parc privé, parc social), cadre de vie, gestion urbaine et sociale de proximité, transports et mobilité, aménagement*

Collaborateur·rices externes régulier·es

Quatre autres collaborateur·rice·s, intervenant en tant que prestataires externes régulier·e·s de Profession Banlieue, ont contribué de façon importante à la réalisation des actions de communication, des tâches de gestion et du back-office.

- › **David Faure**, *création et réalisation graphique des publications*
- › **Nicole Fraysse**, *décryptages préparatoires aux publications*
- › **Pierre Michaud**, *conseil éditorial sur les publications*
- › **Amandine Juignet** (*cabinet Cemlv*), *comptabilité, paies et gestion sociale*

Les partenaires financiers de Profession Banlieue

L'ÉTAT

- › L'Agence nationale de la cohésion des territoires
- › La Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports Île-de-France
- › La Préfecture de la région Île-de-France
- › La Préfecture de la Seine-Saint-Denis

L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ DE L'ÎLE-DE-FRANCE

LA BANQUE DES TERRITOIRES, GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA SEINE-SAINT-DENIS

LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

- › Le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis
- › Les villes : Aubervilliers, Bobigny, Bondy, Clichy-sous-Bois, Épinay-sur-Seine, L'Île-Saint-Denis, Montfermeil, Montreuil, Neuilly-sur-Marne, Pantin, Romainville, Rosny-sous-Bois, Saint-Denis, Tremblay-en-France, Villepinte

LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS TERRITORIAUX

- › Grand Paris Grand Est, Paris Terres d'Envol, Plaine Commune.

Remerciements

Profession Banlieue tient à remercier l'ensemble des personnes qui ont contribué à la richesse de son programme de l'année écoulée.

Manya Abdeddaim,

responsable développement social, ADOMA

Cécile Afanyan Poulhazan

chargée de mission développement vie associative - FOL93-Ligue de l'enseignement

Sophie Aguessy

coordonnatrice ASV et CLS - Bondy

Christine Aubry

ingénieure de recherches hors classe - AgroParisTech et Inrae

Dalila Bahmed

COPAS

Gwendal Bars

responsable du département politiques territoriales et urbains en promotion de la santé - Agence régionale de santé (ARS) Île-de-France

Anne Beauchesne

directrice de la mission Grande équipe de la réussite républicaine - ANCT

Saïd Bechrouri

COPAS

Valérie Becquet

professeure des Universités en sciences de l'éducation et de la formation - Université Cergy-Paris

Sabrina Belhadj

responsable service prévention et promotion de la santé – ARS, Délégation Départementale Seine-Saint-Denis

Fadela Belkaaloul

Membre du collectif des États généraux de l'éducation - Stains

Saléha Belkacem

directrice de l'action éducative - Romainville

Sandra Bénédicti

conseillère en développement de projets - Caf 93

Mathieu Berger

sociologue - Université catholique de Louvain (Belgique)

Coline Berlaud

directrice - Les Nouveaux Compagnons Bâtisseurs

Fabrice Bichler

délégué du Préfet - Blanc-Mesnil et Villepinte - Préfecture de la Seine-Saint Denis

Christine Boillot

responsable renouvellement urbain et habitat privé - Direction Île-de-France, La Banque des Territoires

Damien Boucher

chef de projet développement social urbain - CDC Habitat

Daniel Bouy

réalisateur

Nicolas Brard

formateur-chef de projet - Hub Francil'in

Carole Brizard

chargée de mission santé précarité - ARS, Délégation Départementale Seine-Saint-Denis

Cédric Busenhard

conseiller citoyen - Noisy-le-Sec

Nicolas Caderon

services Études et Diffusion - Insee Île-de-France

Yann Chapin

directeur du Lab3S - Bondy

Thomas Chevallier

docteur en science politique, postdoctorant - Université Paris-Dauphine (IRISSO), chercheur associé au CERAPS - Université de Lille

Aymeric Chouteau

médiateur culturel - cinéma L'Écran!, Saint-Denis

Axelle Croisé

géographe, ATER - Université Paris 1, associée à l'UMR 8586 Prodig et au Giscop93

Suzy Da Costa

cheffe du service ingénierie sociale - EPT Plaine Commune

Adèle Damamme

chargée de projets marketing territorial / Animation de la marque - Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

Jean-Philippe Damie

directeur départemental - Union nationale sport scolaire (UNSS 93)

Anne-Cécile Daniel

directrice - Association française d'agriculture urbaine (Afaup)

Ségolène Darly

maîtresse de conférences en agriculture et planification urbaine, conflits d'usage et constructions territoriales dans l'espace périurbain - Université Paris 8

Clémence Debaille

directrice du développement et du patrimoine - OPH Montreuillois

Jean-Barthélemi Debost

agent - direction Europe et International du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, historien, administrateur de Profession Banlieue

Sandro De Gasparo

intervenant-chercheur - laboratoire Atemis, enseignant au Pôle ergonomie et écologie humaine - Université Paris 1

Valérie Delion-Grelier

secrétaire générale adjointe - Conseil national des villes

Kaduna Demailly

maîtresse de conférences en géographie - Université Paris 8

Fabrice Demazeux

conseiller technique EPS - Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN 93)

Pierre-Jacques Derainne

historien - Maison des sciences de l'Homme, Dijon

François Dubujet

chef de la division Démographie et Politiques Sociales - Services Études et Diffusion, Insee Île-de-France

Élodie Ducouret

chargée de mission - Fédération des centres sociaux et socio-culturels 93

Margot-Lys Duval

chargée de mission - Si T'es Jardin

Solène Emeraud

coordonnatrice ASV et CLS - Bagnolet

Renaud Epstein

professeur de sociologie à Sciences Po Saint-Germain-en-Laye

Delphine Floury

chefe de service santé publique - Saint-Denis

Séverine Fontaine

chefe du bureau de la coordination interministérielle de la politique de la ville - sous-préfecture du Raincy

Daniel Frandji

professeur des Universités - Université de Lyon 2

Lauriane Gabelle

chefe de projet alimentaire territorial - EPT Plaine Commune

Romain Gallart

chercheur associé à l'UMR 7218 LAVUE - Université Paris Nanterre

Sarah Gensburger

sociologue, CNRS

Pascal Ghariani

directeur général adjoint Solidarité et Vivre ensemble - EPT Est Ensemble

Giulia Giacchè

agronome et docteure en aménagement du territoire

Frédéric Gilli

directeur associé - Agence Grand Public

Christophe Girard

chargé de projet animation des réseaux professionnels - Mission Grande équipe de la réussite républicaine, ANCT

Juliette Gouzi

chefe du service politique de la ville - EPT Grand Paris Grand Est

Céline Grimaud

déléguée générale - Fédération des centres sociaux et socio-culturels 93

Nadège Habermusch

formatrice et co-directrice des Enfants du Jeu, Saint-Denis

Cécile Hagmann

directrice générale - Coop foncière francilienne

Mourad Haouach

co-fondateur - ESS Factory

Alida Jandia

chargée de développement de la cité de l'emploi - Boutique Club Emploi de Tremblay-en-France

Aude Kerivel

sociologue, chercheuse associée au VIPS (Université du Mans), directrice du LEPTI

Yanis Khames

coordinateur du mouvement Pride des Banlieues - Saint-Denis

Antoine Lagneau

chercheur-associé au Centre Georges Chevrier « Sociétés et sensibilités » - Université de Bourgogne

Laurence Lair

responsable du service prévention et coordonnatrice CLS - Romainville

Pierre Lartaud

chef de projet politique de la ville - Épinay-sur-Seine

Samuel Lehoux

coordonnateur et animateur - association l'Autre Champ, Villetaneuse

Adeline de Lépinay

animatrice du blog « www.education-populaire.fr »

Camille Leuxe

conseillère pédagogique éducation prioritaire et politique de la ville - DSDEN93

Chadia Mahjoub

membre du collectif des États généraux de l'éducation - Stains

Hadrien Malier

doctorant en sociologie sur les questions environnementales et les classes populaires - EHES, Université de Bourgogne

Pascale Margarettaz

consultante - AZ Études et Conseils

Anne Marchand

sociologue et historienne, chercheuse associée - Centre d'histoire sociale des mondes contemporains (CHS) et Giscop93

Audrey Mariette

maîtresse de conférences en science politique - Université Paris 8

Sébastien Maurice

chef de la mission ville - Préfecture de la Seine-Saint-Denis

Ariana Mavroidis

responsable développement social urbain - ICF La Sablière

Morgane Mazin

directrice, La Maison Montreau - Montreuil

Doudou Mbaye

chef de service politiques sociales et urbaines - Seine-Saint-Denis Habitat

Zouina Meddour

directrice du pôle développement, vie sociale et citoyenne, vie des quartiers - Stains

Marwan Mohammed

sociologue, chargé de recherche au CNRS - centre Maurice Halbwachs

Benjamin Moignard

professeur des universités - Université Cergy-Paris

Pierre-Antoine Molina

préfet, secrétaire général aux politiques publiques - Préfecture de région d'Île-de-France

Damien Monnerie

formateur-directeur - Hub Francil'in

Paula Monnet-Darras

chargée de développement de l'emploi et des territoires - DRIETS Île-de-France, unité départementale de la Seine-Saint-Denis

Rémi de Montaigne

délégué national - Unadel

Pierre Mouget

directeur - Mission locale de la Dhuy, Clichy-sous-Bois

Valentin Moyne

professeur d'EPS - collège Gustave Courbet, Romainville

Anne-Charlotte Oriol

cheffe de projet inclusion numérique - Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

Fatima Ouassak

politologue, cofondatrice du collectif Front de mères et porte-parole de la Maison Verdragon - Bagnolet

Flaminia Paddeu

maîtresse de conférences en géographie - Université Paris 13

Juliette Paolotti

cheffe de projet éducation, culture et parentalité - mission Ville, Préfecture d'Île-de-France

Romain Parent

architecte-urbaniste de l'État

Mirjana Banda Pavasovic

cheffe de projet - Observatoire départemental des données sociales, Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

Yéléna Perret

chargée de mission politiques locales de l'habitat - EPT Plaine Commune

Laure Pitti

maîtresse de conférences en sociologie - Université Paris 8

Jean-Philippe Plavair

délégué du Préfet Blanc-Mesnil/Villepinte - Préfecture de la Seine Saint-Denis

Florence Presson

coordinatrice en transition énergétique - EPT Grand Paris Grand Est

Vincent Pruvost

maire adjoint à l'urbanisme, à l'aménagement, aux mobilités et à la lutte contre les pollutions - Romainville

Sébastien Radouan

maître de conférences - ENSA Paris-la-Villette

Véronique Ragusa Bartolone

directrice de l'environnement et de l'écologie urbaine - EPT Est Ensemble

Axel Ravier

doctorant en sociologie – DySoLab, Université de Rouen et Centre en études Genre, Université Lausanne

Morgane Retière

ingénieure agronome, docteure en géographie

Nicolas Rio

consultant-chercheur et fondateur - agence Partie Prenante

Muriel Rochut

cheffe de projet politique de la ville Villepinte - EPT Paris Terres d'Envol

Zoé Rollin

sociologue, maîtresse de conférences - Université Paris Cité, chercheuse - Cerlis

Maxime Rosiau

directeur - bureau d'études SolPol

Sylvia Roudaut

chargée de mission projet éducatif global et convention territoriale globale - Noisy-le-Sec

Stéphanie Rubi

professeure des universités en sciences de l'éducation et de la formation - Université Paris-Descartes, Cerlis

Théo Schepens

responsable du pôle politique de la ville et accès aux droits - EPT Est Ensemble

Bruno Louis Séguin

formateur-directeur du Hub Francil'in

Julie Serusier

chargée de mission Grande équipe de la réussite républicaine - ANCT

Charlotte Simon

chargée de mission - Préfecture de la Seine-Saint-Denis

Cynthia Sou

présidente - Bina Way

Jonathan Stiebig

coordinateur GRDR (Migration, citoyenneté, développement) antenne Île-de-France

Pascale Szpiro

directrice de la vie associative et des quartiers - Clichy-sous-Bois

Agnès Sztal

chargée de mission politique de la ville / promotion de la santé - PromoSanté Île-de-France

Sandra Sztrajt

directrice de projet programmation et qualité de l'habitat - EPT Est Ensemble

Stéphane Teste

chargé de mission éducation prioritaire et politique de la ville - DSDEN93

Maryline Tourbillon

adjointe chef de la Mission ville - Préfecture de la Seine-Saint-Denis

Gabrielle Tuleu

chargée de mission DAASOP - rectorat de l'Académie de Créteil

Robert Turgis

directeur - Ligue de l'enseignement-FOL93, secrétaire général - Mouvement associatif d'Île-de-France

Anne Vauvray

directrice du développement - OFS de Plaine Commune

Gilles Vieille-Marchiset

professeur des universités - Université de Strasbourg

Anabelle William

coordonnatrice ASV et CLS - Pierrefitte-sur-Seine

Karim Yazı

directeur - Kygel Théâtre, Aulnay-sous-Bois

Abdelhamid Zaher

conseiller en projets territoriaux - Caf 93

PREM
PART

MATIÈRE

**BILAN DES
ACTIVITÉS ET
SYNTHÈSE
DES ÉCHANGES**

CHAPITRE

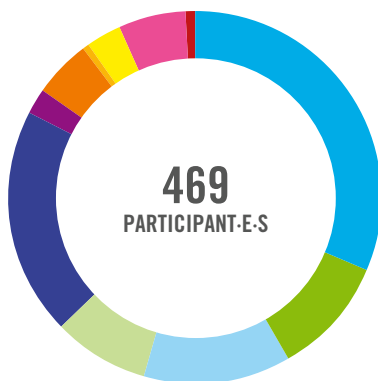
1

***DÉVELOPPEMENT
DES SAVOIR-
FAIRE ET MISE
EN RÉSEAU DES
ACTEUR·RICE·S***

1.1

Gouvernance et ingénierie de la politique de la ville

RÉPARTITION DES PARTICIPATIONS
PAR TYPE D'ACTEUR-RICES



Collectivité territoriale politique de la ville.....	31%
Collectivité territoriale Droit commun.....	10%
État - politique de la ville.....	13%
État - Droit commun.....	8%
Associations.....	20%
Baillleurs sociaux.....	2%
Agences, chambres consulaires, CDC, EPA-EPC-EPIC.....	5%
Entreprises du secteur privé.....	0,6%
Élu-es.....	3%
Usager-es / Citoyen-nes.....	6%
Autres acteur-rices.....	0,6%

BIENVENUE EN SEINE-SAINT-DENIS – MODULE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX-ELLES PROFESSIONNEL·LE·S DU TERRITOIRE

Rencontre – 8 novembre – 46 participant-e-s

Avec : Cécile Afanyan Poulhazan, chargée de mission Développement Vie Associative, FOL93-Ligue de l'enseignement ; Mirjana Banda Pavasovic, cheffe de projet, Observatoire départemental des données sociales, Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis ; Sabrina Belhadj, responsable service prévention et promotion de la santé, ARS DD93 ; Carole Brizard, chargée de mission santé précarité, ARS DD93 ; Christine Boillot, responsable Renouvellement urbain et Habitat privé - Direction Île-de-France, La Banque des Territoires ; Nicolas Caderon, services Études et Diffusion, Insee Île-de-France ; Suzy Da Costa, cheffe du service ingénierie sociale, EPT Plaine Commune ; Adèle Damamme, chargée de projets marketing territorial - Animation de la marque, Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis ; François Dubujet, chef de la division Démographie et politiques sociales, services Études et Diffusion, Insee Île-de-France ; Élodie Ducouret, chargée de mission, Fédération des centres sociaux et

socioculturels 93; Lauriane Gabelle, cheffe de projet alimentaire territorial, EPT Plaine Commune; Christophe Girard, chargé de projet animation des réseaux professionnels, Mission Grande équipe de la réussite républicaine, ANCT; Céline Grimaud, déléguée générale, Fédération des centres sociaux et socio-culturels 93; Juliette Gouzi, cheffe du service politique de la ville, EPT Grand Paris Grand Est; Camille Leuxe, conseillère pédagogique mission éducation prioritaire et politique de la ville, DSDEN93; Ariana Mavroidis, responsable développement social urbain, ICF La Sablière; Sébastien Maurice, chef de la Mission ville, Préfecture de la Seine-Saint-Denis; Doudou Mbaye, chef de service politiques sociales et urbaines, Seine-Saint-Denis Habitat; Muriel Rochut, cheffe de projet politique de la ville Villepinte, EPT Paris Terres d'Envol; Stéphane Teste, chargé de mission éducation prioritaire et politique de la ville, DSDEN93; Maryline Tourbillon, adjointe chef de la Mission ville, Préfecture de la Seine-Saint-Denis; Théo Schepens, responsable du pôle politique de la ville et accès aux droits, EPT Est Ensemble; Julie Serusier, chargée de mission Grande équipe de la réussite républicaine, ANCT; Abdelhamid Zaher, conseiller en projets territoriaux, Caf 93.

La Seine-Saint-Denis est un territoire difficile à appréhender pour les nouveaux-elles professionnel-le-s qui, pour nombre d'entre eux-elles, font leurs premières expériences au sein de collectivités ou d'associations. Il faut donc du temps pour comprendre et appréhender l'écosystème d'acteur-ric-e-s, identifier les ressources et développer les partenariats qui permettront aux professionnel-le-s de s'intégrer dans leur environnement professionnel, d'être en capacité de développer pleinement leurs compétences au service du territoire.

Pour la deuxième année, Profession Banlieue a organisé, au centre social de La Plaine à Saint-Denis, un module d'accueil s'adressant à tou-te-s les nouveaux-elles professionnel-le-s du département en poste depuis moins d'un an et intervenant dans les quartiers prioritaires : salarié-e-s des associations, des collectivités territoriales, de l'État et ses agences, des bailleurs sociaux, etc.

Ses objectifs :

- › Faire connaître le territoire de la Seine-Saint-Denis aux nouveaux-elles professionnel-le-s : aller à l'encontre des idées reçues qui circulent au sujet du département, donner à voir les atouts et la diversité du territoire, mettre en avant des expériences inspirantes menées dans le département, etc.;
- › Permettre aux nouveaux-elles professionnel-le-s de rencontrer et d'échanger avec des acteur-ric-e-s de la politique de la ville et de mieux appréhender l'écosystème de la politique de la ville dans la Seine-Saint-Denis;
- › Fournir aux nouveaux-elles professionnel-le-s des ressources sur le département, la politique de la ville, les acteur-ric-e-s présent-e-s dans les quartiers;
- › Valoriser la transversalité des professionnel-le-s évoluant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, et mettre en avant leur engagement professionnel;
- › Présenter le rôle de Profession Banlieue et sa fonction ressources.

Lors de la matinée, deux intervenant-e-s de l'Insee ont présenté l'étude « La Seine-Saint-Denis entre dynamisme économique, difficultés sociales persistantes, une analyse territoriale en quatre thèmes », qui met en avant les tendances économiques, démographiques et sociales du territoire en permettant un focus sur ses disparités internes avec une approche originale : un découpage en cinq zones aux « trajectoires différenciées ». L'Observatoire départemental des données sociales a complété cette présentation en explicitant les principaux résultats du baromètre des impacts

socio-économiques de la crise Covid sur la fin d'année 2021. Par la suite, quatre représentant-e-s des EPT ont mis en avant une démarche de leur territoire (réussite éducative, observatoire, plan alimentaire territorial, actualisation de la géographie prioritaire). Enfin, cette année, un salon des partenaires du territoire a été organisé ; grâce à un format « speed-dating », les participant-e-s ont pu mieux appréhender les ressources de ces acteur-ric-e-s et leurs champs d'actions. Une troisième édition est d'ores et déjà prévue pour 2023 !

RÉUNIONS DÉDIÉES AUX ÉQUIPES POLITIQUE DE LA VILLE

10 février, 12 juillet, 23 septembre et 1^{er} décembre – 61 participant-e-s

Ces rencontres sont des espaces de paroles et d'échanges libres sur les enjeux rencontrés par les chef-fe-s de projets politique de la ville. Elles permettent à la fois d'appréhender les enjeux et les contraintes de la mise en œuvre de la politique de la ville sur le territoire, et de proposer des temps de rencontres avec les partenaires de l'État pour assurer une diffusion régulière de l'information ou donner des précisions sur l'application de certains dispositifs. Les échanges entre pair-e-s facilitent également l'intégration des nouveaux-elles professionnel-le-s du territoire et contribuent au transfert de compétences vers eux-elles.

Au cours de l'année 2022, de façon logique, les échanges se sont surtout focalisés sur les démarches d'évaluation des contrats de ville, qui se sont progressivement mises en place sur les territoires, ainsi que sur leurs articulations avec la dynamique nationale liée à cette période d'évaluation. Les discussions ont porté sur les thématiques retenues et les méthodologies adoptées par chacun des EPT du territoire, ainsi que sur les avancées de ces démarches tout au long de l'année. Cela a permis de partager les premiers résultats obtenus, d'échanger sur les difficultés rencontrées et de présenter les bonnes pratiques.

Ces réunions ont également permis d'accompagner, aux côtés de l'IRDSU (Inter-réseaux des professionnels du Développement Social Urbain), une réflexion sur l'animation des contrats de ville et sur le rôle des chef-fe-s de projets dans cette animation partenariale avec la préfecture de la Seine-Saint-Denis.

Enfin, l'animation de la convention d'abattement TFPB (taxe foncière sur les propriétés bâties) a donné lieu à plusieurs discussions ; sur la demande des chef-fe-s de projets, ce sujet devrait être approfondi en 2023.

POLITIQUE DE LA VILLE EN SEINE-SAINT-DENIS, QUEL PARTAGE DES RÔLES ?

Groupe de travail - 22 avril, 20 mai, 17 juin et 5 juillet – 19 participant-e-s

Avec : *Sandra Bénédicti*, conseillère en développement de projets, Caf 93 ; *Coline Berlaud*, directrice, Les Nouveaux Compagnons Bâtisseurs ; *Fabrice Bichler*, délégué du Préfet - Blanc-Mesnil et Villepinte, Préfecture de la Seine-Saint Denis ; *Damien Boucher*, chef de projet développement social urbain, CDC Habitat ; *Cédric Busenhard*, conseiller citoyen, Noisy-le-Sec ; *Suzy Da Costa*, cheffe de service ingénierie sociale, EPT Plaine Commune ; *Séverine Fontaine*, cheffe de bureau de la coordination interministérielle de la politique de la ville, sous-préfecture du Raincy ; *Delphine Floury*, cheffe de service santé publique, Saint-Denis ; *Pascal Ghariani*, directeur général adjoint Solidarité et Vivre ensemble, EPT Est Ensemble ; *Alida Jandia*, chargée de développement de la cité de l'emploi, Boutique Club Emploi de Tremblay-en-France ; *Muriel Rochut*, cheffe de projet politique de la ville Villepinte, EPT Paris Terres

d'Envol; Morgane Mazin, directrice, La Maison Montreau, Montreuil; Anne-Charlotte Oriol, cheffe de projet inclusion numérique, Conseil départemental 93; Yéléna Perret, chargée de mission politiques locales de l'habitat, EPT Plaine Commune; Jean-Philippe Plavair, délégué du Préfet Blanc-Mesnil/Villepinte, Préfecture de la Seine Saint-Denis; Florence Presson, coordinatrice en transition énergétique, EPT Grand Paris Grand Est; Nicolas Rio, Partie Prenante; Muriel Rochut, cheffe de projet politique de la ville, EPT Paris Terres d'Envol; Jonathan Stiebig, coordinateur GRDR (Migration, citoyenneté, développement) antenne Île-de-France; Pascale Szpiro, directrice de la vie associative et des quartiers, Clichy-sous-bois.

La Préfecture de la Seine-Saint-Denis a sollicité Profession Banlieue pour l'accompagner dans l'animation départementale de la démarche d'évaluation de la politique de la ville, aux côtés des quatre établissements publics territoriaux séquano-dionysiens (Plaine Commune, Paris Terres d'Envol, Est Ensemble, Grand Paris Grand Est).

De réflexions conjointes est née l'idée de s'intéresser à l'ingénierie et au pilotage des contrats de ville. Profession Banlieue s'est associée à Nicolas Rio, de l'agence de conseils en coopérations territoriales Partie Prenante, pour réunir un groupe de travail sur quatre séances. 19 acteur-ric-e-s du territoire, représentatif-ve-s de l'action dans les quartiers prioritaires, ont ainsi dialogué autour d'une même question : comment fluidifier les coopérations sur le terrain pour rendre la politique de la ville plus efficace et plus pertinente ?

Notre ambition, dans cette démarche, était de sortir des incantations à revenir à ce qui aurait été un âge d'or du développement social urbain... Nous souhaitons pousser la réflexion sur les difficultés partagées, ainsi que sur les solutions alternatives à mettre en place pour les surmonter. L'idée n'est pas nouvelle : il s'agit de sortir des constats pour faire évoluer les pratiques.

Lors de la première séance, un état des déterminants de la coopération a été réalisé, pour travailler par la suite sur des axes prioritaires. Durant les deux séances suivantes, le groupe de travail a dressé un bilan collectif autour de ses retours d'expérience, afin d'en tirer des pistes pour les prochains contrats de ville et pour l'ingénierie locale (conditions de pérennisation, nouvelle gouvernance, reconfiguration des missions de chacun). Les modalités de coopération – entre l'ingénierie politique de la ville, les directions-métiers des collectivités et les opérateurs de services publics – ont été plus spécifiquement interrogées. Enfin, un temps de bilan a permis d'étayer des préconisations pour la nouvelle génération de contrat.

De ces quatre séances de travail, il ressort la nécessité de tisser des liens entre les différentes parties prenantes du contrat de ville. Face au risque de fragmentation des acteur-ric-e-s et de cloisonnement des actions, il est indispensable de (re)structurer la gouvernance des contrats de ville autour des coopérations. La qualité des échanges témoigne de l'intérêt de ce croisement : s'ils-elles n'occupent pas la même place dans le contrat de ville, tou-te-s les participant-e-s au groupe de travail convergent sur les difficultés identifiées et sur les solutions alternatives à mettre en place pour les surmonter. Les participant-e-s soulignent en outre le risque d'enfermer la politique de la ville sur elle-même, avec son propre jargon et la complexité de ses procédures.

Les onze propositions qui ressortent du groupe de travail visent toutes à renforcer les liens entre les différents acteur-ric-e-s du contrat de ville. Elles sont organisées autour de cinq thématiques :

› Les liens entre porteur-e-s de projet et financeurs, pour renforcer l'implication des associations dans le pilotage des contrats de ville et mieux accompagner sa mise en œuvre.

- › Les liens entre chef-fe-s de projets et délégué-e-s du Préfet, pour placer ce binôme État/Collectivité à l'interface entre les orientations stratégiques et la réalité de terrain.
- › Le rôle des différents signataires du contrat de ville, pour renforcer leur implication dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et clarifier leur contribution auprès des porteur-e-s de projet.
- › Les liens entre les directions sectorielles des collectivités, pour que la géographie prioritaire ne se limite pas à l'équipe politique de la ville.
- › Les liens entre associations, pour éviter les travers de leur mise en concurrence et réussir à organiser leurs complémentarités.

SÉMINAIRE RÉGIONAL « L'ÉVALUATION DES CONTRATS DE VILLE EN ÎLE-DE-FRANCE » – PRÉFECTURE DE RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

Rencontre – 28 septembre – 229 participant-e-s

Avec : Pierre-Antoine Molina, préfet, secrétaire général aux politiques publiques de la préfecture de région d'Île-de-France; Anne Beauchesne, directrice de la mission Grande équipe de la réussite républicaine, ANCT; Valérie Delion-Grelier, secrétaire générale adjointe du Conseil national des villes; Aude Kerivel, sociologue, chercheure associée au VIPS (Université du Mans), directrice du LEPMI; Dalila Bahmed et Saïd Bechrouri, COPAS; Pascale Margarettaz, consultante, AZ Études et Conseils; Nicolas Rio, consultant, agence Partie Prenante; Thomas Chevallier, docteur en sciences politiques, Université Paris-Dauphine (IRISSO), chercheur associé au CERAPS, Université de Lille; Romain Gallart, chercheur associé à l'UMR 7218 LAVUE, Université Paris Nanterre; Mathieu Berger, sociologue, Université catholique de Louvain (Belgique).

Pour la seconde année consécutive, la Préfecture de région d'Île-de-France et le réseau des centres de ressources politique de la ville franciliens ont organisé, en Préfecture de région, un séminaire régional dédié à l'exploration des enjeux et des perspectives dans le contexte singulier de l'année 2022 qu'était celui de l'évaluation des contrats de ville. Alors que les acteur-ric-e-s concerné-e-s réfléchissaient au futur de la politique de la ville, et au moment où les démarches d'évaluation étaient en cours ou en phase d'achèvement, partout en France, dans les collectivités, cette rencontre a permis de croiser les regards et les enseignements. Et ce, après sept années de contrat de ville marquées par de multiples évolutions et expérimentations : conseils citoyens, pilotage intercommunal, cités de l'éducation, cités de l'emploi...

Au-delà du partage des constats, cette journée a permis aux participant-e-s de débattre sur la (re) définition des enjeux, des priorités et des orientations de la politique de la ville en Île-de-France, dans un contexte fortement marqué par la crise sanitaire. Le séminaire avait pour objectifs de partager les enjeux nationaux autour du futur des contrats de ville et de croiser les regards sur l'évaluation et l'avenir de la politique de la ville via des ateliers thématiques (éducation et culture, emploi et insertion, cadre de vie et tranquillité publique, accès aux droits et citoyenneté, santé). Il a bénéficié de regards d'experts de l'évaluation (experts de l'accompagnement, chercheurs) sur les enjeux à venir. Enfin, une séquence consacrée aux expériences internationales a fait découvrir d'autres approches de coopérations dans les quartiers populaires.

La journée a rassemblé un grand nombre d'acteur-ric-e-s d'horizons différents autour des enjeux de la politique de la ville, permettant ainsi de croiser les constats et de pointer les difficultés et les

leviers à actionner pour renforcer l'intervention de l'action publique, citoyenne et associative dans les quartiers prioritaires. Une synthèse des productions de la journée est disponible sur le site internet de Profession Banlieue (voir chapitre 4 - recensement et diffusion des ressources).

ACCOMPAGNEMENT DE LA CAF DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Formation - 24 mars - 12 participant-e-s

En 2019, la Caf avait demandé à Profession Banlieue un accompagnement et un soutien à son rôle d'acteur stratégique de la politique de la ville. En 2022, le partenariat s'est concrétisé par une formation à la politique de la ville dispensée à l'ensemble des conseillers territoriaux de la direction du Développement des services aux familles. Cette formation a révélé que les fondamentaux et l'histoire de la politique de la ville sont relativement bien connus de ces professionnel-le-s, dont beaucoup sont présent-e-s depuis plusieurs années sur le territoire. En revanche, les collaborateur-ric-e-s de la Caf témoignent d'un besoin important : comprendre les dernières évolutions de cette politique, afin de mieux les articuler avec leurs actions.

Le partenariat a également pris la forme d'un dialogue stratégique autour du schéma départemental d'animation de la vie sociale de la Caf. En effet, celle-ci se questionne sur les 18 territoires en QPV (sur 63) encore dépourvus d'un centre social (CS) ou d'un espace de vie sociale (EVS). Or les EVS et les CS sont des lieux privilégiés pour lutter contre la pauvreté et l'isolement social ; ils sont générateurs de développement social et de participation citoyenne. Profession Banlieue a suggéré à la Caf de la Seine-Saint-Denis plusieurs pistes de réflexion afin de faire en sorte qu'elle soit mieux identifiée dans ses compétences d'ingénierie de projet en matière d'animation de la vie sociale.

Enfin, nous avons invité la Caf à participer au groupe de travail constitué pour l'évaluation du contrat de ville, ainsi qu'à notre journée d'accueil des jeunes professionnel-le-s de la Seine-Saint-Denis.

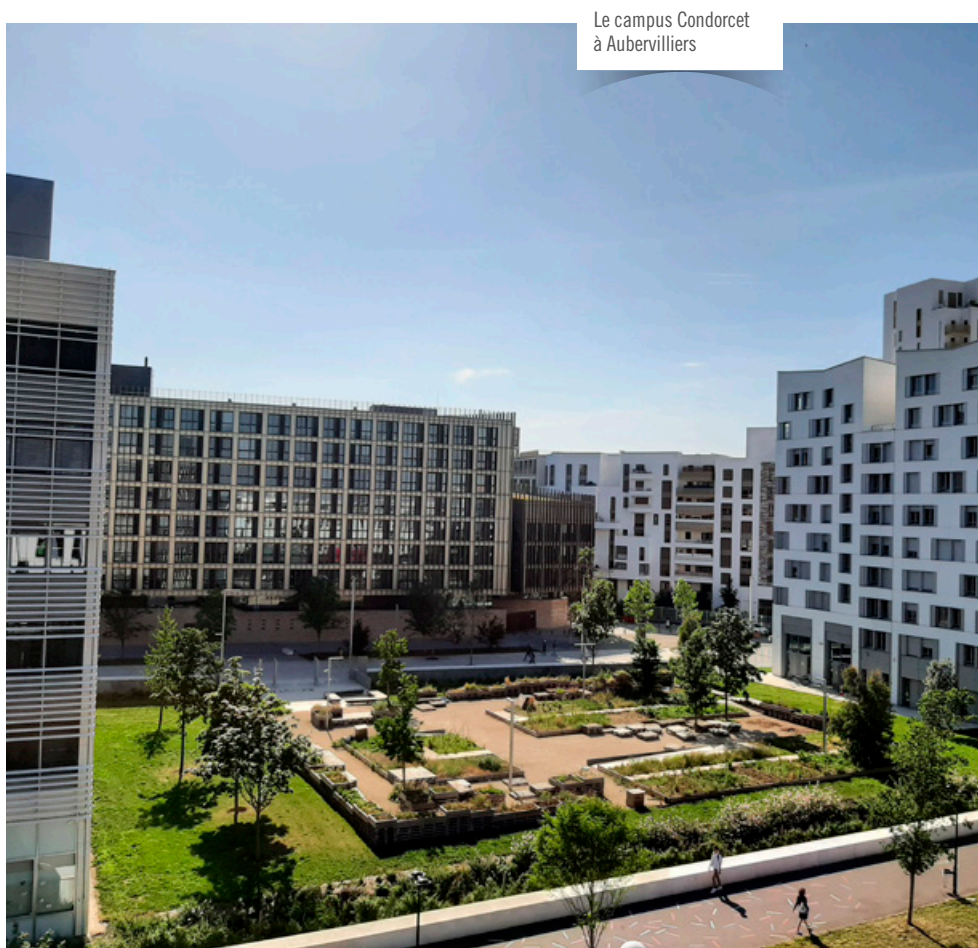
FORMATION À LA POLITIQUE DE LA VILLE ET ÉVALUATION DU VOLET ÉDUCATION DU CONTRAT DE VILLE POUR LE CONSEIL CITOYEN DE BONDY

Formation - 17 mars et 15 novembre – 21 participant-e-s

La participation au groupe dédié aux Conseils citoyens a permis à celui de Bondy de se saisir de ressources proposées par Profession Banlieue. Il a identifié deux besoins : la formation aux fondamentaux de la politique de la ville pour des habitant-e-s l'ayant récemment rejoint, et la réflexion sur une action d'évaluation du contrat de ville à l'initiative du conseil citoyen. La formation a été assurée par Profession Banlieue le 17 mars à Bondy, cité des Potagers. Si l'historique de la politique de la ville et la loi Lamy étaient bien connues des participant-e-s, l'articulation entre droit commun et politique de la ville n'était pas identifiée comme un enjeu.

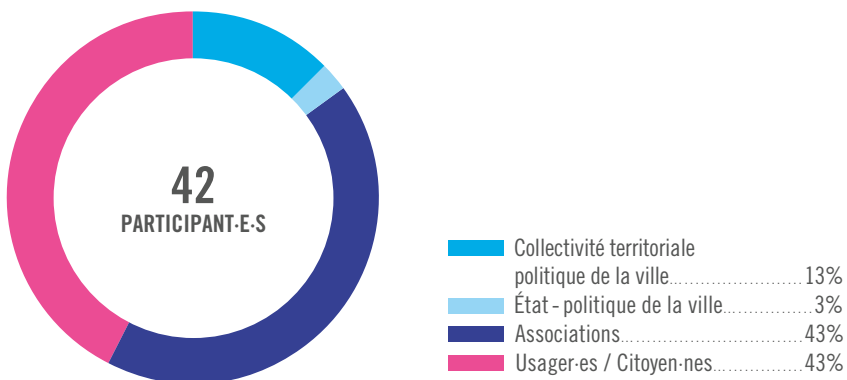
Une seconde action, portant sur l'évaluation du contrat de ville (volet évaluation), a été réalisée le 15 novembre. Elle a abordé le rôle que peut jouer le conseil citoyen dans le processus d'évaluation, ainsi que les complémentarités entre son intervention et les évaluations portées par l'EPT et la ville. Le conseil citoyen a fait part de son besoin de réflexion pour définir une méthodologie d'animation et de capitalisation de l'évaluation. En s'inspirant de l'intervention de Thomas Delahais lors d'une matinée de Profession Banlieue, l'approche a été basée sur des focus groupe et sur des témoignages de bénéficiaires des actions financées dans le cadre du contrat de ville. À partir de la liste des projets financés en 2022, trois actions ont été choisies pour faire l'objet d'une évaluation reprenant des principes de l'évaluation

d'impact. Les habitant-e-s bénéficiaires des projets sélectionnés ont été invités à témoigner, puis à participer à une réunion organisée en partenariat avec la municipalité. Mise en place avec le soutien de la cheffe de projet politique de la ville de Bondy, l'action a réuni beaucoup plus de porteur-e-s de projets que d'habitant-e-s et ce, malgré le travail de mobilisation locale réalisée par le Conseil citoyen. Les échanges ont néanmoins été riches. La démarche de « l'aller-vers » s'est avérée un outil indispensable pour les porteur-e-s de projets culturels ou scientifiques qui peinent à trouver leur public dans les QPV. Ils évoquent le poids des stéréotypes et de l'auto-censure autour des pratiques culturelles ou scientifiques, et jugent le partenariat avec des médiateurs indispensable pour obtenir l'adhésion des familles. En revanche, les porteur-e-s de projet d'aide aux devoirs ou d'activités sportives sont confronté-e-s à la forte demande des familles et s'interrogent sur le manque de moyens de la politique de la ville pour y répondre. La réunion a été révélatrice d'une demande d'interconnaissance des porteur-e-s de projet. Ces dernier-e-s ont fait part de leur méconnaissance de l'offre éducative sur le territoire, et de leur besoin de pouvoir orienter efficacement leur public.



1.2 Soutien aux dynamiques participatives

RÉPARTITION DES PARTICIPATIONS
PAR TYPE D'ACTEUR-RICES



RÉUNIONS DÉDIÉES AUX CONSEILS CITOYENS

2 avril, 18 juin – visioconférence et présentiel – 15 participant-e-s

Les réunions dédiées aux Conseils citoyens ont été créées en 2021 à la suite du Forum départemental des conseils citoyens, initié en 2019 par la Préfète déléguée pour l'égalité des chances. Quatre groupes de travail thématiques s'étaient réunis pour une contribution des conseils citoyens séquano-dionysiens. En 2022, le groupe a souhaité poursuivre les échanges sur la place des conseils citoyens dans l'évaluation du contrat de ville. Les réunions sont ainsi devenues des lieux d'échanges sur les dynamiques locales et les actions en cours dans les différents EPT.

L'implication des conseils citoyens a été soutenue par différents canaux, notamment :

- › leur présence dans le groupe de travail sur l'évaluation de la politique de la ville, impulsé par la Préfecture de la Seine-Saint-Denis aux côtés des quatre EPT,
- › leur participation aux rencontres européennes de la participation citoyenne, au Parlement européen de Strasbourg,
- › leur présence lors de la journée régionale sur l'évaluation du contrat de ville.

L'existence de ce groupe a permis à Profession Banlieue de donner plus de visibilité à des acteur-ric-e-s de la politique de la ville qui peinent à être reconnu-e-s comme tel-le-s. La place des conseils citoyens lors des actions d'évaluation du contrat de ville est marquée par très grande diversité des situations et des témoignages. Certains ont exprimé leur satisfaction d'être reconnus comme acteurs du territoire à travers l'organisation de forums présentant publiquement les éléments de bilan et recueillant leur parole et celles des habitant-e-s. D'autres, qui se sont vus proposer une évaluation sous la forme d'un entretien mené par un cabinet prestataire, ont regretté que le format choisi ne soit pas plus propice à un échange entre acteurs. Enfin, certains n'ont pas réussi à participer au processus d'évaluation, après avoir manifesté leur existence et leur disponibilité. Cela a poussé l'un d'entre eux à annoncer la démission de l'ensemble de ses membres.

PARTICIPATION ET ÉMANCIPATION : COMMENT MOBILISER LES HABITANT-E-S ?

Projection-rencontre autour du film « Femmes politiques », de Daniel Bouy

Après-midi – 6 octobre – 27 participant-e-s

Avec : Fadela Belkaaloul, membre du collectif des États généraux de l'éducation, Stains ; Daniel Bouy, réalisateur ; Aymeric Chouteau, médiateur culturel, cinéma L'Écran!, Saint-Denis ; Adeline de Lépinay, autrice de « Organisons-nous ! Manuel critique » et animatrice du blog www.education-populaire.fr ; Chadia Mahjoub, membre du collectif des États généraux de l'éducation, Stains ; Zouina Meddour, directrice du Pôle développement, vie sociale et citoyenne, vie des quartiers, Stains.

En réaction à des discours parfois négatifs sur les résultats et les impacts des démarches de participation, il nous a semblé intéressant de donner à voir des expériences positives. Hors des espaces institutionnels, des habitant-e-s des quartiers populaires se mobilisent et agissent. Ils-elles font parfois alliance avec les professionnel-le-s de la politique de la ville et les élu-e-s locaux-ales pour porter des projets ou interpeller les décideurs publics.

Récemment, à Stains, la préparation des États généraux de l'éducation dans les quartiers populaires a vu l'émergence d'un collectif de parents d'élèves. Soutenu par le centre social, puis par une professionnelle du Pôle développement, vie sociale et citoyenne, ce collectif s'est organisé pour dénoncer les inégalités éducatives dont sont victimes les enfants des quartiers populaires et interpeller les pouvoirs publics. L'histoire de ce collectif a fait l'objet d'un film documentaire, « Femmes politiques ». Il ne s'agit pas un film de commande politique ou institutionnelle ; l'initiative en revient à Daniel Bouy, réalisateur et ancien journaliste à France Télévisions, dont le projet a pu voir le jour grâce à un financement participatif. Afin de rendre visible cette mobilisation exemplaire, Profession Banlieue a accepté d'endosser le rôle de producteur du film. L'association a donc accompagné le volet administratif des dernières étapes de post-production et d'exploitation. Elle a ainsi intégré un collectif séquano-dionysien de soutien à la diffusion du film, aux côtés de la mairie de Stains, de la Fédération des centres sociaux de France et de la Fédération des centres sociaux et socioculturels de la Seine-Saint-Denis.

L'avant-première du film, qui a eu lieu le 27 septembre 2022 à Stains, a été suivie d'un après-midi de projection au cinéma L'Écran de Saint-Denis, organisée le 6 octobre par Profession Banlieue. S'adressant aux acteur-ric-e-s de la politique de la ville, cette action a eu pour objectif de donner à voir une expérience incarnée, concrète et vécue. Un travail inédit de qualification, à travers une expérience contextualisée, a été proposé. À l'issue de la projection, le témoignage de deux des habitantes ayant participé à l'organisation des États généraux de l'éducation a été l'élément déclencheur d'une volonté de mobilisation chez les spectateurs. Ces femmes des quartiers populaires délivrent un message d'espoir en relatant leur « entrée en politique ». L'après-midi a été consacrée à un débat autour de questions sensibles telles que le rapport aux élu-e-s locaux-ales en cas de conflits, l'indépendance des mouvements citoyens ou la posture des agents municipaux en charge de la participation citoyenne. Enfin, Profession Banlieue a fait appel à Adeline de Lépinay pour situer cette expérience dans le champ plus vaste de l'éducation populaire et décortiquer les mécanismes de mobilisation, en s'appuyant sur les expériences françaises et étasuniennes (notamment le community organizing) auxquelles elle a pu participer.

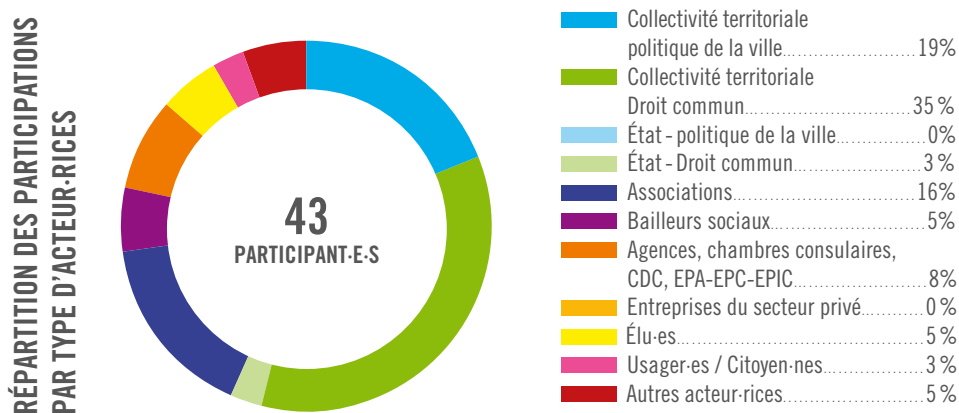
L'exploitation du film et le soutien à l'émergence d'espaces de mobilisation se sont poursuivis. « Femmes politiques » a été projeté dans un centre social à Pierrefitte, puis au festival « Les Écrans du réel », au Mans. En 2023, il sera projeté dans plusieurs centres sociaux à Saint-Denis, mais aussi à Lille, lors du 9^e congrès des centres sociaux et socioculturels. Il est également en lice pour plusieurs festivals qui se dérouleront en 2023.

Les intervenant-e-s de l'Après-midi « Femmes politiques » avec l'équipe de Profession Banlieue au cinéma l'Écran à Saint-Denis.



1.3

Habitat, renouvellement urbain et cadre de vie



LE BAIL RÉEL SOLIDAIRE ET LES ORGANISMES DE FONCIER SOLIDAIRE : QUELLES OPPORTUNITÉS POUR LA SEINE-SAINT-DENIS ?

Après-midi – 24 novembre – 10 participant-e-s

Avec : *Clémence Debaille*, directrice du développement et du patrimoine, OPH Montreuillois ; *Cécile Hagmann*, directrice générale de la Coop foncière francilienne ; *Romain Parent*, architecte-urbaniste de l'État ; *Sandra Sztrajt*, directrice de projet programmation et qualité de l'habitat, Est Ensemble ; *Anne Vauvray*, directrice du développement, OFS de Plaine Commune.

Les lois pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (Alur) et pour la croissance et l'égalité des chances économiques de 2014-2015 ont généré une nouvelle forme d'accès sociale à la propriété reposant sur les organismes de foncier solidaire (OFS) et le bail réel solidaire (BRS). Les OFS sont des organismes à but non lucratifs qui détiennent la propriété de terrains sur lesquels sont construits des logements. Ceux-ci sont acquis par des ménages, sous conditions de ressources, à des prix plus abordables que ceux du marché. Les OFS restent propriétaires du foncier, qu'ils louent aux ménages. OFS et ménages acquéreurs sont liés par un bail réel solidaire.

Depuis la précision du cadre législatif et réglementaires des OFS et des BRS par l'ordonnance et les décrets de 2016 et 2017, ces outils se développent et font l'objet d'un engouement particulier auprès des acteurs du logement. Dans les territoires tendus, tels que la Seine-Saint-Denis, bailleurs et collectivités voient dans le BRS un moyen d'aider les ménages exclus de l'accès classique à devenir propriétaires de leur résidence principale, tout en évitant la spéculation foncière.

L'après-midi a permis de rendre compte des différents modèles de portage des BRS appliqués

par les territoires de la Seine-Saint-Denis (groupement d'intérêt public, coopérative, portage par un organisme de logement social) et d'échanger sur les points de vigilances à prendre en compte vis-à-vis de ce nouvel outil d'accès sociale à la propriété. Cette action a eu également pour mérite de rapprocher les différents opérateurs du territoire (OFS), qui ont pu échanger vues stratégiques et bonnes pratiques.

VISITE DU MUSÉE DU LOGEMENT POPULAIRE DU GRAND PARIS (AMULOP)

Matinée – 19 avril 2022 – 5 participant-e-s

Avec : Sébastien Radouan, maître de conférences à l'ENSA Paris-la - Villette, spécialiste de la rénovation urbaine en Seine-Saint-Denis.

Dans le cadre de la constitution d'un groupe dédié à la rénovation urbaine, nous avons proposé aux acteur-ric-e-s du territoire de se réunir entre pair-e-s pour réfléchir aux enjeux du logement social et de la rénovation urbaine. Alors que le parc social est en pleine mutation et que la mise en œuvre du nouveau programme de rénovation urbaine est en phase opérationnelle dans les territoires séquanodionysiens, et face aux enjeux de transition écologique, de valorisation du bâti existant et de contrainte budgétaire, il apparaît aujourd'hui indispensable de réfléchir à l'avenir des grands ensembles. Ces réunions dédiées ont donc commencé par la visite de l'exposition de l'Association pour un Musée du Logement Populaire du Grand Paris (AMuLoP, www.amulop.org), implantée dans la cité Émile Dubois, à Aubervilliers. Deux visites retraçant les parcours résidentiels d'ancien-ne-s habitant-e-s ont servi de base à une réflexion sur les transformations du parc social, sur les enjeux du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU), sur l'avenir des logements sociaux et sur l'élaboration collective du cycle de réunions dédiées.



Reconstitution de l'intérieur
d'un logement social
– AMuLoP Aubervilliers

GOUVERNER LA RUE AVEC LA RUE ? RÉFLEXIONS SUR LES RELATIONS ENTRE ÉLITES LOCALES ET « ENTREPRENEURS DE VIOLENCE »

Matinée - 9 juin – 28 participant·e·s

Avec : Marwan Mohammed, sociologue, chargé de recherche au CNRS, centre Maurice Halbwachs.

Lors des épisodes de violences (rixes, pressions liées à l'occupation d'un espace public ou d'un site en renouvellement urbain...), professionnel·le·s, habitant·e·s et élu·e·s partagent des expériences de « gestion » de phénomènes de délinquance organisée. Pour autant, le sujet reste majoritairement tabou au sein des institutions et des collectivités. Les professionnel·le·s se retrouvent souvent seul·e·s face à ces enjeux de pouvoirs sur l'espace public. Pour lancer une réflexion sur le sujet, Profession Banlieue a fait appel à Marwan Mohammed. Auteur d'ouvrages sur les phénomènes de bandes, il mène une étude sur les relations et enjeux de pouvoir entre élites politiques et économiques locales et « entrepreneurs de violence ». Au croisement des mondes criminels et des pratiques institutionnelles, son analyse porte sur les configurations sociales et politiques qui rendent possible l'alliance entre des acteurs légitimes – élu·e·s, institutions ou acteurs économiques – avec des « entrepreneurs de violence », en particulier ceux impliqués dans l'encadrement local du trafic de drogue. La place centrale des trafiquants parmi les « entrepreneurs de violence » dérive de leur pouvoir local, qui découle lui-même des contraintes de leur activité. Or, c'est ce pouvoir qui intéresse ou contraint certains responsables politiques et institutionnels lorsque des relations existent.

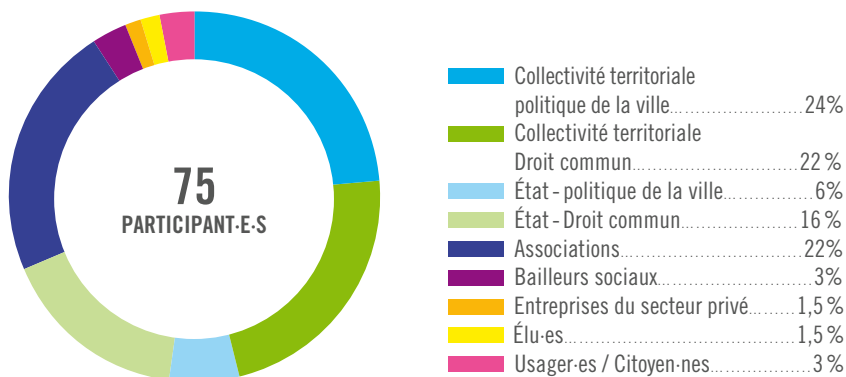
S'appuyant sur l'étude d'organisations criminelles ailleurs dans le monde, Marwan Mohammed observe que les différences de fonctionnement des institutions induisent des différences sur les qualités des entrepreneurs de violence. Les relations entre ceux-ci et les institutions sont parfois initiées par l'institution elle-même. Elles peuvent avoir comme fondement une conquête électorale avec incitation au vote, ou une fragilisation des contestations en dehors des élections. Elles peuvent aussi relever de l'exercice d'un contrôle social et d'un maintien de la sécurité, ou encore d'un « marché de la protection » qui génère de l'insécurité avant de proposer les services nécessaires pour l'enrayer. Par ailleurs, Marwan Mohammed souligne que la figure de l'entrepreneur de violence n'est pas propre aux quartiers populaires. Il propose de poser un regard, qui est celui de la « sociologie de la marginalité urbaine », où tous les acteurs sont perçus sans jugement, à distance des repères moraux ou éthiques. Cette lecture permet une analyse des stratégies et des compétences qu'ils développent.

Les différences de fonctionnement des institutions induisent des différences sur les qualités des entrepreneurs de violence. Les relations entre ceux-ci et les institutions sont parfois initiées par l'institution elle-même.

1.4

Développement économique territorial, emploi et insertion

RÉPARTITION DES PARTICIPATIONS
PAR TYPE D'ACTEUR-RICES



ASSOCIATIONS ET POLITIQUE DE LA VILLE : ÉVOLUTIONS ET CONTRAINTES DU MONDE ASSOCIATIF DANS LES QUARTIERS POPULAIRES

Ateliers – 26 avril et 24 mai - 31 participant-e-s

Avec: Thomas Chevallier, docteur en science politique, postdoctorant à l'Université Paris-Dauphine (IRISSO), chercheur associé au CERAPS, Université de Lille; Renaud Epstein, professeur de sociologie à Sciences Po Saint-Germain-en-Laye; Sandro De Gasparo, intervenant-chercheur au laboratoire Atemis, enseignant au Pôle ergonomie et écologie humaine, Université Paris 1; Mourad Haouach, co-fondateur d'ESS Factory; Pierre Lartaud, chef de projet politique de la ville, Epinay-sur-Seine; Cynthia Sou, présidente de Bina Way - conseils en développement des structures sociales et environnementales; Robert Turgis, directeur de la Ligue de l'enseignement-FOL93 et secrétaire général du Mouvement associatif d'Île-de-France.

La Seine-Saint-Denis est souvent mise en avant pour la richesse de sa dynamique associative. Mais rapporté à la population, le nombre d'associations sur le territoire est plus faible que la moyenne francilienne. Par ailleurs, la dynamique des créations d'associations est plus élevée sur le territoire ces dernières années. Il s'agit de regarder ces données comme révélatrices des besoins des habitant-e-s et des compétences à mobiliser.

Dans un contexte d'explosion de la demande sociale, le monde associatif se retrouve aujourd'hui au cœur de nombreuses injonctions. Il fait également face à des incertitudes concernant ses

ressources financières. Dans les quartiers populaires, les associations se différencient, et de plus en plus, par l'origine de leurs financements et par leurs rapports aux institutions et aux collectivités territoriales. Elles évoluent aussi dans un écosystème où émergent de nouveaux-elles acteur-rice-s issu-e-s de l'entrepreneuriat social. Dans ce contexte, comment les associations de proximité peuvent-elles équilibrer leurs actions et leur projet global ? S'il est évident qu'elles sont des actrices essentielles de la politique de la ville et qu'elles sont reconnues pour leur rôle majeur dans le développement local, force est de constater que l'ingénierie de cette politique publique ne favorise peut-être plus l'innovation sociale dans le monde associatif.

Dans le cadre de l'évaluation des contrats de ville, Profession Banlieue a donc organisé deux ateliers destinés à mieux appréhender et comprendre l'évolution et les contraintes du monde associatif dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

ATELIER 1 – Monde associatif, pouvoirs publics et politique de la ville : entre intérêt général et utilité sociale, comment s'organiser ?

Lors de cet atelier, nous avons proposé des regards croisés autour des interdépendances entre associations et collectivités territoriales, tout en recontextualisant la dynamique associative sur le territoire. Il a été rappelé que la politique de la ville a été pionnière dans la construction de partenariats avec des acteurs privés, notamment les associations. Ce soutien s'est inscrit dans un contexte particulier, celui des années 2000, caractérisé par un essor du management public – qui s'est accompagné par des dispositifs de mise en concurrence, de contractualisation et de financements par projets –, et par l'arrivée de la gauche plurielle au gouvernement, entraînant un doublement des financements aux associations. Ce double mouvement traduisait une volonté d'inciter à l'initiative associative. Cependant, une frustration s'est installée avec une réalité : les crédits politique de la ville, qui devaient financer de l'expérimentation pour ensuite faire basculer des projets vers le droit commun, sont finalement reconduits sur plusieurs années. La question se pose de la place laissée par les financeurs aux nouveaux projets. Les dispositifs ont des effets sur l'autonomie des associations, sur leur professionnalisation, et in fine sur leur instrumentalisation, parfois par les collectivités. Les relations d'accompagnement aux associations évoluent, elles-aussi. Il est estimé que l'ingénierie mobilisée pour financer les actions représente 20 à 30 % de l'activité des associations : autant de temps et d'énergie qui ne sont pas consacrés à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des actions.

Enfin, tou-te-s les intervenant-e-s ont pointé que les partenariats avec les pouvoirs publics créent des frontières de plus en plus floues entre ce qui est mis en œuvre par les collectivités et l'État d'une part, et par les associations d'autre part. De nombreux angles morts de l'action publique seraient comblés par l'action associative, les collectivités y trouvant un avantage comparatif, notamment en termes de coûts. Un constat est ainsi généralisé : sur toutes les thématiques de la politique de la ville, de plus en plus d'actions « clé en main » sont proposées. Et ces actions s'apparentent davantage à de la prestation de service qu'à du partenariat.

ATELIER 2 – De l'objet aux projets : les effets des modalités de financement sur les actions associatives et sur l'innovation sociale

Ce second atelier, consacré aux stratégies de diversification des ressources associatives, visait à apporter des éléments d'éclairage sur la montée en charge, dans les quartiers, des entrepreneurs sociaux, dont les pratiques sont très proches de celles des entreprises marchandes. Il s'agissait également de proposer une mise en perspective autour de ce que l'on appelle « le modèle socio-économique » des associations.

L'évolution des modalités de financements a en effet amené des groupes associatifs professionnalisés à se saisir d'une part croissante des ressources allouées. Disposant de compétences et de moyens bien plus développés que celles des « petites » associations, ces acteurs opèrent des changements d'échelles, leur montée en puissance renouvelant profondément les méthodes associatives et la nature du partenariat entre la puissance publique et les acteurs privés. C'est ainsi, par exemple,

que ces grands groupes, qui remportent de nombreux appels à projets, dupliquent fréquemment un même projet dans différents quartiers, contribuant en cela à la standardisation de l'offre associative évoquée précédemment. Une telle logique s'oppose à un objectif fondamental et historique de la politique de la ville : proposer des solutions qui tiennent compte des spécificités territoriales. Par ailleurs, dans ce contexte de dissymétrie des moyens, d'autres acteurs et d'autres dispositifs sont entrés en jeu et ont pour vocation d'accompagner les professionnel-le-s des petites associations locales – dans leur ingénierie de projet, la diversification de leurs financeurs, leurs stratégies de communication, leurs étapes de valorisation de leurs actions –, de façon à ce que celles-ci puissent tirer leur épingle du jeu dans un paysage devenu âprement concurrentiel.

Les associations de proximité sont alors amenées à travailler de plus en plus autour de leur « modèle socio-économique ». Cependant, la tendance est à regarder ce modèle comme un modèle financier, confondant ainsi la notion de valeur avec celle de coût. La valeur d'une action asso-

ciative devrait plutôt s'évaluer à l'aune de ses effets utiles : à quels besoins répond-elle, et comment ? Dans quelle mesure se traduit-t-elle par un « mieux vivre » ? En quoi favorise-t-elle la créativité des personnes, leurs engagements, la concrétisation de leurs projets ? Qu'en est-il de la qualité des relations de coopérations, des complémentarités entre compétences, positionnements et statuts ?

Autant de questions qui invitent à se demander ce qui fait la « valeur » de l'action associative, dans un cadre où les appels à projets éludent ces questions, mettant les associations dans l'obligation de savoir à l'avance ce qu'elles vont faire. Ce qui se traduit par une tendance à la standardisation et à une recherche constante d'économies d'échelle. Or les problèmes financiers ne se résolvent pas par des outils financiers, et une réappropriation par les associations elles-mêmes des logiques d'évaluation intervenant dans les réflexions sur leurs modèles économiques doit s'opérer.

La valeur d'une action associative devrait s'évaluer à l'aune de ses effets utiles : à quels besoins répond-elle, et comment ? Dans quelle mesure se traduit-t-elle par un « mieux vivre » ?

CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE ET CARTOGRAPHIE DES OPÉRATEUR-RICE-S DE « L'ALLER VERS » : DÉCRYPTAGE ET BONNES PRATIQUES

Décryptage – 1^{er} février - visioconférence – 44 participant-e-s

Avec : *Paula Monnet-Darras*, chargée de développement de l'emploi et des territoires, Unité départementale de la Seine-Saint-Denis, DRIEETS Île-de-France ; *Pierre Mouget*, directeur, Mission locale de la Dhuy, Clichy-sous-Bois ; *Charlotte Simon*, chargée de mission au cabinet de Madame la Préfète déléguée pour l'égalité des chances, Préfecture de la Seine-Saint-Denis.

En Seine-Saint-Denis, environ 3000 structures accompagnent les 16-25 ans. Dans le cadre du plan régional d'insertion pour la jeunesse des quartiers prioritaires (Prij), c'est le département qui mobilise le plus de référent-e-s de parcours (40 sur 175 en Île-de-France). Les pratiques d'« Aller vers » et de repérage s'ancrent de plus en plus dans les postures professionnelles, aussi bien dans le milieu associatif, qui les a initiées et pense de nouvelles stratégies, que dans les services publics de l'emploi, ceux-ci menant davantage d'actions « hors les murs ».

En parallèle, les mesures dédiées aux jeunes se multiplient, et certaines évoluent. C'est le cas, par exemple, de la garantie jeune et du parcours intensif d'accompagnement, désormais regroupés dans le contrat d'engagement jeune (CEJ). Dans le cadre du déploiement de ce contrat, le gouvernement appelle les associations à développer et à poursuivre les démarches d'Aller vers, les Missions locales à faire évoluer leurs postures d'accompagnement et les collectivités à participer activement à cette démarche.

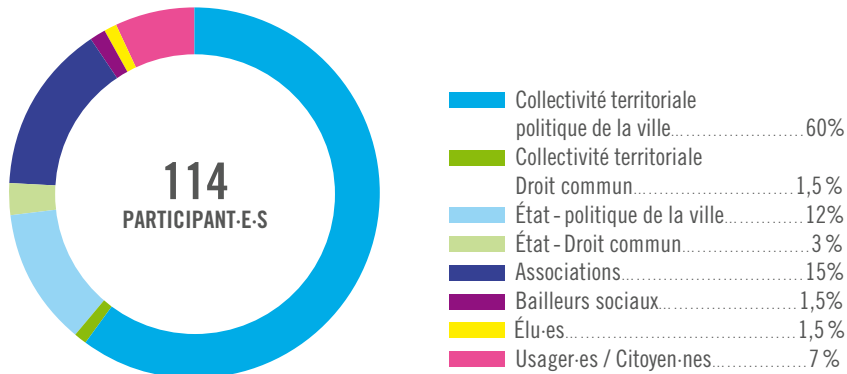
Cette matinée de décryptage a permis, dans un premier temps, de présenter la cartographie des opérateur-riche-s de l'Aller vers dans le département (lauréats du plan d'investissement dans les compétences 100 % Inclusion) et de faire un point d'étape sur les mesures dédiées aux jeunes, avec un focus porté spécifiquement sur le CEJ.

Nous avons également proposé un retour d'expérience autour de la coordination des acteur-riche-s jeunesse à Clichy-sous-Bois, à travers le témoignage de Pierre Mouget. Après avoir présenté le travail au quotidien des deux référents de parcours, il a partagé avec les participant-e-s ses réflexions sur cette expérience nouvelle de l'Aller vers dans le cadre du Prij et du projet « Repérer les invisibles ».

Les pratiques d'« Aller vers » et de repérage s'ancrent de plus en plus dans les postures professionnelles, dans le milieu associatif comme dans les services publics de l'emploi.

1.5 Éducation, réussite éducative, jeunesse

RÉPARTITION DES PARTICIPATIONS
PAR TYPE D'ACTEUR-RICES



LES POLITIQUES ÉDUCATIVES LOCALES

Ateliers - 8 avril, 10 juin, 3 octobre et 16 novembre – 65 participant-e-s

Avec : Valérie Becquet, professeure des universités en sciences de l'éducation et de la formation, Université Cergy-Paris; Saléha Belkacem, directrice de l'action éducative, Romainville; Daniel Frandji, professeur des universités, Université de Lyon 2; Nadège Haberbusch, formatrice et co-directrice des Enfants du Jeu, Saint-Denis; Benjamin Moignard, professeur des universités, Université Cergy-Paris; Sylvia Roudaut, chargée de mission projet éducatif global et convention territoriale globale, Noisy-le-Sec; Stéphanie Rubi, professeure des universités en sciences de l'éducation et de la formation, Université Paris-Descartes, Cerlis (Centre de recherche sur les liens sociaux).

La Seine-Saint-Denis compte aujourd'hui douze Cités éducatives dont la mise en place s'est effectuée par étapes entre 2019 (année du lancement national de la démarche) et 2022. Le principe de la « troïka », lieu de gouvernance partagée entre l'État, l'Éducation nationale et les collectivités locales, est un élément distinctif de la Cité éducative. Il constitue une nouvelle étape dans l'affirmation du « partenariat » comme marqueur des politiques éducatives locales. Depuis

les années 2000, les acteurs locaux ne sont plus cantonnés au secteur périscolaire et au fonctionnement matériel et technique de l'école ; ils sont également sollicités pour la prise en charge de problématiques de décrochage, de violences... L'évolution du rôle des collectivités et de leurs partenaires instaure ainsi « un nouvel ordre éducatif local », selon l'expression du chercheur Choukri Ben Ayed. Ce « nouvel âge » réaffirme l'importance de la proximité comme espace privilégié de l'action éducative. Il se manifeste par la rapide succession de dispositifs – projets éducatifs de territoire (PEdT), projets éducatifs globaux (PEG) puis Cités éducatives – destinés à encadrer les relations entre l'État, l'Éducation nationale et les acteurs locaux. Celles entre la politique de la ville et les politiques d'éducation prioritaire (ou compensatoires), s'entremêlent. Jean-Yves Rochex, professeur des universités, observait en 2021 une tendance des politiques de l'éducation prioritaire à s'ancrer dans une approche très individualisée des conditions de la réussite scolaire, plutôt que sur un principe d'action ciblée à l'échelle d'un territoire.

Alors que Profession Banlieue avait ouvert un espace de réflexion, en 2021, sur le projet de réforme de l'éducation prioritaire et l'expérimentation des contrats d'accompagnement locaux, nous avons souhaité proposer aux acteur-ric-e-s de l'éducation une réflexion permettant de situer les Cités éducatives dans le paysage de l'action éducative territorialisée. Profession Banlieue a fait appel à Benjamin Moignard et à l'Observatoire Universitaire International Éducation et Prévention (Université Paris-Est-Créteil) pour construire des ateliers portant sur quatre sujets soulevés par le programme des Cités éducatives.

ATELIER 1 – Des projets éducatifs de territoire aux Cités éducatives : quelles sont les dynamiques des politiques éducatives locales ?

Lors de cet atelier, Daniel Frandji s'est attaché à l'analyse du processus dit de « territorialisation de l'action éducative » à travers l'étude de deux temps forts de l'action publique : celui de la refondation de l'éducation prioritaire, en 2013, et celui de la réforme des « rythmes scolaires » et de la généralisation des PEdT, entre 2013 et 2017. Il a invité à nuancer l'idée d'un retrait de l'État de la sphère locale, retrait qui s'effectuerait de façon homogène, linéaire et continue. Le fonctionnement par « contrat » matérialise effectivement les « partenariats » et marque un effritement du modèle politique centralisé. Pour autant, l'État n'agit pas partout de la même manière. Sur une période donnée, il peut adopter des rôles ou des conceptions différentes de l'éducation. Les attributions des acteur-ric-e-s sont donc plus complexes qu'il n'y paraît. Dans ce contexte, les politiques éducatives locales s'interrogent sur les inégalités territoriales, l'État apparaissant alors comme l'acteur garant. Sylvia Roudaut, qui a été chargée de mission PEdT et PEG dans plusieurs communes séquano-dionysiennes, a témoigné des effets de ces politiques publiques sur la mise en œuvre des actions locales dont elle a eu la charge. Elle a évoqué le « coup d'accélérateur » à la démarche partenariale provoqué par le PEdT, et signalé que des PEG peuvent être vus comme des « outils de transformations » de l'action publique locale.

ATELIER 2 – Qui sont les professionnel-le-s de l'éducation qui accompagnent les jeunes adultes ?

Les métiers de l'animation se sont structurés dans les années 1970 avec le mouvement d'éducation populaire. La politique jeunesse est récente, et ses métiers, en émergence, correspondent à une constellation de fonctions (plus ou moins fortement corrélées) ayant pour point commun de se

placer sous la bannière du « secteur jeunesse ». Et au fait, comment faut-il désigner ces professionnel-le-s ? Professionne-le-s de la jeunesse ? Professionne-le-s jeunesse ? Valérie Becquet choisit l'appellation de « professionne-le-s pour les jeunes », qui embrasse toutes les personnes concernées, que la question de la jeunesse soit première ou secondaire dans leurs objectifs. L'enseignante-chercheuse adopte, pour éclairer les contours de ces métiers, la notion de « professionnalité », qui pense le rapport entre compétence et qualification et intègre aussi le champ de la pratique et du contexte. Ces métiers subissent de fortes influences des pouvoirs politiques, qui définissent ce qu'ils attendent de ces professionnel-le-s pour résoudre des problèmes de société. De ce fait, la redéfinition des discours politiques produit des incertitudes. Dans le champ de la politique de la ville, les politiques publiques créent des professionne-le-s tel-le-s que les coordinateur-ric-e-s de programme de réussite éducative ou les chef-fe-s de projets des Cités éducatives. L'émergence de ces nouveaux métiers vient abonder la catégorie dite des « métiers du flou » de Gilles Jeannot, c'est-à-dire des métiers créés par l'action publique. Ceux-ci doivent alors composer avec des métiers plus « établis » – travailleur-e-s sociaux-ales, enseignant-e-s – dont les compétences sont plus règlementées et garantes d'une « norme éducative ». Les ajustements nécessaires s'accompagnent, pour Valérie Becquet, d'« épreuves de professionnalité » par lesquelles les « professionne-le-s pour les jeunes » se sentent régulièrement dans l'obligation de prouver l'utilité de leur fonction.

ATELIER 3 – Quelle capacité d'agir des enfants et des familles au sein des dispositifs éducatifs ?

Lors de cet atelier, Stéphanie Rubi et Nadège Habermusch ont proposé aux participant-e-s d'interroger les termes de la participation et de consacrer un temps collaboratif à l'analyse des pratiques professionnelles. À travers la notion de jeu libre comme levier à la libre décision, Nadège Habermusch a questionné ce qui relève de l'injonction et ce qui relève de l'émancipation dans les dispositifs éducatifs.

Dans un contexte d'inflation de la norme participative, l'empowerment – ou la capacité d'agir – deviennent des termes ambivalents comportant un risque de dévoiement. Ce risque est d'autant plus important lorsqu'on fait face à des mineur-e-s et à des populations vulnérables ou rendues vulnérables. Stéphanie Rubi nous a invité à nous interroger sur la volonté émancipatrice et transformatrice des acteur-ric-e-s qui portent ces démarches. La multiplicité des acteur-ric-e-s des politiques éducatives locales a eu tendance à faire taire la part de conflictualité. Pourtant, les valeurs et les principes éducatifs ne peuvent pas être les mêmes pour tou-te-s, et les conflits d'usage sont inévitables.

À ce titre, l'éducation au jeu libre et à la libre décision, promue par Nadège Habermusch, semble fondamentale pour permettre aux enfants d'expérimenter par eux-mêmes la prise de décision collective. L'élaboration de règles par les joueurs eux-mêmes, les négociations inhérentes et les concessions indispensables pour débloquer les parties de jeu sont ainsi des expérimentations sociales. Le jeu libre diffère ainsi des jeux qui demandent à l'enfant de se conformer à une norme qu'il n'a pas élaborée. Le rôle de l'adulte est de créer les conditions de l'expérimentation. Les professionnel-le-s sont garant-e-s d'une expérience de l'enfant menée dans un cadre respectueux de chacun, et qui lui permet de « décider pour lui-même ».

ATELIER 4 – Le climat éducatif : interroger l'éthique et les tensions autour de l'action éducative territorialisée

En France, plus qu'ailleurs, l'école est un levier d'ascension sociale. Les politiques éducatives territoriales s'intéressent aux solutions permettant de régler la question des inégalités sociales, et

se penchent sur les symptômes de ces inégalités. De nouvelles problématiques éducatives émergent (violences, décrochage scolaire, laïcité, genre...). L'école doit maintenir un ordre social, et en France, elle a beaucoup plus recours à la sanction que dans les autres pays européens, créant ainsi une tension entre instruction scolaire et éducation. Cette imbrication des questions sociales et des questions scolaires rend impossible la définition à la seule échelle locale des politiques éducatives territorialisées. Les nouvelles problématiques éducatives, créées par la massification et la démocratisation scolaire, ont également engendré des transformations des politiques éducatives locales et des professionnalités éducatives. Pour régler ces problématiques, la notion de « climat scolaire » permet de déterminer un objet incluant les éléments constitutifs et les objectifs d'une qualité de vie à l'école. Benjamin Moignard explique ainsi les corrélations entre réussite et climat scolaire. Si un mauvais climat scolaire n'empêche pas un bon élève de réussir, il est indispensable à la réussite des enfants des milieux défavorisés. De même, il présente les conclusions de ses études sur le lien entre violence et climat scolaire. Il invite également à observer l'évolution des relations entre l'Éducation nationale et les collectivités territoriales, relations qui relèvent parfois de la sous-traitance. La notion de climat éducatif, qui inclut la diversité des acteur-ric-e-s concerné-e-s, montre qu'il n'y a pas de déterminisme social; l'action publique a un impact positif sous réserve de manipuler les bons leviers, à savoir la stabilité des équipes, l'amélioration de l'ancrage local et la rationalisation du recours à la sanction dans les établissements.

LA PÉDAGOGIE PAR LE SPORT : QUEL HÉRITAGE SOCIAL DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES 2024 ?

L'école et la ville – 12 mai – 8 participant-e-s

Avec : Jean-Philippe Damie, directeur départemental de l'Union nationale sport scolaire (UNSS 93); Fabrice Demazeux, conseiller technique EPS, DSDEN 93; Gilles Vieille-Marchiset, professeur des universités, Université de Strasbourg; Valentin Moyné, professeur d'EPS, collège Gustave Courbet, Romainville (établissement labellisé « Génération 2024 »); Gabrielle Tuleu, chargée de mission à la DAASOP (Délégation académique à l'action sportive, à l'olympisme et au paralympisme), rectorat de l'Académie de Créteil.

Les incitations à promouvoir la culture sportive, qui se multiplient à l'approche des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) 2024, prennent un sens particulier en Seine-Saint-Denis, territoire hôte. C'est ce qu'illustre le dispositif « 30 minutes d'activité physique quotidienne à l'école élémentaire », qui porte aussi des objectifs de promotion de la santé. Au-delà de l'évènement des JOP, les nouvelles pratiques qui s'appuient sur la pédagogie par le sport peuvent-elles perdurer et s'inscrire dans une forme « d'héritage social », au bénéfice des enfants et des jeunes de la Seine-Saint-Denis? Afin d'aborder cette question, Profession Banlieue s'est rapprochée de Gilles Vieille-Marchiset. Pour ce sociologue, membre du conseil scientifique de l'Agence pour l'éducation par le sport, l'innovation pédagogique portée par le secteur sportif émerge grâce aux coopérations entre acteur-ric-e-s, coopérations rendues nécessaires par le partage de difficultés rencontrées. Ces alliances et les logiques « ascendantes » sont à rechercher pour inscrire véritablement les innovations pédagogiques dans la cadre d'un héritage social.

La préparation de la journée de réflexion a pris la forme d'une recherche des écosystèmes locaux favorables aux coopérations et à l'innovation pédagogique. Ce n'est donc pas une démarche de retour d'expérience individuelle qui a été menée, mais plutôt un retour d'expérience d'un

collectif d'acteur-ric-e-s coopérant sur un projet. Afin de rechercher ces collectifs, Profession Banlieue a contacté des établissements secondaires labellisés « Génération 2024 ». Ce label vise à développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes. Sur les cinq établissements séquano-dionysiens du secondaire labellisés en 2021, le choix s'est porté sur le collège Gustave Courbet, à Romainville, déjà engagé dans des actions en partenariat avec le Comité départemental olympique et sportif (CDOS 93). À partir de l'interview de Valentin Moynes, professeur d'EPS à l'initiative d'une action de sensibilisation au sport paralympique, Profession Banlieue a recherché les acteurs qui ont contribué à créer les ressources indispensables à la mise en œuvre de cette action : direction municipale des sports, services de l'Académie de Créteil et de la DSDEN 93, clubs sportifs, CDOS, union nationale sport scolaire...

Initialement planifiée pour décembre 2021, la journée de réflexion a été reportée à mai 2022 compte tenu de l'interdiction faite aux personnels Éducation nationale de se déplacer pour des formations en présentiel. Ce contexte particulier a entraîné une faible mobilisation des équipes. Pour autant, ce travail, riche en enseignements, a fourni à Profession Banlieue l'occasion de réaliser plusieurs observations.

D'une part, malgré sa dimension transversale, les professionnel-le-s de la politique de la ville abordent peu le sujet du sport, et ceux-celles du sport sont peu référencé-e-s et peu sollicité-e-s, donc peu présent-e-s dans les espaces de mise en réseau de la politique de la ville. On notera par exemple, les difficultés rencontrées pour parvenir à identifier l'association départementale des directeurs des services municipaux des sports, a fortiori ses membres. Il semble donc que si les acteur-ric-e-s du sport du territoire ont une très bonne connaissance de leur écosystème, l'accès à l'information est plus ardu pour les autres professionnel-le-s.

Sur le volet des coopérations éducatives, les professionnel-le-s du sport témoignent du fait que les législations applicables à l'encadrement des jeunes (législations auxquelles ils sont soumis, et qui diffèrent de celles du secteur de l'animation socio-éducative), n'incitent ni aux partenariats ni à la transversalité.

Enfin, le déficit du nombre d'équipements sportifs en Seine-Saint-Denis n'est pas propice aux coopérations entre acteur-ric-e-s. De ce fait, les relations avec les clubs, les municipalités et les professeur-e-s d'EPS sont parfois marquées par des tensions, voire une concurrence, sur l'accès de leurs publics ou adhérent-e-s aux équipements sportifs. Et pourtant, malgré ces difficultés, les compétences et le savoir-faire des professionnel-le-s du sport produisent des projets à forte valeur éducative qui constituent des leviers importants de réussite et d'épanouissement des jeunes de la Seine-Saint-Denis.

RÉUNIONS DÉDIÉES AUX ÉQUIPES DES PROGRAMMES DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

10 février, 14 juin et 17 novembre – visioconférence et présentiel – 29 participant-e-s

Les réunions dédiées aux équipes des programmes de réussite éducative (PRE) sont à la fois un lieu d'échange entre pair-e-s, un espace d'expression des pratiques professionnelles et un temps de partage sur l'exercice des métiers de coordinateur-ric-e et de référent-e de parcours.

Thème majeur de l'année 2022, l'évaluation du contrat de ville a été abordée à travers une réflexion sur le fonctionnement de l'appel à projet du contrat de ville. Depuis leur création, les PRE élargissent tous les ans au contrat de ville, auquel ils répondent sous la forme de trois à cinq dossiers CERFA en moyenne. Les coordinateur-ric-e-s déplorent le temps passé à l'écri-

ture et à la rédaction de bilans. Certain-e-s estiment que la création des PRE en 2005, puis la reconnaissance de leur pertinence, devraient permettre d'envisager un financement pluriannuel dans le cadre de la prochaine contractualisation. La longévité du dispositif soulève également la question de la place du droit commun.

Une séance de l'année a été consacrée à une question relevant de l'éducation et du soutien à la parentalité, de façon à proposer un temps de qualification s'adressant à tous les métiers des PRE. Profession Banlieue a demandé à Laurence Blin, coordinatrice du PRE de La Courneuve et autrice d'un mémoire sur les familles tamoules sri lankaises et l'école, de réaliser une présentation de ses travaux. Cette intervention s'est appuyée à la fois sur les apports des sciences sociales et sur une analyse professionnelle et personnelle. Elle a fait l'objet d'une publication, de façon à élargir la portée de ce temps de qualification à tou-te-s les professionnel-le-s intéressés. Laurence Blin a invité à questionner le rapport des professionnel-le-s au multilinguisme, et à s'interroger sur la catégorisation de certaines familles en « familles immigrées », avec ses conséquences sur l'accompagnement à la parentalité. Si les bienfaits du multilinguisme sont aujourd'hui plus médiatisés, la professionnelle constate qu'un nombre important d'orientations vers son PRE repose encore sur l'idée que la communication dans une langue étrangère à la maison est une cause des difficultés scolaires. Elle cherche, enfin, à déconstruire la représentation d'une communauté tamoule sri lankaise qui serait repliée sur elle-même, proposant de s'appuyer sur l'histoire pré-migratoire pour révéler les mécanismes de discriminations et de ségrégations.

Enfin, les problématiques de santé prennent une place croissante dans les réunions PRE. Les professionnel-le-s tentent, à leur échelle, de mettre en place des moyens mutualisés pour partager les ressources encore disponibles sur le territoire : consultations d'orthophonie, de psychologie ou encore de psychomotricité... Ils-elles constatent avec beaucoup d'inquiétudes que les retards de diagnostics et de prises en charge amoindrissent l'épanouissement des enfants et altèrent leurs chances de réussite scolaire. La question de la santé et de la réussite éducative sera portée collectivement lors d'une prochaine édition de L'École et la ville, en partenariat avec la DSDEN 93. Cette journée fournira également l'occasion de rappeler la contribution des professionnel-le-s des PRE au volet éducation du contrat de ville.

Questionner le rapport des professionnel-le-s au multilinguisme, et s'interroger sur la catégorisation de certaines familles en « familles immigrées ».

RÉUNIONS DÉDIÉES AUX COORDINATEUR-RICE-S DE CITÉS ÉDUCATIVES

20 septembre, 18 octobre – visioconférence et présentiel – 12 participant-e-s

Les réunions dédiées aux coordinateur-ric-e-s de Cités éducatives constituent un nouveau groupe mis en place en 2022. Une demande d'un coordinateur est à l'origine de cette initiative. Il s'interrogeait sur la mise en place d'un espace de rencontres entre professionnel-le-s, consacré à des échanges sur des aspects techniques et opérationnels (ingénierie de projet, recherche de partenaires, retours d'expériences...). De nombreux espaces d'accompagnement existent au niveau national, régional ou départemental, mais la proximité géographique des Cités éducatives participantes lui semblait de nature à faciliter la transmission des pratiques. Ce coordinateur a donc contacté Profession Banlieue, qui lui a présenté les principes de ses groupes dédiés.

Les rencontres départementales des Cités éducatives, lancées le 28 juin 2022 par la Préfecture de département, ont permis de sonder les professionnel-le-s et de leur proposer de manifester leur intérêt pour une réunion de réflexion sur la pertinence de cette idée.

La première réunion s'est mise en place avec six coordinateur-riche-s – chef-fe-s de projet opérationnel-le-s des mairies sur les dix postes occupés dans le département. Les professionnel-le-s présent-e-s ont reconnu la nécessité d'une structure intermédiaire pour assurer la mise en réseau. Une tentative d'organisation d'une réunion des coordinateur-riche-s de Cités éducatives avait eu lieu quelques mois plus tôt, mais avait échoué compte tenu du temps nécessaire à l'identification des acteur-riche-s et à l'organisation d'un temps commun.

Les principes fondateurs du groupe ont alors été déclinés :

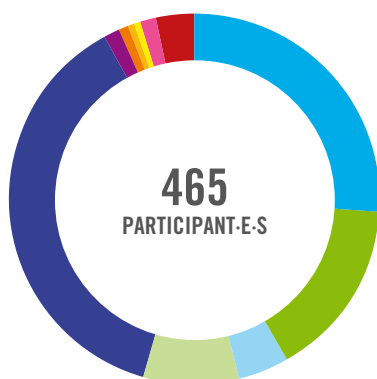
- › le partage de ressources facilitant l'exercice des missions (notes de cadrage, appels à projets, coordonnées des partenaires, outils de travail...),
- › la confidentialité des échanges et l'anonymisation des traces écrites,
- › l'accueil des nouveaux professionnel-le-s,
- › la réalisation d'une newsletter par Profession Banlieue, pour capitaliser les ressources, diffuser l'actualité et partager l'agenda des Cités éducatives du réseau.

Le travail réalisé a permis de repérer les nouveaux-elles coordonnateur-riche-s et d'accueillir les jeunes professionnel-le-s, satisfait-e-s de trouver un espace leur permettant de faire part de leurs difficultés sans porter atteinte à l'image de leur collectivité. Le groupe s'est proposé de s'élargir aux coordinateur-riche-s des Cités éducatives de l'Éducation nationale dès janvier 2023. La question des champs de compétence entre les deux missions étant un enjeu important pour incarner un niveau de coopération opérationnelle au-delà de la « troïka » (qui se situe au niveau d'une coopération stratégique).

1.6

Égalité, lutte contre les discriminations, accès aux droits et santé

RÉPARTITION DES PARTICIPATIONS
PAR TYPE D'ACTEUR-RICES



Collectivité territoriale politique de la ville.....	26%
Collectivité territoriale Droit commun.....	16%
État - politique de la ville.....	5%
État - Droit commun.....	8%
Associations.....	38%
Bailleurs sociaux.....	1,5%
Agences, chambres consulaires, CDC, EPA-EPC-EPIC.....	1%
Entreprises du secteur privé.....	0,5%
Élu-es.....	1%
Usager-es / Citoyen-nes.....	1,5%
Autres acteur-rices.....	3%

FORMATIONS ET JOURNÉES DE SENSIBILISATION « VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET LAÏCITÉ »

Formations Seine-Saint-Denis – 14, 15 février et 12, 13 septembre – 11 participant-e-s

Formations Île-de-France – 23 mai et 9 décembre – 227 participant-e-s

Trois sessions de formation de niveau N3 (2 jours de formation par session) ont été proposées par Profession Banlieue dans le cadre de la convention socle entre les centres de ressources franciliens et la Préfecture de Région Île-de-France. Si la session du mois de février a peiné à trouver ses participant-e-s, les évaluations des stagiaires restent cependant très positives et sont marquées par l'évolution des points de vue. Les stagiaires témoignent de réticences par rapport à cette formation, obligatoire pour les adultes-relais, dont le thème est parfois perçu comme rébarbatif et polémique. Néanmoins, au moment du bilan, ils-elles disent se sentir plus compétent-e-s sur le volet de l'argumentation juridique. La formation est également appréciée pour son côté ludique. Les difficultés à mobiliser un public ont amené Profession Banlieue à développer des partenariats. Le service formation de l'EPT Grand Paris Grand Est a ainsi fait appel au centre de ressources pour animer deux sessions, relayées par les services formation des villes membres. Malheureusement, l'EPT a été confronté aux mêmes difficultés de mobilisation des acteurs de

terrain, et une seule des deux sessions a pu être maintenue.

Profession Banlieue a également contribué à la mise en place des journées de sensibilisation proposées par la Préfecture de Région Île-de-France (1 jour de formation par session). Ces journées rencontrent un franc succès en termes de fréquentation. Elles se concluent régulièrement par un regret des stagiaires de ne pas avoir bénéficié de deux jours de formation, les contenus étant très denses et les temps d'analyse des pratiques réduits. Ces expériences contrastées alimentent les questionnements de Profession Banlieue sur les modalités de déploiement de cette formation. Nous avons soumis auprès de la Préfecture de la Seine-Saint-Denis l'idée d'une réflexion élargie à l'ensemble des formateur-riche-s « Valeurs de la République et Laïcité », afin de mieux porter le sujet auprès des professionnel-le-s.

SENSIBILISATION ET APPROPRIATION DES ENJEUX DU NUMÉRIQUE INCLUSIF EN SEINE-SAINT-DENIS

Formation - 14 avril, 25 avril, 10 mai, 20 septembre, 6 octobre et 22 novembre – 84 participant-e-s

Avec : Nicolas Brard, formateur-chef de projet au Hub Francil'in ; Damien Monnerie, formateur-directeur du Hub Francil'in ; Bruno Louis Séguin, formateur-directeur du Hub Francil'in.

À l'automne 2021, le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis a lancé un marché pour amener une formation de sensibilisation aux enjeux du numérique inclusif en direction des professionnel-le-s de l'insertion, de l'action sociale et de la médiation numérique. Ce marché a été financé grâce aux crédits du plan départemental de stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté. Profession Banlieue et le Hub Francil'in, groupement d'intérêt économique pour l'accompagnement des acteurs franciliens de l'inclusion numérique, ont répondu conjointement à l'appel d'offre, dont l'objectif était de concevoir et d'animer une formation aux enjeux de l'inclusion numérique. L'animation du groupe de travail Exclusion/ inclusion numérique, en 2021, avait donné l'occasion de rencontrer le Hub Francil'in et de réaliser une forme d'état des lieux de l'inclusion numérique sur le territoire.

La conception de la formation a mobilisé à la fois des ressources issues de monde de la recherche et les savoirs expérientiels de Nicolas Brard, Damien Monnerie et Mélanie Thomas. Une approche innovante a été proposée dans la sphère de la formation au numérique. Il ne s'agissait pas seulement de proposer une formation à la « prise en main » d'outils numériques destinés à un public cible, mais de construire des séquences présentant l'état de la recherche en sciences sociales en matière d'inclusion numérique. Par ailleurs, la formation devait être ancrée sur le territoire et donner à voir l'écosystème local. Atteindre l'ensemble de ces objectifs en l'espace d'une journée de formation (7 heures) représentait donc un véritable défi pédagogique.

La première partie de la formation était consacrée à la transmission de repères permettant d'appréhender l'inclusion numérique comme une politique publique et de développer l'esprit critique des stagiaires. La seconde partie, quant à elle, était dédiée à la présentation des acteurs et des outils propres à cette politique publique.

Conçue comme pouvant s'adresser à tou-te-s les professionnel-le-s, quels que soient leurs secteurs d'intervention, la formation s'est aussi attachée à dresser un panorama aussi large que possible de l'état des connaissances, tout en restant accessible et ludique. Elle a reçu un très bon accueil de la part des participant-e-s. Les contenus ont été jugés denses, certains suggérant même une formation sur deux jours. Le format, interactif et ludique, a également été apprécié. La part des

coordinateur-riche-s de projets numériques et de conseiller-e-s numériques a été importante, signe d'un fort besoin d'interconnaissance dans un champ émergent où les acteur-riche-s ressentent à la fois un manque d'articulation des dispositifs, des vides d'interventions à certains endroits et des redondances à d'autres. La visibilité globale de l'action et des acteurs impliqués leur apparaît comme une nécessité. Enfin, la formation a coïncidé avec l'arrivée d'un nouveau métier de l'inclusion numérique : les conseillers numériques. Les groupes de travail de la formation ont permis de recueillir leurs retours d'expérience. Les conseillers numériques présents se sont interrogés sur la définition de leurs missions. L'accès aux droits a pris, dès leur prise de fonction, une place prépondérante dans leurs relations avec le public. L'éducation aux outils numériques pour l'autonomie des usagers, pourtant présentée comme le cœur de leur mission, n'occupe en réalité qu'une part mineure de leur temps de travail. Les conseillers numériques, dont le déploiement avait pour objectif de répondre aux difficultés d'accès au numérique, sont eux-mêmes en difficulté face aux conséquences de la dématérialisation des services publics.

QUE FAIT LA VILLE À LA SANTÉ ? SÉGRÉGATION ET INÉGALITÉS SOCIALES DE SANTÉ EN TERRITOIRES POPULAIRES

Décryptage – 16 juin – 16 participant-e-s

Avec : *Laure Pitti*, maîtresse de conférences en sociologie, Université Paris 8 ; *Audrey Mariette*, maîtresse de conférences en science politique, Université Paris 8.

L'épidémie de Covid-19 a révélé et creusé les inégalités sociales et économiques auxquelles doivent faire face les habitant-e-s des quartiers populaires de la Seine-Saint-Denis. La population y a été durement, et plus fortement qu'ailleurs, frappée par la crise sanitaire. Si, en France, l'action publique a longtemps distingué inégalités sociales et inégalités territoriales de santé, la spatialisation de ces inégalités est un enjeu central pour comprendre et analyser les effets de la ségrégation urbaine sur la santé.

À partir d'enquêtes menées principalement en Seine-Saint-Denis, département le plus pauvre de France hexagonale et régulièrement stigmatisé, depuis 40 ans, comme l'archétype des « banlieues à problèmes », Audrey Mariette et Laure Pitti ont proposé d'analyser pourquoi et comment le cumul d'inégalités en territoires urbains a des effets sur la santé des habitant-e-s, ainsi que le rôle que jouent les politiques de santé dans ces espaces urbains souvent relégués. La « santé » n'étant pas seulement « l'absence de maladies », mais comme la définit l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), un « état de complet bien-être physique, mental et social », on comprend aisément qu'au-delà du nombre de morts, l'épidémie a accentué les inégalités sociales cumulées en provoquant une dégradation générale des conditions de travail et de vie, ce qui a eu de facto pour conséquence de dégrader la santé des habitant-e-s.

Si les dispositifs de santé publique et des solidarités locales ont contribué à atténuer l'impact de l'épidémie, la Seine-Saint-Denis a été frappée plus durement que d'autres départements. Le système de santé a joué un rôle dans la surmortalité qui a touché la population en raison d'inégalités de prises en charge médico-sociale résultant de décennies de libéralisation, de restrictions budgétaires et d'indexation des politiques de santé sur des impératifs de rentabilité (moins de médecins, généralistes ou spécialistes ; moins d'hôpitaux et moins de lits ; moins d'accès et de recours aux soins). Cette situation inédite a permis, malgré tout, de rappeler la force du local en temps de pandémie, soulignant l'importance du rôle des collectivités territoriales, des collectifs

de travail existants et de l'ensemble des acteur-ric-e-s locaux-ales, au-delà des professionnel-le-s de santé. Mais, la pandémie aura-t-elle un effet sur les politiques de santé ? Les pratiques locales telles que les structures d'exercice coordonné participatives, actuellement expérimentées, seront-elles généralisées ?

ORIENTATION SEXUELLE, IDENTITÉ DE GENRE, TRANSIDENTITÉ : COMPRENDRE, ACCUEILLIR, ACCOMPAGNER

Matinée – 29 novembre – 16 participant-e-s

Avec : Yanis Khames, coordinateur du mouvement Pride des Banlieues ; Axel Ravier, doctorant en sociologie au DySoLab, Université de Rouen et au Centre en études genre, Université de Lausanne.

En France, la tolérance et l'acceptation des minorités sexuelles et de genre ont progressé, mais les stéréotypes et les idées reçues sont encore vivaces. Le 4 août, à l'occasion du 40ème anniversaire de la dépénalisation de l'homosexualité, Claire Hédon, Défenseure des droits, alertait sur l'ampleur et la persistance des discriminations subies par les personnes LGBTQIA+, que ce soit dans les champs de l'emploi, du logement, de la santé ou d'autres domaines de la vie courante. Les marches des fiertés, et plus récemment la Pride des Banlieues, dont la première édition a été organisée en 2019 à Saint-Denis, en témoignent, défendant les droits des personnes LGBTQIA+ des quartiers populaires.

Aujourd'hui, même si ces droits ont évolué et semblent avancer, un effort d'information et de formation doit être engagé. L'accueil et la prise en charge des personnes LGBTQIA+ doivent, en toute circonstance, être basés sur la bienveillance, l'absence de jugement ou de questionnement intrusif et, dans le respect de toutes et tous, en prenant en compte leurs besoins spécifiques.

En introduction à son intervention, Axel Ravier a rappelé que les recherches sur l'homosexualité sont récentes ; elles ont commencé à l'époque du Sida, lorsque se posait la question des « modes de vie gay » pour contrôler l'épidémie. L'intervenant est ensuite revenu sur le vécu des homosexuel-le-s qui vivent dans les quartiers populaires, en insistant notamment sur les enjeux de masculinités et sur les principales caractéristiques de leurs modes de vie. À partir de témoignages de personnes vivant en banlieue parisienne, il a mis en évidence les injonctions complexes et contradictoires auxquels sont soumis les gays, et plus largement les personnes LGBTQIA+, dans les quartiers populaires. Comment vit-on son homosexualité lorsqu'on habite dans une cité de la banlieue parisienne ? Quels sont les effets de la marginalisation spatiale et des discriminations raciales sur l'identification homosexuelle des personnes étudiées ?

Yanis Khames a exposé les fondements et motivations qui ont amené l'association Saint-Denis ville au cœur à créer le mouvement Pride des Banlieues. Il a ensuite animé un atelier de deux heures qui a permis aux participant-e-s d'appréhender et d'approfondir leurs connaissances sur les notions de sexe, de genre, d'identité de genre, d'orientations sexuelles... La question d'assumer ou non sa sexualité peut se poser non seulement pendant la jeunesse, au moment où l'on construit son identité, mais aussi à tout moment de la vie.

Yanis Khames a ensuite prodigué quelques conseils de bons sens, mais pas inutiles à rappeler, pour accueillir les publics LGBTQIA+ : écouter la personne sans poser de jugement ou de normes, afficher son soutien via un drapeau ou une affiche, se former, se questionner en équipe et mettre en place des actions liées au sujet, et monter des actions en lien avec des associations communautaires.

RÉUNIONS DÉDIÉES AUX COORDONNATEUR-RICE-S SANTÉ

3 février, 28 mars, 27 juin, 29 septembre et 13 décembre – 62 participant-e-s

En dehors des instances de travail en lien avec les questions de santé, des réunions rassemblant les coordonnateur-ric-e-s Atelier santé ville (ASV) étaient régulièrement organisées. Depuis 2020, suite au contexte de la crise sanitaire, ces réunions régulières d'information rassemblent désormais l'ensemble des professionnel-le-s des démarches territoriales de santé du département : ASV, contrat local de santé (CLS) et conseil local de santé mentale (CLSM). À chaque séance, une ville différente accueille ces réunions.

La première réunion de l'année a eu lieu en février, en visioconférence. Un travail de consultation de l'ensemble des coordonnateur-ric-e-s santé, via un questionnaire en ligne, avait permis de lister les sollicitations reçues et les actions menées à la demande des différentes institutions du territoire depuis le début de la crise sanitaire. Il s'agissait, dans un premier temps, de mettre en commun ces informations et de voir dans quelle mesure le constat porté par certains collègues (sur-sollicitation des villes qui entraîne une mobilisation quasi-immédiate des professionnel-le-s sans créer de partenariats durables et sans liens, voire sans retours avec les principaux-ales concerné-e-s, à savoir les coordonnateur-ric-e-s ASV et/ou CLS) faisait consensus ou non. Puis dans un deuxième temps, si le constat était partagé, proposition serait faite d'interpeller les institutions concernées.

La réunion de mars s'est tenue à Pierrefitte-sur-Seine. Après une présentation du Pôle prévention et promotion de la santé de la ville par Annabelle William, coordinatrice ASV et CLS, les résultats de la consultation menée en février ont été partagés avec le groupe. Tou-te-s se sont accordé-e-s pour dire que la crise sanitaire a montré le rôle et l'importance des coordinations ASV, CLS et CLSM sur les territoires, mais aussi le besoin de réexpliquer le rôle des coordonnateur-ric-e-s à certain-e-s élu-e-s (et autres Direction générale adjointe et Direction générale des services). Le souhait a été exprimé de se recentrer sur les « vraies » missions de coordination.

En juin, la réunion s'est tenue à Bondy, où Sophie Aguessy, coordinatrice ASV et CLS, a présenté le territoire et l'organisation du Centre municipal de santé. Les discussions se sont poursuivies autour des questions des données disponibles en vue de l'évaluation des contrats locaux de santé. Différentes ressources statistiques et méthodologiques ont été partagées.

En septembre, c'est à Romainville que Laurence Lair, responsable du service prévention et coordinatrice CLS, a présenté l'organisation du service, avec un zoom sur le contrat local de santé et sur l'action sport santé. Une proposition a été formulée : mutualiser, à chaque réunion, des informations sur les partenaires avec lesquels les coordonnateur-ric-e-s santé mènent des actions de prévention et promotion de la santé en direction des professionnel-le-s et des publics.

La réunion de décembre s'est déroulée à Bagnolet. Solène Emeraud, coordinatrice ASV et CLS, a présenté la structuration du contrat local de santé, ainsi que le « Jeu des pistes », jeu de prévention du cancer du sein réalisé par les femmes du centre des Coutures et lancé dans le cadre d'Octobre Rose 2022. Un exemplaire du jeu a été remis aux participant-e-s, un autre restant disponible en prêt au centre de documentation de Profession Banlieue.

Suite au contexte de la crise sanitaire, ces réunions rassemblent l'ensemble des professionnel-le-s des démarches territoriales de santé du département.

JOURNÉE D'ACCUEIL DES COORDONNATEUR-RICE-S DES DÉMARCHES TERRITORIALES DE SANTÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

Rencontre – 6 octobre 2022 - 27 participant-e-s

Avec : Gwendal Bars, responsable du département politiques territoriales et urbains en promotion de la santé, Agence régionale de santé (ARS) Île-de-France; Juliette Paolotti, cheffe de projet éducation, culture et parentalité, mission Ville, Préfecture d'Île-de-France; Agnès Sztal, chargée de mission politique de la ville – promotion de la santé, PromoSanté Île-de-France.

Initié en 2020, le partenariat avec l'association PromoSanté Île-de-France, carrefour des ressources et des pratiques en promotion de la santé, et les centres de ressources politique de la ville franciliens (Pôle ressources Ville et développement social, Pôle ressources de la ville de Paris et Ressources urbaines) a permis la tenue d'une nouvelle Journée d'accueil des coordonnateur-riche-s des démarches territoriales de santé d'Île-de-France.

Cette journée était destinée aux coordonnateur-riche-s, mais aussi à leurs élu-e-s et aux responsables des services en charge des questions de prévention et promotion de la santé, qui étaient convié-e-s sur le temps de la matinée. Après un rappel des missions de PromoSanté Île-de-France et une présentation du réseau francilien des centres de ressources politique de la ville, les représentants de l'ARS et de la Préfecture d'Île-de-France ont présenté les enjeux de santé publique de leurs points de vue respectifs, ainsi que les actions proposées en faveur des quartiers prioritaires de la région.

La suite de la matinée, organisée sous forme de débats mouvants, a permis d'aborder les fondamentaux de la promotion de la santé, de la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé et de la coordination locale en santé.

L'après-midi, réservé aux coordonnateur-riche-s, était organisé sous forme de forum ouvert. Différents thèmes, choisis par les professionnel-le-s lors de leur inscription, ont été abordés par petits groupes : Comment concilier démarches ascendantes et démarches descendantes ? Comment adapter les actions selon les besoins des territoires ? Comment permettre l'accès et la compréhension par tous des actions et services en santé sur un territoire ? Comment développer son réseau de partenaires ? Atelier santé ville (ASV), contrat local de santé (CLS), conseil local de santé mentale (CLSM), maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) : comment articuler les dispositifs de coordination sur un territoire ? Quel plaidoyer en promotion de la santé auprès de sa hiérarchie et de ses partenaires ?

VISITE ET DÉBAT AUTOUR DE LA MÉMOIRE DES MIGRATIONS EN SEINE-SAINT-DENIS

Les Ateliers – 15 novembre – 22 participant-e-s

Avec : Jean-Barthélemy Debost, agent à la direction Europe et International du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, historien, administrateur de Profession Banlieue; Pierre-Jacques Derainne, historien, Maison des sciences de l'Homme, Dijon; Sarah Gensburger, sociologue, CNRS; Karim Yazı, directeur, Kygel Théâtre à Aulnay-sous-Bois.

L'historicisation et le travail sur la mémoire fournissent des clés de compréhension, tout comme les données collectées par des observatoires sur le département et les nombreux lieux ressources qui existent en Seine-Saint-Denis, pour mieux appréhender la question migratoire sur le territoire et concevoir des politiques publiques d'inclusion.

Pour aborder ces enjeux, Jean-Barthélemy Debost a proposé, en début de matinée, une visite commentée du cimetière musulman de Bobigny. Ce lieu, inauguré en 1937, constitue un témoignage exemplaire de l'histoire de la relation entre la France et les musulman-e-s. Situé au cœur d'enjeux urbains importants, la question de la patrimonialisation du site se pose depuis plus de 15 ans, le cimetière ayant notamment obtenu, en 2006, sa protection au titre des monuments historiques.

La visite et les discussions qu'elle a initiées se sont poursuivies autour d'une table-ronde. Les intervenant-e-s étaient invité-e-s à faire part de leurs différentes approches des enjeux liés à la mémoire, à l'histoire et au patrimoine dans les quartiers de la géographie prioritaire. Il s'agissait d'interroger à la fois les usages sociaux de la mémoire, le sens de la « participation » et les injonctions au « devoir de mémoire ».

Il a été rappelé que les projets mémoriaux ne sont pas « historiques », mais hybrides et plastiques. Ils s'implantent généralement en banlieue, l'un des rares impératifs étant la participation des habitant-e-s.

Visite du cimetière
musulman de Bobigny



Dans les quartiers, c'est souvent la question de la destruction qui fait émerger le projet mémoriel : lorsqu'on détruit totalement, qu'en est-il du patrimoine ? Par ailleurs, pour certain-e-s habitant-e-s, le regard sur le patrimoine reste « bourgeois » dans ses repères : ce qui est généralement préservé, c'est l'ancien ou le logement bourgeois. Pour d'autres habitant-e-s, le projet mémoriel semble paradoxal puisqu'on a tendance à valoriser d'un côté ce que l'on détruit de l'autre. La notion d'usage des lieux modifie donc la perception.

Côté financements, on considère que « la mémoire doit favoriser le lien social ». C'est un impensé qui n'est pas remis en question, un préjugé d'où partent tous les appels. Les opérateurs culturels vont finalement participer à une sorte de « storytelling » du quartier. Mais il est possible, aussi, de créer du lien social en décalant cette approche pour se saisir de la mémoire non comme un objet de consensus, mais davantage pour travailler autour de ce sur quoi on n'est pas d'accord. C'est que l'on appelle une mémoire agonistique.

Les ressentis et les vécus à travers les recherches, la participation à la conception et/ou à la mise en place de projets mémoriels ont soulevé plusieurs questionnements : quels impacts ces projets peuvent-ils avoir sur l'acceptation de l'altérité et de la cohésion sociale ? Peuvent-ils s'inscrire dans une autre démarche ? Que se passe-t-il lorsqu'on met en place un projet mémoriel sans intentions institutionnelles ? Comment mesurer l'impact de ces projets ?

1.7 Transitions et développement durable

RÉPARTITION DES PARTICIPATIONS
PAR TYPE D'ACTEUR-RICES



Collectivité territoriale politique de la ville.....	21%
Collectivité territoriale Droit commun.....	20%
État - politique de la ville.....	2%
État - Droit commun.....	3%
Associations.....	13%
Bailleurs sociaux.....	9%
Agences, chambres consulaires, CDC, EPA-EPC-EPIC.....	4,5%
Élu-es.....	5%
Usager-es / Citoyen-nes.....	2%
Autres acteur-rices.....	16%

SITES ET SOLS POLLUÉS : RÉPERCUSSIONS SUR LA SANTÉ DES HABITANT-E-S ET PRISE EN COMPTE DANS LES PROJETS URBAINS

Matinée – 20 septembre – 20 participant-e-s

Avec : Axelle Croisé, géographe, ATER à l'Université Paris 1, associée à l'UMR 8586 Prodig et au Giscop93 ; Anne Marchand, sociologue et historienne, chercheure associée au Centre d'histoire sociale des mondes contemporains (CHS) et au Giscop93 ; Maxime Rosiau, directeur du bureau d'études SolPol ; Vincent Pruvost, maire adjoint à l'urbanisme, à l'aménagement, aux mobilités et à la lutte contre les pollutions, Romainville.

Ces dernières années, les mobilisations d'habitant-e-s de la Seine-Saint-Denis et d'acteur-rice-s du territoire contre la pollution se sont multipliées. Plusieurs recours ont notamment été déposés contre le futur échangeur autoroutier de Saint-Denis Pleyel, situé à proximité de plusieurs

écoles. Airparif alerte régulièrement sur les fortes concentrations de l'air en particules fines aux abords des autoroutes et du périphérique, tandis qu'associations et pouvoirs publics saisissent la justice pour dénoncer les pratiques de certaines entreprises du territoire.

La situation géographique et l'histoire industrielle du département expliquent en partie l'importance de cette pollution, qui peut avoir des conséquences très lourdes sur la santé des Séquanais-Dyonisiens. À court terme, l'exposition aux polluants peut provoquer des pathologies respiratoires chroniques (bronchite, asthme) ou cardiaques (infarctus du myocarde). À plus long terme, elle peut induire des effets sanitaires bien plus importants : perte d'espérance de vie, cancers, maladies cardiaques et cardio-vasculaires, etc. La prise en compte de l'impact de la pollution sur la santé des habitant-e-s est donc indispensable lors du montage des projets d'aménagement du territoire.

Aujourd'hui, les grands chantiers métropolitains (Jeux Olympiques, Grand Paris Express), les opérations de renouvellement urbain, et les projets de nature en ville intègrent chacun à leur manière la question de la pollution des sites et des sols. Les aménageurs et leurs partenaires se posent alors toute une série de questions : les projets se situent-ils à proximité de sites ou de sols pollués ? Si oui, de quelle pollution s'agit-il ? comment dépolluer et à quel coût ?

Au cours de cette matinée, la sociologue Anne Marchand a, dans un premier temps, présenté l'exposition du Giscop93 sur une contamination environnementale aux abords d'une ancienne usine de broyage d'amiante (le Comptoir des Minéraux et des Matières Premières), à Aulnay-sous-Bois. Cette exposition, fort intéressante, témoigne d'une lutte et d'une mobilisation citoyenne qui durent depuis plus de trente ans.

La géographe Axelle Croisé a ensuite abordé la difficulté à exploiter les données existantes pour prouver les maladies d'origine professionnelles, les expositions professionnelles étant moins visibles que les expositions environnementales. Vincent Pruvost, maire adjoint de Romainville, a quant à lui témoigné de son engagement contre une pollution au trichloréthylène due à l'activité industrielle d'une entreprise de sa commune. Il a conclu en soulignant que la principale problématique reste, encore aujourd'hui, le coût de la dépollution.

Enfin, Maxime Rosiau, en tant que professionnel d'un bureau d'études environnement, a rappelé les difficultés à gérer ce type de dossiers en l'absence de cadre juridique spécifique et d'obligations particulières. « Le dernier exploitant doit dépolluer à hauteur du même usage, a-t-il expliqué. S'il y a changement d'usage, c'est à la charge du porteur de projet ». La mission du cabinet consiste alors à vérifier la compatibilité du site avec le projet d'aménagement.

COMMENT DÉVELOPPER ET ACCOMPAGNER LES PROJETS D'AGRICULTURE URBAINE DANS LES QUARTIERS POPULAIRES ?

Visites sur site – 17 mai, 9 juin, 28 juin, 7 juillet – 65 participant-e-s

Rencontre – 21 novembre – 43 participant-e-s

Avec : Christine Aubry, ingénieure de recherches hors classe, AgroParisTech et Inrae ; Yann Chapin, directeur du Lab3S, Bondy ; Anne-Cécile Daniel, directrice de l'Association française d'agriculture urbaine (Afaup) ; Ségolène Darly, maîtresse de conférences en agriculture et planification urbaine, conflits d'usage et constructions territoriales dans l'espace périurbain, Université Paris 8 ; Kaduna Demailly, maîtresse de conférences en géographie, Université Paris 8 ; Margot-Lys Duval, chargée de mission, Si T'es Jardin ; Giulia Giacchè, agronome et docteure en aménagement du territoire ; Antoine Lagneau, chercheur-associé au Centre Georges Chevrier « Sociétés et sensibilités », spécialisé dans l'implantation de l'agriculture urbaine dans les quartiers populaires, Université de Bourgogne ;

Samuel Lehoux, coordonnateur et animateur de l'association l'Autre Champ, Villetaneuse; Rémi de Montaigne, délégué national, Unadel; Flaminia Paddeu, maîtresse de conférences en géographie, Université Paris 13; Morgane Retière, ingénieure agronome, docteure en géographie; Zoé Rollin, sociologue, maîtresse de conférences, Université Paris Cité et chercheuse au laboratoire Cerlis (Centre de recherche sur les liens sociaux).

Longtemps liée à l'approvisionnement de Paris en produits frais, l'agriculture urbaine en région francilienne s'est progressivement diversifiée pour devenir un outil d'aménagement regroupant une pluralité d'enjeux de la transition écologique et sociale : développement de l'alimentation durable, restauration de la biodiversité en ville, création de lieux de sociabilité, ou encore éveil pédagogique à l'écologie et au changement climatique.

L'agriculture urbaine est un des sujets emblématiques de la transition socio-écologique. Favoriser son développement dans les quartiers populaires implique de prendre en compte de multiples enjeux au croisement de l'urbain et du social. Face à la pression foncière, aux pollutions, aux projets d'aménagement du territoire et à la nécessité de construction de nouveaux logements, le développement de projets d'agriculture urbaine revêt un caractère éminemment politique pour les aménageurs et interroge plus largement les professionnel-le-s dans leurs pratiques. C'est pourquoi il est apparu important d'aborder un certain nombre de ces thématiques à partir d'exemples concrets. Face à l'augmentation du nombre d'appels à projet d'agriculture urbaine, des chercheur-e-s et des acteur-ric-e-s de terrain ont été sollicité-e-s afin d'identifier les enjeux auxquels doivent faire face les porteur-e-s de projet d'agriculture urbaine.

Quatre visites ont été proposées :

- › Une première (le 17 mai) sur le site de Lil'Ô, porté par l'association Halage, à l'Île-Saint-Denis, autour du thème : quel(s) type(s) de culture pour quel(s) type(e)s de parcelle ? Cette journée a permis d'identifier les facteurs auxquels les pratiques culturelles doivent s'adapter : caractéristiques pédologiques de la parcelle, surface cultivable, présence de pollutions, résultats de la participation citoyenne, etc.
- › Une deuxième (le 9 juin) au Lab3S, à l'Institut de la recherche et du développement, à Bondy, autour du thème : comment l'agriculture urbaine peut-elle répondre aux problématiques alimentaires ? En Seine-Saint-Denis, 20 % des habitant-e-s vivent sous le seuil de pauvreté. L'agriculture urbaine pose à la fois la question de l'accessibilité à une alimentation saine pour tou-te-s et la question de l'indépendance alimentaire du territoire.
- › Une troisième (le 28 juin) sur le site de l'association Clinamen, au Parc Georges Valbon, à La Courneuve, autour du thème : comment faire de l'agriculture urbaine dans un contexte de pression foncière ? L'agriculture urbaine est devenue un outil d'urbanisme requérant des connaissances techniques en termes de montage de projet. Dans un contexte de pression foncière en Île-de-France, les projets de renouvellement urbain participent au développement de l'agriculture urbaine, notamment à travers d'appels à projet.
- › Une quatrième (le 7 juillet) sur le site de l'Autre Champ, au centre socioculturel Clara Zetkin, à Villetaneuse, autour du thème : quel mode de gestion pour l'agriculture urbaine ? La participation et l'implication des habitant-e-s dans les projets d'agriculture urbaine apparaissent essentielles à la bonne gestion du lieu, à son intégration dans le contexte socio-urbain local et à l'appropriation des parcelles par les habitant-e-s.



Jardin de l'Autre Champ
à Villetaneuse

Puis une journée d'étude a été organisée, le 21 novembre, à la Maison de la recherche de l'Université Paris 8, afin de revenir sur les réflexions qui ont pu émerger durant ces visites de site.

La matinée a débuté par un travail de réflexions et d'échanges en ateliers autour de quatre sujets en lien avec les thèmes des visites sur sites :

- › cultiver sur un foncier convoité en milieu urbain
- › agriculture urbaine, alimentation et pratiques alimentaires
- › les habitant-e-s, des acteur-ric-e-s de l'agriculture urbaine
- › évaluer les projets d'agriculture urbaine.

Une table ronde a ensuite permis de revenir sur les objectifs poursuivis par l'agriculture urbaine dans les quartiers populaires. Les intervenants ont tous insisté sur sa multifonctionnalité et l'intérêt de lui garder différentes formes et de ne pas la réduire à une dimension productive et alimentaire. Si l'agriculture urbaine est souvent considérée comme subsidiaire, il est important de montrer sa valeur d'usage, notamment dans des actions d'éducation à l'environnement ou de lien social.

Après une discussion sur l'articulation entre les métiers du social, ceux de la transition et ceux de l'environnement dans les projets d'agriculture urbaine, l'ingénieure agronome Christine Aubry a conclu la journée. Dans les quartiers populaires, l'espace est rare et cher, a-t-elle rappelé. Il doit être considéré comme un bien commun et répondre à l'intérêt général. Il ne faut pas mettre les citoyen-ne-s ou les associations en concurrence, mais raisonner à l'échelle du territoire et valoriser

les différentes fonctionnalités entre les projets. Pour Christine Aubry, il est nécessaire de clarifier politiquement les enjeux des projets d'agriculture urbaine, car en fonction des choix faits, elle se développera de manière différente. Pour ce qui concerne l'aspect nourricier, il faut davantage créer ou recréer des liens vers l'agriculture péri-urbaine et expérimenter, inventer des solutions, car la question alimentaire est une bombe à retardement pour la santé publique. Par exemple, la politique agricole commune ne pourrait-elle pas financer la différence entre le prix raisonnable payé au producteur et le prix que peuvent payer les habitant-e-s des quartiers populaires ? Pourquoi ne pas expérimenter des « territoires zéro précarité alimentaire » ?

POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES À DESTINATION DES QUARTIERS POPULAIRES : POURQUOI FAUT-IL CHANGER D'APPROCHE ?

Matinée - 14 janvier en visioconférence - 37 participant-e-s

*Avec : Hadrien Malier, doctorant en sociologie sur les questions environnementales et les classes populaires, EHESS, Université de Bourgogne; Véronique Ragusa Bartolone, directrice de l'environnement et de l'écologie urbaine, EPT Est Ensemble, Fatima Ouassak, politologue, cofondatrice du collectif *Front de mères et porte-parole de la Maison Verdragon, à Bagnolet.**

Depuis que les institutions politiques se sont emparées de la problématique écologique, le paradigme semble être le même : agir sur le consommateur, sur l'individu, sur son mode de vie. Pourtant, certaines de ces méthodes sont aujourd'hui remises en cause, considérées comme inopérantes, voir inadaptées. Au lieu de mobiliser, elles tendraient à accroître le fossé entre les classes supérieures et moyennes, qui ont les moyens financiers de changer leurs habitudes de consommation, et les classes populaires, pour lesquelles ces écogestes, vécus comme des injonctions, peuvent avoir pour conséquences de dégrader leurs conditions de vie.

La notion d'écogeste (technique « domestique » d'économie d'eau ou d'énergie, et de gestion des déchets) est née dans les années 1960 avec les premiers mouvements citoyens écologistes. Cette sensibilisation aux petits gestes du quotidien est pensée comme une porte d'entrée sur les questions environnementales. Dans l'idée d'en faire un mouvement populaire, de nombreuses actions sont menées, depuis lors, à destination des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Pour autant, les mesures de ce type peuvent provoquer une forme de rejet chez une partie de la population. À l'échelle nationale, la taxe carbone, dernière grande mesure politique « d'incitation » à l'écogeste pensée pour inciter à réduire l'utilisation de la voiture, a provoqué une des dernières grandes crises sociales du pays, le mouvement des gilets jaunes.

Cette matinée a fourni l'opportunité d'interroger les politiques environnementales à destination des quartiers populaires, dans leurs conceptions et leur mise en place. La première intervention proposait une analyse critique des politiques environnementales mises en œuvre dans les quartiers populaires à travers une rétrospective des différentes approches, puis une présentation de travaux de recherche menés sur les écogestes. Enfin, deux initiatives cherchant à changer d'approche, en impliquant d'avantage les habitant-e-s, leurs besoins et préoccupations, ont été présentées : la convention citoyenne d'Est ensemble, inspirée de la convention citoyenne nationale, et Verdragon, première maison de l'écologie populaire, à Bagnolet.

Fresque de l'artiste Vinie à Romainville



CHAPITRE

2

***MISSIONS
D'ACCOMPAGNEMENT
ET SOLLICITATIONS***

2.1 Éducation

RENCONTRES NATIONALES DES CITÉS ÉDUCATIVES

9 mars et 10 octobre – Aubervilliers et Paris

Les Centres de ressources politique de la ville (CRPV), qui accompagnent l'Agence nationale de la cohésion des territoire (ANCT) dans l'animation du réseau des Cités éducatives, sont parties prenantes des rencontres organisées au plan national.

Celles de mars, qui ont eu lieu à Aubervilliers, ont présenté une multitude d'initiatives et d'interventions se déroulant sur l'ensemble du territoire. Profession Banlieue a été sollicitée par le CRPV de Guyane pour organiser, suite à cette journée, une visite d'une Cité éducatrice du département. En effet, les trois Cités éducatives guyanaises, récemment labellisées, se posaient des questions de mise en œuvre opérationnelle. La visite de la Maison de l'éducation, action emblématique de la Cité éducatrice de La Courneuve, leur a été proposée.

Les rencontres d'octobre ont cherché à privilégier les rencontres entre chef-fe-s de file, chef-fe-s de projet et coordinateur-ric-e-s de Cités éducatives. Une approche thématique, reprenant la logique des groupes pilotes nationaux, et un travail participatif en groupe, ont favorisé la prise de parole des participant-e-s. Les rencontres se sont clôturées sur l'annonce par Olivier Klein, ministre de la Ville, du prolongement du financement des Cités éducatives jusqu'à 2027.

Les trois Cités éducatives guyanaises, récemment labellisées, se posaient des questions de mise en œuvre opérationnelle.

RENCONTRES DES CITÉS ÉDUCATIVES DE LA SEINE-SAINT-DENIS

28 juin – Lycée Germaine Tillon, Le Bourget

Initiées par la Préfète déléguée pour l'égalité des chances et le directeur académique des services de l'Éducation nationale, les rencontres des 12 Cités éducatives de la Seine-Saint-Denis s'étaient donné pour objectif d'évaluer les premiers résultats, afin de capitaliser l'ensemble des démarches. Elles visaient également à soutenir la mise en réseau des Cités éducatives et le tutorat des plus anciennes en direction de celles qui ont été récemment labellisées. Ces rencontres ont rassemblé les délégués des préfets, les coordinateur·rice·s de Cités éducatives, et des personnels de la DSDEN 93 (principaux de collèges, inspecteurs, coordinateur·rice·s des réseaux d'éducation prioritaire). La matinée a été organisée autour d'une intervention du sociologue Jean-Marc Berthet, qui a accompagné le lancement des Cités éducatives. Des ateliers sur les thèmes de la petite enfance, de la santé, de l'orientation et des mobilités ont été proposés pour favoriser les retours d'expériences des professionnel·le·s. La rencontre plénière, qui a clôturé la matinée, a donné aux participant·e·s l'occasion de soulever des questions relatives au pilotage des Cités éducatives.

Les échanges ont porté sur la présence de représentant·e·s des conseils citoyens ou des instances de participation des élèves. Il a également été question de « fertiliser » les instances de pilotage en y invitant, par exemple, les coordinateur·rice·s REP +. L'efficacité de la comitologie a été questionnée : les acteur·rice·s soulignent que les instances de pilotage réunissant les mêmes personnes se succèdent. D'autres indiquent que la régularité des rencontres entre acteur·rice·s de l'Éducation nationale, de la préfecture et des villes constitue une avancée importante. Pour certain·e·s, la construction des coopérations s'inscrit dans un temps long ; « il nous a fallu trois ans pour nous mettre d'accord sur une définition commune de la Cité éducative, » a ainsi constaté une participante.

JOURNÉE NATIONALE DU PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE (PRE)

13 décembre – Maison de la mutualité à Paris

Une première journée nationale du programme de réussite éducative (PRE) avait été organisée par l'ANCT en 2005, c'est-à-dire à la création du dispositif. Grâce au parcours personnalisé et global qu'il propose, le PRE contribue à accompagner, sur les plans éducatifs et sociaux, des enfants et des jeunes qui connaissent des signes de fragilité, ainsi que leurs familles. Il repose sur une définition précise de profils ciblés, et son approche systémique prend en compte les difficultés sociales, scolaires et familiales. L'école est le principal acteur de l'orientation des enfants vers le dispositif, faisant du PRE un espace de forte articulation entre l'Éducation nationale et les actions éducatives locales.

La deuxième journée, organisée le 13 décembre 2022, est donc apparue comme une reconnaissance d'un dispositif qualifié par l'ANCT de « rempart à la désertion de certaines familles pendant la crise sanitaire ». Cet événement affirme également la spécificité du dispositif, repoussant l'idée selon laquelle il en serait réduit à devenir une composante des Cités éducatives. Il a rassemblé coordonnateur·rice·s, référent·e·s de parcours, services déconcentrés (délégués du préfet, services en charge des préfectures de département et de région) ainsi que les nombreux partenaires associés : Éducation nationale, communes, départements, associations, centre de ressources politique de la ville, etc.

Les résultats de l'enquête nationale PRE 2022 ont été présentés. Ils font état de :

- › 530 PRE au national (financés à hauteur de 66 millions d'euros par an au titre des crédits politique de la ville), au sein desquels travaillent autant de coordonnateur·rice·s et environ 1000 référent·e·s de parcours (en ETP)
- › 85 000 enfants et jeunes bénéficiant d'un programme de réussite éducative, dont 14,6% de 2-5 ans, 52,4% de 6-10 ans et 31,5% de 11-16 ans. Les plus de 17 ans ne représentent que 1,5% des jeunes concerné·e·s.

Les échanges entre l'ANCT et les professionnel·le·s ont porté sur la difficulté à déployer le dispositif dans un contexte de raréfaction des moyens du droit commun. En effet, l'arbitrage entre les situations relevant – ou non – du PRE devient de plus en plus complexe et fait perdre en efficacité. D'autre part, les professionnel·le·s ont fait part du poids de l'ingénierie financière dans la conduite du dispositif, compte tenu du renouvellement annuel des demandes de financement du contrat de ville. Le sujet de la mise en place d'une convention pluriannuelle de financement a été abordé.

Enfin, l'ANCT a souhaité porter à la connaissance des PRE plusieurs ressources : les financements Caf en matière de soutien d'accompagnement à la scolarité et de soutien à la parentalité, la diffusion de la charte nationale de la parentalité (prévue par l'ordonnance du 19 mai 2021 puis modifiée par l'arrêté du 29 juillet 2022), et l'existence d'un référentiel des compétences psychosociales établi par Santé publique France.

JOURNÉE D'ÉTUDE DU RÉSEAU SCIENTIFIQUE NATIONAL CITÉS ÉDUCATIVES ET RECHERCHES EN ÉDUCATION (CÉRE)

12 octobre – La Courneuve

Des chercheur·e·s travaillant à l'évaluation de 15 Cités éducatives se sont réuni·e·s à La Courneuve pour partager l'état de leurs travaux ; parmi eux, Benjamin Moignard, avec qui Profession Banlieue collabore dans le cadre des Ateliers « Politiques éducatives locales » (voir page 44). Si les évaluations ne sont pas finalisées, la journée avait pour objectif de présenter le cadre d'analyse proposé pour le réseau scientifique. Les chercheur·e·s ont souligné combien le turn-over complexifie le travail d'évaluation : sur les 15 Cités éducatives évaluées, il n'y a quasi plus aucun coordinateur de la première vague.

Il a également été souligné que la démarche des Cités éducatives semble s'inscrire dans une tendance à l'individualisation de l'action éducative, en ce qu'elle se pense à l'échelle des besoins individuels de l'élève. Cette approche se distingue de celles développées au cours des dernières décennies. Les politiques éducatives ont ainsi pu être tournées vers la transformation du système éducatif ou de la lutte contre l'exclusion. À l'appui des travaux réalisés dans le champ de l'éducation prioritaire, les chercheurs s'interrogent sur les objectifs des Cités éducatives. Ces dernières ambitionnent-elles de participer à la lutte contre les inégalités territoriales ? Sont-elles la manifestation d'un nouveau mode de « gouvernance par les labels » ? La logique de « récompense » n'incite-t-elle pas mettre les acteurs en concurrence ? N'influence-t-elle pas leurs façons de travailler ? Les chercheur·e·s observent que les coopérations se heurtent à un système qui n'est pas capacitant, et dont le dernier échelon a pour tâche de mettre en œuvre l'action dans toute sa complexité. En effet, l'un des impensés de la coopération est de croire qu'il y aurait une sorte de « ruissellement » des alliances stratégiques vers les niveaux opérationnels.

2.2

Médiation sociale, culture, cohésion sociale, participation

LAFÉDÉ – FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE MÉDIATION SOCIALE ET CULTURELLE D'ÎLE-DE-FRANCE

1^{er} et 31 mars, 24 mai, 15 septembre, 8 novembre, 5 décembre – Paris et visioconférence

La reconnaissance des métiers de la médiation sociale et culturelle a été historiquement portée par Profession Banlieue. Au moment de la création de LaFédé, l'association a poursuivi son accompagnement. Aujourd'hui, le statut des médiatrices est grandement fragilisé par des financements d'adultes-relais gelés, qui mettent des associations en danger. Cette difficulté

dans le recrutement et le maintien des emplois s'aggrave dans une période où, paradoxalement, la dématérialisation exacerbe le besoin de lieux d'accueil et de proximité pour l'accès aux droits dans les quartiers populaires. À ce titre, Profession Banlieue et LaFédé ont interpellé la Défenseure des droits et ont partagé leur diagnostic de la situation. Le déploiement des conseillers numériques ne parvient pas à enrayer la tendance au non-recours aux droits, et la conception des sites Internet des services publics ne prend pas en compte les difficultés liées à la maîtrise de la langue française. Des incohérences dans la complétude des informations que doivent fournir les usagers sont même relevées par les médiatrices. Afin de contribuer à la qualification de ces dernières, une journée de réflexion sur le non-recours aux droits a été organisée. L'Observatoire des non-recours aux droits et services, ainsi que l'association Droit au logement, y ont participé.

Une seconde journée de réflexion intitulée « 40 ans après... quelle place pour la médiation sociale et culturelle ? » a été organisée afin de permettre aux médiatrices d'échanger dans une période où le passage à la norme AFNOR génère des questionnements chez les professionnel-le-s. Dans un contexte généralisé de sous-effectifs des associations de médiation, où trouver les ressources pour mettre en place de nouvelles procédures de travail ?

Le statut des médiatrices est grandement fragilisé par des financements d'adultes-relais gelés, qui mettent des associations en danger.

RENCONTRES EUROPÉENNES DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

23 et 24 juin, Parlement européen, Strasbourg

Profession Banlieue et plusieurs Centres de ressources politique de la ville étaient présents aux Rencontres européennes de la démocratie participative. Portées par le Conseil national des villes (CNV), en partenariat avec l'ANCT et le réseau Urbact, ces rencontres visaient à questionner les dynamiques de participation citoyenne dans les modèles démocratiques européens. Placées sous le signe de l'échange d'expériences entre différents pays, elles ont permis d'aborder les grands enjeux de la participation des habitant-e-s au niveau local, notamment dans les territoires de la politique de la ville. À l'issue de l'événement, le CNV a rédigé un avis afin d'alimenter les réflexions sur le devenir de la participation des habitant-e-s dans la future politique de la ville.

Ces rencontres s'inscrivent dans le cadre de l'accompagnement des conseillers citoyens du département (réunions dédiées aux conseils citoyens de Seine-Saint-Denis ; voir page 34). C'est ainsi que six conseiller-e-s citoyen-ne-s ont pu être invité-e-s par l'ANCT à participer à ces deux jours d'échanges et de réflexions sur la participation des habitant-e-s. Cela a permis d'alimenter leurs réflexions et les a amené-e-s à prendre du recul sur leur expérience du contrat de ville, en lien avec l'évaluation de la participation des habitant-e-s. Une expérience qui a suscité un bel enthousiasme de la part des participant-e-s.

Les conseils citoyens
de Seine-Saint-Denis
au Parlement européen
à Strasbourg.



PAROLES D'HABITANT-E-S DES QUARTIERS POPULAIRES

30 avril, 7 juillet, 1^{er} octobre, 4 novembre – Paris, Sevrans, Villepinte

Le rapport biennal « Paroles d'habitant-e-s des quartiers populaires » est une démarche d'état des lieux basée sur une méthode visant à la construction d'une parole collective. Partant du constat que la parole des habitant-e-s des quartiers populaires n'est pas suffisamment prise en compte dans la politique de la ville, le réseau des centres sociaux, représenté par la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France et le réseau national des centres de ressources politique de la ville, a lancé l'initiative en 2011. En étant auteurs-riche-s de ce rapport, les habitant-e-s des quartiers s'affirment comme co-constructeur-riche-s de politiques publiques adaptées à leurs besoins. Ils interpellent les pouvoirs publics sur les situations vécues dans les quartiers et demandent à ce que leur avis soit pris en compte dans l'élaboration des politiques publiques. Le rapport se veut un outil de promotion du dialogue entre les élu-e-s, les décideurs publics, les professionnel-le-s et les habitant-e-s.

Les centres sociaux André Malraux (Villepinte) et Edmond Michelet (Sevrans) participent à la 6^{ème} édition du rapport. La Fédération des centres sociaux et socioculturels de Seine-Saint-Denis (FCS 93) et Profession Banlieue se sont réparti les travaux d'accompagnement du groupe : soutien à la préparation, suivi de l'information du niveau national au niveau local, soutien à l'animation des séances de recueil de la parole des habitant-e-s, puis aide à la réalisation des synthèses des ateliers. À Sevrans, l'investissement dans le projet a été mis au profit d'une démarche participative dépassant le cadre du projet social de la structure, et permettant de sortir d'un public d'« habitués ». La crise sanitaire a porté un coup d'arrêt à la dynamique participative dans le quartier.

Pour une partie importante des personnes présentes, la première rencontre de juillet 2022 a constitué une sorte de « retour » à la vie sociale. En novembre, un groupe de jeunes adultes, qui a développé un cours de sport pour les jeunes de quartier, s'est saisi de l'ouverture de cet espace de dialogue pour lancer une réflexion, avec l'élu de quartier, sur la place des jeunes. À Villepinte, le conseil citoyen, porté depuis quelques mois par le centre social, a trouvé dans le projet « Paroles d'habitant-e-s » un cadre renouvelé pour aller à la rencontre des habitant-e-s du quartier. Un projet de théâtre-forum a également émergé pour renouveler le cadre de la prise de parole des habitant-e-s. La présentation finale de la 6^{ème} édition du rapport est prévue pour septembre 2023.

2.3 Santé

Depuis plusieurs années, Profession Banlieue s'implique dans l'animation des réseaux d'échange et de qualification relatifs aux questions de santé publique. À l'échelle de l'Île-de-France, le centre de ressources joue un rôle particulier de production et de diffusion des connaissances relatives à la prise en compte des inégalités sociales et territoriales de santé, avec des publications et ateliers de travail sur les problématiques de santé dans les quartiers prioritaires. Sa participation aux différents réseaux et instances de pilotage contribue à enrichir la réflexion partenariale et à améliorer la prise en compte des besoins de qualification des professionnel-le-s.

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE / DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE SEINE-SAINT-DENIS

Depuis 2020, avec le contexte de la crise sanitaire liée à la Covid-19 et la mobilisation des professionnel-le-s de l'Agence régionale de santé (ARS) et des collectivités territoriales, le rythme et la forme des réunions ont été bousculés. Malgré tout, des échanges réguliers ont pu avoir lieu, et le centre de ressources a participé à deux réunions (avril et novembre) organisées par la Délégation départementale de l'ARS avec les coordinateur-ric-e-s des contrats locaux de santé (CLS), ainsi qu'au Comité de pilotage régional CLS, qui s'est tenu le 9 novembre. Cet événement – le premier à se tenir en présentiel depuis la crise sanitaire – a réuni les partenaires régionaux et l'ensemble des délégations départementales de l'ARS Île-de-France. L'occasion était ainsi donnée de dresser un bilan des CLS conclus entre 2016 et 2022, puis d'aborder la question de la mise à jour du référentiel CLS. Le financement des contrats, ainsi que leur futur contenu en lien avec le Projet régional de santé 3, ont aussi été évoqués.

Le centre de ressources était présent, le 16 mars, lors de la matinée organisée par l'ARS, « Vaccination Covid-19 et réduction des inégalités : premiers retours d'expérience », qui proposait d'échanger et aller plus loin dans les logiques d'amélioration des pratiques en santé publique. Cela a donné lieu à la publication d'un recueil d'expériences remontant des différent-e-s acteur-ric-e-s du territoire.

Dans le cadre de la Concertation nationale de la refondation - santé, l'ARS a organisé des concertations territoriales en Seine-Saint-Denis à l'échelle des quatre établissements publics territoriaux. Profession Banlieue était présente à celle de Plaine Commune, qui a eu lieu le 21 novembre au centre hospitalier de Saint-Denis. Thèmes abordés : la permanence des soins ambulatoires, le médecin traitant et la prévention en santé. Dans ce cadre, le réseau francilien des centres de ressources politique de la ville (RFCRPV) a également envoyé, fin novembre, des propositions concrètes d'actions.



FABRIQUE TERRITOIRES SANTÉ

Fabrique Territoires Santé est une association tête de réseau nationale créée en 2011. Elle soutient le développement des démarches territoriales de santé (Atelier santé ville, contrat local de santé, conseil local de santé mentale, etc.) ainsi que les porteur-e-s de ces dynamiques dans les territoires concernés par la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé, notamment ceux de la politique de la ville.

Profession Banlieue fait partie du conseil d'administration de l'association depuis 2011, date de sa création. Depuis 2016, le centre de ressources a intégré le bureau de l'association et y assure la fonction de trésorier. Il s'agit d'un investissement important dans la vie de cette structure : chaque année, cela implique plus d'une vingtaine de réunions officielles (conseil d'administration, bureau, assemblée générale, séminaire, groupe de travail) et plusieurs réunions d'appui autour des questions comptables et budgétaires.

En tant qu'administrateur, Profession Banlieue participe depuis 2019 à un groupe de travail national de lutte contre la stigmatisation des troubles psychiques, qui est organisé par le bureau santé mentale de la Direction générale de la santé. Deux réunions se sont tenues en 2022.

PROMOSANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

Le partenariat entre l'association PromoSanté Île-de-France, carrefour des ressources et des pratiques en promotion de la santé, et les trois autres centres de ressources politique de la ville franciliens (Pôle ressources Ville et développement social, Pôle ressources politique de la ville de Paris et Ressources urbaines) a été initié en 2020. Dans ce cadre, une journée d'accueil a été organisée en octobre pour les nouveaux-elles coordonnateur-ric-e-s des démarches territoriales de santé d'Île-de-France (*voir page 56*).

Profession Banlieue participe également à un sous-groupe rassemblant plusieurs coordonnateur-ric-e-s de la région et chargé de mettre à jour « La Boussole de la démarche locale en santé », outil issu d'une journée régionale organisée par le Collectif Santé Ville Île-de-France en 2017. Une mise à jour a été réalisée en 2021, mais pour plus de facilité et une meilleur lisibilité, l'outil a été adapté pour être mis en ligne, en septembre 2022, sur le site de PromoSanté Île-de-France.

2.4 Jeunesse

RENCONTRES DE LA MOBILITÉ EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE DES JEUNES

14 décembre – Canal 93, Bobigny

Les inégalités d'accès aux projets de mobilité européenne et internationale des jeunes sont persistantes en Seine-Saint-Denis. Avec les rencontres du 14 décembre, les directions Europe et internationale et la mission jeunesse du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis souhaitent repérer les freins à la mobilité, identifier les impacts d'un projet de mobilité et partager expériences et ressources. Elles ont réuni des acteur-ric-e-s de la jeunesse (missions locales, services d'information jeunesse ...) et de la mobilité (associations de chantiers jeunesse, Office franco-allemand de la jeunesse...). L'occasion a ainsi été donnée de réaffirmer combien les centres sociaux contribuent à l'accompagnement à la mobilité. Lors de ces rencontres, Profession Banlieue a joué un rôle d'animation de l'un des trois ateliers.

Autour de trois axes (pourquoi faire de la mobilité / comment faire de la mobilité / où partir?), les professionnel-le-s ont reconnu les divers enjeux de ces projets : la découverte d'une autre culture, les apprentissages sociaux et émotionnels, l'augmentation de l'employabilité. Soucieux-ses de la santé mentale des jeunes, altérée par la crise sanitaire, il-elle-s identifient la mobilité comme un levier pour renforcer l'estime de soi. Il-elle-s se sont largement exprimé-e-s sur le poids des représentations comme frein à la mobilité. Et ce, chez les jeunes et leurs parents, mais aussi chez les professionnel-le-s. Chez les jeunes, l'insertion socio-professionnelle est l'une des motivations premières avec la question de l'apprentissage de l'anglais. La maîtrise de cette langue s'avère un préalable nécessaire à l'embauche dans le bassin d'emploi de la zone aéroportuaire de la Seine-Saint-Denis.

La dynamique de mise en réseau des professionnel-le-s devrait se poursuivre en 2023 avec l'organisation, au printemps, d'un événement de promotion de la mobilité organisé en direction des jeunes.

2.5

Développement économique et emploi

ÉCOLE DU RENOUVELLEMENT URBAIN (ERU) - FAVORISER DES FORMES ALTERNATIVES DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DANS LES QUARTIERS

23 novembre – Pantin

Cette deuxième édition de la formation, animée par Patrick Norynberg, expert en économie sociale et solidaire et en politiques publiques, réunissait sur deux jours une dizaine de professionnel-le-s œuvrant dans les politiques de renouvellement urbain des quartiers populaires (services de l'État, collectivités territoriales, bailleurs sociaux...). Profession Banlieue a participé à une table-ronde venant clôturer la formation, aux côtés des représentant-e-s du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, de la régie de quartier de Saint-Denis et d'Emmaüs Habitat.

Il s'agissait d'échanger collectivement autour de trois questionnements :

- › Pourquoi favoriser des formes alternatives de développement de d'économie sociale et solidaire dans les quartiers en rénovation urbaine ? Quels enjeux, quelles plus-values au regard de la crise sanitaire, sociale et économique que nous traversons ?
- › Quels impacts et quels effets dans les quartiers concernés, pour les habitant-e-s, les bailleurs, la ville, etc. ?
- › Comment mieux évaluer les activités d'insertion, d'emploi, de développement du lien social ?

1^{ÈRES} RENCONTRES NATIONALES DE L'ÉDUCATION POPULAIRE

18 mars – Poitiers

Ces premières rencontres (l'événement aura lieu tous les deux ans) répondent au besoin, exprimé par les élu-e-s, les travailleur-euse-s associatif-ve-s et les agent-e-s des collectivités et services de l'État en charge des politiques et actions d'éducation populaire, d'espaces d'échanges pour partager les pratiques et porter un discours commun national sur les perspectives de ce secteur. Profession Banlieue a participé à la deuxième journée et à un atelier dédié aux modèles socio-économiques des associations de jeunesse et d'éducation populaire (actes détaillés de ces rencontres : www.rencontres-education-populaire.fr).

SÉMINAIRE DES PROJETS PRÉSÉLECTIONNÉS À L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI) DE RECHERCHE PARTICIPATIVE « MODÈLES SOCIO-ÉCONOMIQUES ET CRÉATION DE VALEUR » LANCÉ PAR L'INSTITUT FRANÇAIS DU MONDE ASSOCIATIF (IFMA)

27 juin - Paris

L Ifma a lancé en 2022 un AMI de recherche participative portant sur les modèles socio-économiques et la création de valeur. Sandro De Gasparo, membre du conseil scientifique de Profession Banlieue, ergonomiste et intervenant-chercheur au laboratoire Atemis (analyse du travail et des mutations dans l'industrie et les services), nous a accompagnés dans notre candidature dont le projet a été retenu début 2023. Il consiste à interroger les conditions de constitution et de développement d'un « patrimoine immatériel » au sein de la communauté professionnelle des acteur-riche-s de la politique de la ville de la Seine-Saint-Denis, communauté animée par Profession Banlieue. En tant que centre de ressources départemental, notre rôle sera questionné au regard de la dynamique des ressources immatérielles à l'œuvre dans la communauté et soutenant la coopération entre acteur-riche-s. L'analyse de la dynamique immatérielle du travail (création de valeur et ressources mobilisées), devra aider à penser les autres registres du modèle économique (organisation du travail, évaluation, gouvernance, financements). Ce projet poursuivra un double objectif : dans un premier temps, consolider une démarche réflexive sur le modèle économique au sein de Profession Banlieue et à partir de sa propre activité ; puis dans un second temps, mettre à disposition le fruit de ce travail auprès du réseau départemental d'acteur-riche-s animé par Profession Banlieue. Et ce, à travers des retours d'expériences, des outils, des méthodologies et des études de cas.

À ce titre, un premier séminaire a été organisé à Paris le 27 juin, réunissant les binômes acteur associatif/chercheur présélectionnés.

CONTRIBUTION AU COMITÉ D'APPUI DU DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT (DLA) DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Le DLA, piloté par la Fédération des œuvres laïques (FOL93), soutient l'activité, la création et le développement de l'emploi des structures établies en Seine-Saint-Denis qui développent des activités d'utilité sociale à travers des missions d'accompagnement conduites par des intervenant-e-s spécialisé-e-s. Pour sa mise en œuvre, le DLA s'appuie notamment sur un comité d'appui composé de représentant-e-s du milieu associatif, du développement local, du monde institutionnel et du champ économique. Profession Banlieue a participé à trois comités d'appui en 2022. Ces réunions ont pour objectif d'étudier les demandes d'accompagnement des associations du département, mais aussi d'enrichir les diagnostics et les préconisations pour les suivis.

SUIVI DU PLAN RÉGIONAL D'INSERTION POUR LA JEUNESSE (PRIJ)

Dans le cadre de son partenariat avec la Préfecture de Région Île-de-France, Profession Banlieue poursuit son accompagnement et sa valorisation du plan régional d'insertion pour la jeunesse, déployé par la préfecture depuis 2018 pour repérer et aller vers les jeunes « invisibles » en décrochage. En 2022, nous avons travaillé avec la préfecture de Seine-Saint-Denis et les quatre établissements publics territoriaux pour actualiser la cartographie des acteurs du PRIJ sur le département. La cartographie issue de ce travail collectif est disponible sur le site internet du PRIJ (prij.fr).

PARTICIPATION AU SÉMINAIRE NATIONAL « POLITIQUE DE LA VILLE ET ESS : VERS DE NOUVELLES ALLIANCES »

Initialement prévu le 10 novembre 2022 et reporté au 25 janvier 2023 - Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine

Le Réseau des collectivités territoriales pour une économie populaire (RTES) et l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) ont consacré un séminaire aux enjeux nationaux de l'économie sociale et solidaire (ESS) et de la politique de la ville, en particulier dans le cadre de la préparation des futurs contrats de ville. Dans le cadre du RNCRPV et du groupe de travail « Club dév'eco », Profession Banlieue a été sollicitée pour aider à l'animation d'ateliers lors de cette manifestation.

Benjamin Roger a relayé l'étude de l'Observatoire de l'ESS et rappelé le rôle joué par l'économie sociale et solidaire dans les quartiers populaires, où elle est proportionnellement plus présente que les services publics et les entreprises privées, et où elle génère des emplois via les associations de proximité. L'ESS joue un rôle structurant en créant des activités et en contribuant à la cohésion sociale, notamment grâce à l'implication des habitant-e-s et à la création d'espaces de solidarité (tiers-lieux, conciergeries, garages).

Par ailleurs, les structures de l'ESS constituent des maillons importants des filières de la transition (recyclage, agriculture urbaine, etc.) et créent de la valeur au-delà des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Elles sont ainsi intégrées, entre autres, dans les projet alimentaires territoriaux (PAT) et dans les plans climat air énergie territoriaux (PCAET). Il est aujourd'hui nécessaire d'accompagner ces structures vers de nouveaux secteurs et de réfléchir sur les nouvelles qualifications possibles, mais aussi de penser la mixité puisque l'ESS emploie une majorité de femmes et de jeunes.

La seconde séquence du séminaire a été centrée sur des préconisations pour que l'ESS soit prise en compte dans les politiques publiques, notamment dans les contrats de ville. Pour les élu-e-s et les professionnel-le-s présent-e-s, la réécriture des contrats de ville fournit l'opportunité de changer l'approche de l'ESS. Avant tout, celle-ci doit entrer dans le droit commun et ne plus se contenter de pallier aux défaillances publiques sur les territoires. Les participant-e-s ont maintes fois insisté sur la prise en compte des dynamiques des territoires et de leurs spécificités dans le déploiement des contrats de ville, et sur l'indispensable coopération entre les habitant-e-s, les acteur-ric-e-s de l'ESS et les collectivités, notamment par la création d'espaces ouverts.

Les propositions issues du séminaire vont être présentées à l'État et aux associations d'élue-s avant les négociations sur les contrats de ville 2024-2030.

2.6 Laïcité

COMITÉ DE PILOTAGE RÉGIONAL VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET LAÏCITÉ

Chaque trimestre (12 avril, 22 juin, 22 septembre et 15 décembre), le comité de pilotage régional du déploiement du Plan Valeurs de la République et Laïcité a réuni ses opérateur-ric-e-s

et ses pilotes en visioconférence. L'instance est complétée par un comité de suivi et des réunions avec les « opérateurs », c'est-à-dire les associations émergeant à l'appel à projet Valeurs de la République et laïcité (VRL).

Opérateurs jusqu'en 2021, et bénéficiant à ce titre d'un financement, les CRPV franciliens ont changé de statut. Les formations VRL de niveau N3 (formation en direction des acteur-ric-e-s de terrain) des CRPV sont intégrées dans la convention socle établie avec la Préfecture de Région Île-de-France.

Le comité de pilotage se prête à une mise en commun des remontées d'informations sur le nombre de sessions organisées à l'échelle francilienne, mais il constitue aussi un espace de partage des demandes de co-animation de sessions à venir (notamment pour les jeunes formateurs). Il permet également de prendre la mesure des tendances observées : difficulté des stagiaires à reprendre le chemin de la formation en présentiel, et baisse du nombre de stagiaires issu-e-s du secteur de l'animation compte tenu des difficultés de recrutement, qui ont pour conséquence l'impossibilité des départs en formation.

2.7 Ingénierie de la politique de la ville

JOURNÉE DE LANCEMENT DE L'ÉVALUATION DU CONTRAT DE VILLE DE PLAINE COMMUNE

25 novembre – Stains

Lors de cette journée, Profession Banlieue a notamment présenté aux acteur-ric-e-s du territoire la méthodologie adoptée par le groupe de travail « Ingénierie et gouvernance de la politique de la ville : quel partage des rôles en Seine-Saint-Denis ? », qui a produit « Onze propositions pour des coopérations renforcées dans le contrat de ville ».

Suite à cette présentation, les agent-e-s du service politique de la ville des collectivités territoriales, ainsi que les délégué-e-s du Préfet, ont animé des ateliers participatifs reprenant cinq des onze propositions, adaptées aux spécificités du territoire :

- › intégrer les associations au comité de pilotage du contrat de ville grâce à la formation d'un « collègue » par tirage au sort ;
- › incuber 10 à 15 projets en 2023 à travers un plan de formation à destination des associations qui n'emploient pas de salarié-e-s ;
- › développer les contrats pluriannuels d'ancrage en 2024 et financer le fonctionnement des associations de proximité dès 2023 ;
- › introduire une phase de pré-sélection rémunérée pour accompagner les associations dans le montage de consortiums, et travailler le projet commun sur des thématiques comme le numérique, la linguistique, l'emploi, l'insertion... ;
- › lancer une task force « Insertion par le sport » pour développer davantage de projets dans le contexte des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP).

Les participant-e-s étaient invité-e-s à analyser ces propositions au vu de leurs pratiques et de leur connaissance de l'organisation des structures et des institutions à Plaine Commune. Cette journée a ainsi permis de poursuivre le travail engagé autour de la configuration des futurs contrats de ville, en contribuant à l'approfondissement et à l'appropriation des propositions élaborées.

LE GRAND 8 DE L'UNIVERSITÉ PARIS 8

29 septembre – Saint-Denis

L'équipe de Profession Banlieue s'est mobilisée pour participer à une journée du Grand 8, organisée par l'Université Paris 8 du 28 au 30 septembre. À côté d'animations festives, cet événement a rassemblé les stands de plus de 200 partenaires répartis dans différents villages (institutionnel, logement, emploi, associatif, santé, services universitaires, loisir et culture, développement durable et marché du Grand 8).

TABLE-RONDE « UN MASTER EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, ET APRÈS ? » – UNIVERSITÉ PARIS 8

20 septembre – Saint-Denis

Dans le cadre de la quinzaine d'intégration destinée aux étudiant-e-s du master « Monde Méditerranéen en mouvement », Profession Banlieue est intervenue au cours d'une table-ronde sur le thème « Un master en sciences humaines et sociales, et après ? ». Aux côtés d'autres professionnel-le-s représentant une diversité de structures (Plaine Commune, Association Revivre, Coordination Sud, Université Paris 8), il s'agissait de présenter une trajectoire (formation et parcours professionnel), de recenser les compétences requises par le poste occupé et d'expliquer comment valoriser une formation en sciences humaines et sociales sur le marché du travail. Cette intervention a contribué concrètement à renforcer les liens entre le monde professionnel du territoire et le monde universitaire. Un partenariat s'est noué avec le master, et un atelier mené par les étudiant-e-s en janvier 2023 complètera le travail engagé par Profession Banlieue autour des enjeux de mémoire des migrations dans les quartiers prioritaires.

INTERVENTION AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS TERRITORIAUX DE SEINE-SAINT-DENIS POUR ACCOMPAGNER LES DÉMARCHES D'ÉVALUATION DES CONTRATS DE VILLE

13 octobre, 25 et 26 novembre

Les établissements publics territoriaux (EPT) ont mis en œuvre leurs démarches d'évaluation des contrats de ville en fonction de leurs priorités propres (thématiques, modalités d'évaluation) et de la temporalité envisagée. Chacune de ces démarches s'est appuyée sur des séminaires d'échanges entre les acteur-ric-e-s territoriaux-ales du contrat de ville. Dans ces dynamiques, Profession banlieue a été sollicitée pour intervenir en animation et/ou pour présenter les travaux pluriprofessionnel menés sur les enjeux de gouvernance et de coopération des contrats de ville, de façon à alimenter les débats pour rénover l'ingénierie de ces contrats.

- › Grand Paris Grand Est : Atelier « Point de vue des professionnel-le-s » (13 oct.)
- › Grand Paris Grand Est : Forum de restitution de l'évaluation du contrat de ville (26 nov.)
- › Plaine Commune : Séminaire de lancement de l'évaluation du contrat de ville (25 nov.)

INTERVENTION AUPRÈS DES ÉLU-E-S POLITIQUE DE LA VILLE POUR PRÉSENTER LES RÉFLEXIONS ET PISTES DE TRAVAIL POUR UNE COOPÉRATION RENFORCÉE AUTOUR DU CONTRAT DE VILLE

Suite au groupe de travail initié par Profession Banlieue autour des enjeux de coopération liés à l'animation du contrat de ville en Seine-Saint-Denis (*voir page 29*), nous avons proposé une synthèse des réflexions illustrée par onze propositions, comme autant d'invitations concrètes à interroger les ingénieries du contrat de ville dans les territoires. Ces propositions ont trouvé un écho dans les réflexions menées par les élu-e-s en lien avec la nouvelle contractualisation, et nous sommes intervenu-e-s pour animer un échange avec les élu-e-s politiques de la ville de deux EPT : Plaine Commune (le 21 septembre) et Est Ensemble (le 11 janvier 2023).

ACTUALITÉ DE LA PENSÉE DE PIERRE CASPAR : UN MOMENT DE PAUSE RÉFLEXIVE SUR L'AVENIR DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE POUR ADULTE

18 mars – Cnam

Fin 2021, lors d'un séminaire rassemblant le Conseil d'administration, le Conseil scientifique et l'équipe salariée de Profession Banlieue, une réflexion a été lancée sur l'analyse des processus de qualification au sein de l'association et sur leur singularité. Sandro De Gasparo, intervenant-chercheur au sein du Laboratoire Atemis (analyse du travail et des mutations dans l'industrie et les services) et enseignant au Pôle Ergonomie et écologie humaine de l'Université Paris 1, a suggéré de considérer le « patrimoine immatériel » comme une notion sur laquelle Profession Banlieue pourrait utilement s'appuyer pour dessiner les contours de son action. Suite à cet appel, une cheffe de projet de Profession Banlieue s'est engagée dans un travail de description, d'écriture et d'analyse de ses pratiques professionnelles, permettant ainsi de recueillir des éléments pour nourrir le développement de cette hypothèse. Le croisement des regards entre témoignage d'une professionnelle et observation d'un chercheur a débouché sur les prémices d'un texte qui propose d'analyser le fonctionnement de la qualification entre pairs au sein du groupe dédié aux équipes des PRE.

Ayant eu vent de ce travail, le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) a souhaité que Profession Banlieue intervienne lors d'un colloque organisé le 18 mars et consacré à Pierre Caspar, professeur émérite au Cnam et figure de la formation professionnelle pour adultes. Profession Banlieue a participé à la table-ronde consacrée à l'investissement immatériel et aux enjeux des transitions. Par la suite, ce travail a été repris dans un colloque européen consacré à la médiation sociale. En 2023, il fait l'objet d'une capitalisation dans une revue du Cnam.

Le Cnam a souhaité que Profession Banlieue intervienne lors d'un colloque consacré à Pierre Caspar, professeur émérite au Cnam et figure de la formation professionnelle pour adultes.

2.8 Transitions



INTERVENTION ET ANIMATION DE LA TABLE-RONDE « COMBATTRE LES DISCRIMINATIONS EN MATIÈRE D'HABITAT » LORS DE LA PRÉSENTATION DU RAPPORT DE LA FONDATION ABBÉ PIERRE SUR L'ÉTAT DU MAL LOGEMENT EN ÎLE-DE-FRANCE

18 octobre – Bobigny

Tous les deux ans, la Fondation Abbé Pierre propose un éclairage sur l'état du mal logement en Île-de-France. En 2022, quatre villes ont accueilli cet éclairage, avec pour chacune d'elle une thématique particulière. Profession Banlieue a animé la table-ronde de l'étape séquano-dionysienne, qui s'est tenue à Bobigny le 18 octobre, sur la thématique « combattre les discriminations en matière d'habitat ».

Une discrimination se définit comme une différence de traitement entre deux personnes dans une situation identique, sur la base d'au moins un critère prohibé. Cet acte illégal, à l'origine d'une situation défavorable, peut relever soit de pratiques individuelles, soit d'un système et de son fonctionnement. Cette table ronde a permis de faire un état des lieux de la prise en compte des discriminations dans l'accès à l'habitat et de rappeler que ces discriminations entraînent des conséquences sur la précarisation et l'exclusion des publics vulnérables se heurtant à des difficultés pour se loger.

La Fondation Abbé Pierre s'appuie sur son expérience du terrain et ses observations, aussi bien des publics qu'elle accompagne que des associations partenaires qu'elle soutient dans le cadre de permanences d'accompagnement au droit à l'habitat. Dans ce cadre, elle a pu constater des situations anormales de blocage dans l'accès au logement social. C'est pourquoi, dès le début des années 2010, la Fondation a adopté une démarche proactive sur la question des discriminations. Lorsqu'on se penche sur les profils des personnes qui subissent ces situations de blocage, il ressort que ce sont des ménages aux ressources très modestes, portant la plupart du temps un patronyme qui signale une origine étrangère. Les familles monoparentales, également, sont surreprésentées, tout comme les personnes seules ou encore celles en situation de handicap.

Pour la Fondation Abbé Pierre, ces situations de ménages bloqués dans leur accès au logement social relèvent de la discrimination. Mais comment qualifier cette discrimination ? Contrairement à l'accès au parc privé, il est beaucoup plus difficile de parler de discrimination directe dans l'accès au parc social. Long et complexe, le processus d'attribution fait intervenir une multitude d'acteur-ric-e-s. Les discriminations ont cependant plus de probabilités de se produire à trois étapes clés du parcours du demandeur :

- › L'enregistrement de la demande ;
- › la désignation, par un réservataire, du candidat ;
- › le passage en commission d'attribution.

Plus largement, la Fondation Abbé Pierre défend l'idée d'une discrimination systémique, c'est-à-dire coproduite par les acteur-ric-e-s, reposant sur des préjugés bien ancrés et alimentée par les inégalités socioéconomiques structurant toute la société, ainsi que par les institutions et les politiques publiques. À ce titre, elle a interpellé l'État et la Défenseure des droits sur la politique de production de logements sociaux en Île-de-France.

CHAPITRE 3

***LE RÉSEAU DES CENTRES
DE RESSOURCES***

3.1

Le réseau national des centres de ressources



Le réseau national des centres de ressources de la Politique de la ville ([RNCRPV](#)) regroupe les 19 centres de ressources de métropole et d'outre-mer.

Forts de leurs spécificités, le plus souvent reflets de leur ancrage local, les centres de ressources politique de la ville s'appuient sur leur réseau national pour tirer parti de leurs complémentarités. Ce réseau a pour objet de mettre en commun des sources, des ressources et des analyses. Mutualiser les outils, faciliter l'appropriation de « nouveaux » sujets, questionner la mise en œuvre des politiques publiques dans les territoires les plus fragiles sont autant de façons de travailler en réseau... Les actions collectives stimulent également le renouvellement des pratiques des centres de ressources dans leurs approches et leurs formes d'accompagnement des ingénieries locales.

En 2022, le RNCRPV s'est réuni régulièrement pour discuter et animer les groupes de travail inter-métiers permettant d'échanger sur les ressources et outils à diffuser aux professionnels.

LES CONTRIBUTIONS THÉMATIQUES DU RNCRPV EN 2022

Contribution sur la politique de la ville.

« Conjuguer sa capacité à réagir aux crises et sa portée transformatrice » était le thème de cette contribution, destinée à alimenter la réflexion de la commission Haï sur l'avenir des contrats de ville. Elle visait à rendre compte des principaux enjeux identifiés sur la mise en œuvre de la politique de la ville, via la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014.

Contribution collective « Les enjeux du budget intégrant l'égalité sur les territoires en politique de la ville ».

Réalisée dans le cadre des travaux du Club Égalité femmes-hommes du RNCRPV, cette contribution rend compte de la dynamique mise en œuvre sur les territoires par sept centres de ressources autour des enjeux d'égalité femmes-hommes, plus particulièrement autour du « budget intégrant l'égalité » (BIE).

« Économies de subsistance : quels leviers pour l'action publique ? »

Avec cette nouvelle publication, le réseau a souhaité apporter des clés de compréhension pour préciser les termes souvent employés pour décrire des formes d'économies « souterraines », « informelles » « illicites », « criminelles », « non-déclarées », « populaires », ou encore « de subsistance ». Si ces termes peuvent se recouvrir partiellement, ils ne sont pas pour autant équivalents, et ils désignent des pratiques et des postures spécifiques.

Pourquoi – et surtout comment – observer et comprendre ces pratiques économiques ? Quels enjeux d'accompagnement soulèvent-elles ? Au-delà des mesures de dissuasion (contrôles, répression) et d'incitation (fiscalité, subventions), comment envisager des mesures de persuasion

(accompagnement individuel et collectif, notamment) susceptibles de s'inscrire dans une logique de valorisation des savoirs et savoir-faire ouvriers, commerçants et domestiques locaux ? La publication présente six expériences pour situer l'action des collectivités et des associations.

« L'évaluation finale des contrats de ville 2015-2022, principaux enseignements pour l'avenir ».

Les centres de ressources se sont particulièrement investis sur ce sujet, dans une logique d'accompagnement, au cœur des territoires, aux côtés des acteur-riche-s. Cet investissement invite ici à porter un regard sur les démarches menées, ce qu'elles révèlent des dynamiques à l'œuvre, et sur la nature des sujets débattus et des préconisations proposées pour une action publique plus mobilisatrice, au plus près des besoins des habitant-e-s des quartiers prioritaires. Ce regard s'inscrit à la fois dans le présent, en lien avec les évaluations en cours, et dans la durée, en écho aux précédentes contributions des CRPV en lien avec la crise sanitaire (2021) et les réflexions sur l'avenir de la politique de la ville (2022). En effet, dans de nombreux territoires, il a pu être question de sujets relatifs à la confiance nécessaire entre acteur-riche-s, de l'intérêt de l'agilité devenue possible en 2020 et 2021 et de l'inscription de la politique de la ville et ses dispositifs dans une vision d'ensemble, un projet de territoire. Aussi, la contribution, réalisée en compilant l'ensemble des travaux de chacun des 19 centres de ressources (et à partir de temps de mise en commun collectifs), s'attache à :

- › mettre en lumière et qualifier l'action des CRPV sur la question de l'évaluation, tout en proposant une analyse du portage des démarches et des ingénieries à l'œuvre ;
- › faire un focus sur les modalités de mise en œuvre des évaluations ;
- › tirer des enseignements et émettre des propositions d'amélioration croisant les travaux menés localement.

La conférence des président-e-s

Initiée en 2021, elle réunit les présidents et membres de conseils d'administration des CRPV volontaires et désireux de prendre une place au sein du réseau. Des rencontres régulières permettent d'échanger sur l'actualité de la politique de la ville et des centres de ressources, de porter une parole politique au service des CRPV et de la politique de la ville ; avoir un dialogue stratégique au plan national... En 2022, la conférence des présidents a accompagné les réflexions sur la future structuration du réseau national.

Le Comité d'histoire de la politique de la ville

À l'automne 2021, Nadia Hai, ministre de la Ville, a lancé la préfiguration d'un Comité d'histoire entièrement dédié à la politique de la ville. Rattaché au ministère en charge de la ville, ce comité a vocation à revenir sur les 40 années de cette politique, l'objectif étant de retracer l'histoire des interventions publiques déployées dans les quartiers, d'en expliciter les intentions et in fine, de rendre compte de ce laboratoire de transformation de l'action publique. L'un des enjeux forts de cette démarche est la transmission des connaissances historiques aux acteurs qui font aujourd'hui la politique de la ville : agents de l'État, collectivités, bailleurs, associations, bénévoles, etc...

Suite à la création officielle de ce comité en avril 2022, le réseau national des centres de ressources politique de la ville (RNCRPV) a intégré le Comité d'orientation et l'Association pour l'histoire de la politique de la ville, avec l'ambition d'être à sa disposition pour mobiliser l'ensemble des CRPV, transmettre ce qui a déjà été capitalisé par les CRPV depuis 25 ans, diffuser ses travaux et alimenter les programmes de formation, notamment pour le travail social.

En 2022, le Comité d'orientation et l'Association porteuse se sont réunis à plusieurs reprises

pour définir le règlement intérieur et le fonctionnement du comité d'histoire de la politique de la ville, mais aussi pour déterminer les premiers travaux à engager en 2023.

GROUPES DE TRAVAIL INTERMÉTIERS

Le groupe « Missions et visions du réseau national des centres de ressources »

Un groupe de volontaires composé de directeurs et de chargé-e-s de missions a travaillé à partir des ateliers issus du dernier regroupement des équipes pour proposer la mission (ou « raison d'être ») et la vision à 10 ans du réseau national. Les travaux du groupe ont été discutés et partagés à distance, lors de temps dédiés, avec l'ensemble du réseau. Ce groupe de travail avait également pour mandat de travailler sur l'organisation et les modalités de fonctionnement du réseau, ainsi que sur son portage juridique.

Conscient de ce que le futur du réseau repose sur une histoire précieuse et riche, il a formalisé une synthèse des enseignements et de ses différentes tentatives de structuration. Pour ce faire, des entretiens ont été conduits avec différents membres du réseau, et une abondante documentation existante a été consultée.

Le regroupement des équipes de tous les centres de ressources politique de la ville, qui s'est tenu à Strasbourg (voir plus bas), a permis de rendre compte des avancées du groupe de travail et de baliser les prochaines étapes de la structuration du réseau national des CRPV.

Le groupe « Santé »

Formellement constitué en mars 2020, ce groupe fédère sept centres de ressources. Il s'est réuni quatre fois en 2022 (en janvier, mai, juin et octobre) autour des objectifs suivants :

- › faire un tour d'actualité des actions menées dans chacun des centres de ressources ;
- › discuter des problématiques rencontrées par les acteur·rice·s locaux·ales ;
- › partager des outils et ressources documentaires ;
- › réfléchir à la production d'une publication sur l'état de santé dans les quartiers prioritaires ;
- › développer l'interconnaissance avec certains partenaires extérieurs.

En février, le CC-OMS (le Centre Collaborateurs de l'OMS, instance à laquelle participaient deux représentantes du groupe) a finalisé ses réflexions sur la mise en place d'une formation de sensibilisation et l'édition d'une plaquette sur la santé mentale dans les quartiers prioritaires.

Un outil collaboratif de partage a été développé. La coopération se poursuivra en 2023.

Le groupe « Éducation »

Le groupe Éducation a réuni 17 CRPV lors de trois sessions de travail (en janvier, mai, et juillet) et 16 CRPV lors de six autres (en février, mars, mai, juin, juillet et septembre), dans le cadre de la convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) Cités éducatives signée avec l'ANCT. Profession Banlieue a joué un rôle actif dans cette dynamique en faisant partie du groupe d'animation national chargé de la préparation puis de l'animation des séances de travail, ainsi que du dialogue avec l'ANCT.

En 2022, le groupe Éducation s'est proposé d'établir un état des lieux des modalités et spécificités du travail d'animation des centres de ressources auprès des PRE. Le groupe observe une diversité des modalités d'accompagnement, diversité qui peut s'expliquer par de nombreux facteurs, notamment le dynamisme local de certains réseaux spécialisés (Association nationale des acteurs de la réussite éducative : ANARÉ) ou encore les modalités de collaboration avec les préfetures de

département. Une rencontre a été organisée avec l'ANARÉ autour de l'articulation PRE / Cités éducatives et du partage des résultats de l'enquête nationale lancée par cette association en 2022. À cette occasion, la contribution du réseau sur les coopérations éducatives a été présentée.

La collaboration entre le RNCRPV et l'ANARÉ s'est poursuivie avec la participation des CRPV à la journée nationale de l'association, qui s'est tenue le 29 novembre à Clermont-Ferrand.

Les échanges de ressources thématiques ont porté sur les relations aux familles et la co-éducation, sur la mixité scolaire et sur les devoirs scolaires. Le thème des relations aux familles, présent dans de nombreuses actions et dispositifs, est fondamental à la réussite éducative, ainsi qu'aux enjeux de coopérations et de participation. Des retours d'expériences sur les partenariats possibles avec ATD Quart-Monde, le réseau RIMES, ou encore la mise en place d'espaces d'accueil pour et par les parents ont également eu lieu. Un partage de ressources bibliographiques a enfin été opéré. Un consensus émerge, au sein des CRPV, autour d'un besoin de qualification des professionnel-le-s sur ces questions.

Le suivi de la CPO a pris la forme d'une coordination des travaux de rédaction et de production des fiches RETEX et transversales, avec la création de temps spécifiques de bilan de production de ces fiches hors du groupe Éducation, à partir de mars 2022. En vue des rencontres nationales des Cités éducatives, organisées le 10 octobre par l'ANCT, un recueil des ressources documentaires a été réalisé par les chargé-e-s de communication et les chargé-e-s de gestion de l'information et de la documentation de douze centres de ressources (*voir page 90*).

Le groupe « Développement économique »

Ce groupe de travail réunit les professionnel-le-s des centres de ressources en charge des thématiques du développement économique et de l'emploi. Il constitue un espace d'échanges de pratiques, de propositions et de diffusion de l'actualité, mais aussi de production et de valorisation via la mutualisation d'outils et de ressources.

Cette année, le groupe a particulièrement renforcé son partenariat avec l'Anru (Agence nationale pour la rénovation urbaine), participant à la préparation d'un guide qui reprend les objectifs d'insertion dans le cadre des programmes de renouvellement urbain. Le groupe a également collaboré avec le Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire (RTES) pour élaborer le programme du séminaire « ESS et politique de la ville » qui devait se tenir le 10 novembre 2022 et a été reporté, du fait des grèves, à janvier 2023 (*Voir page 75*).

En 2022, quatre centres de ressources (Cité Ressources, RésO Villes, Villes et Territoires Occitanie et Profession Banlieue) ont finalisé une publication commune – « Économies de subsistance : quels leviers pour l'action publique ? Circonscrire, comprendre et accompagner » – qui fera l'objet d'une restitution/diffusion le 2 mars 2023.

Le groupe « Ressources & communication »

Ce groupe est né en mai 2022 de la fusion des groupes communication et Club de veille. Il rassemble des chargé-e-s de communication et des chargé-e-s de gestion de l'information et de la documentation de douze centres de ressources. Il s'est réuni cinq fois au cours de l'année, son principal objectif étant de partager, d'échanger et d'améliorer le fonctionnement des outils communs du réseau (*voir page 90*).

Le groupe « Participation des habitant-e-s »

Composé d'une quinzaine de professionnel-le-s – directeur-riche-s et chargé-e-s de mission réuni-e-s sur la base du volontariat –, le groupe est doté d'un co-pilotage pour son organisation quotidienne et d'une référente sur le site web « Y aller par quatre chemins », plateforme sur la participation citoyenne du Réseau national des centres de ressources.

En 2022, Le groupe participation s'est réuni une dizaine de fois en visioconférence. Il a permis d'échanger ressources, outils et informations, contribuant à forger une culture commune entre les participant-e-s. Chaque séance a pu être alimentée par l'un-e ou l'autre, au gré des sujets abordés et des actualités de chaque centre de ressources.

- › **Contenus / sujets des travaux :** Évaluation et conseils citoyens / Évaluer l'impact des conseils citoyens / Faire participer les conseils citoyens et plus largement les habitant-e-s à l'évaluation des contrats de ville. Présentation des différents outils créés par plusieurs CRPV.
- › **Rapport paroles d'habitant-e-s des quartiers populaires :** présentation de la démarche par la Fédération des centres sociaux de France et clarification sur le rôle des CRPV dans ce projet.
- › **Jeunes de quartiers, le pouvoir des mots :** présentation de la recherche en présence du collectif Pop'part.
- › **Participation aux rencontres de la participation à Rennes.**
- › **Participation aux journées organisées par le CNV à Strasbourg :** « La participation citoyenne, pitié non ! ». Les centres de ressources présents ont souhaité publier un témoignage sur le contenu des échanges et des ateliers de ces rencontres.
- › **Rencontre avec l'ICPC :** quels sont les chantiers engagés de leur côté ? Quelles modalités de partenariat avec les CRPV ?

7^E RENCONTRE NATIONALE DES ÉQUIPES DES CENTRES DE RESSOURCES POLITIQUE DE LA VILLE

20 et 21 octobre - Strasbourg

Les équipes et les gouvernances des 19 centres de ressources politique de la ville, les équipes de la direction générale de la politique de la ville de l'ANCT et différents partenaires du RNCRPV se sont réunis à Strasbourg pour la 7^{ème} fois. La première journée a permis de faire un point d'étape sur le tour de France des centres de ressources mené par l'ANCT en 2022, de revenir sur les enseignements et les perspectives liés aux travaux d'évaluation des contrats de ville sur différents territoires, puis de travailler en sous-groupes sur des enjeux d'actualité de la politique de la ville et de fonctionnement des centres de ressources. Durant la deuxième journée, les participant-e-s ont alimenté les travaux en cours sur la préfiguration d'une association pour incarner le RNCRPV.

3.2

Le réseau francilien des centres de ressources politique de la ville



Le réseau francilien des CRPV est né d'une volonté d'assurer une couverture régionale de l'Île-de-France par les centres de ressources.

Il regroupe...

- › les trois centres associatifs :
 - Ressources urbaines (91 - 94 - 77),
 - Pôle ressources Ville et développement social (95 – 78 – 92),
 - Profession Banlieue (93),
- › et le Pôle ressources politique de la ville de Paris (en régie interne à la ville)

Au-delà des coopérations mises en place entre les équipes, le réseau francilien met en œuvre une feuille de route régionale élaborée en partenariat avec la préfecture d'Île-de-France et les préfectures de département. Chaque année, sont identifiées des thématiques prioritaires à aborder à l'échelle régionale.

En 2022, le réseau francilien a investi les thématiques suivantes :

- › L'évaluation des contrats de ville par l'organisation d'un séminaire régional le 28 septembre sur le thème « La politique de la ville en Île-de-France. Enjeux et perspectives à l'heure de l'évaluation des contrats de ville ». Cette rencontre, dédiée aux acteurs franciliens, a fait l'objet d'une synthèse disponible en ligne (voir chapitre 4 / Recensement et diffusion des ressources).
 - › L'accueil des nouveaux-elles professionnel-le-s de santé d'Île-de-France.
 - › La valorisation des initiatives portées localement par le PRIJ sur la plateforme internet dédiée au dispositif. (prii.fr)
 - › Le déploiement de formations Valeurs de la république et Laïcité (VRL) auprès des acteurs-riche-s du territoire.

Au-delà des actions co-portées par les quatre centres de ressources, le réseau francilien permet de mutualiser des ressources ou des formations. Ainsi en 2022, nous avons pu bénéficier d'une formation commune sur les outils participatifs, dispensée par la Scoop Accolade.

TERRITOIRES ÉDUCATIFS COOPÉRANTS

Les quatre centres de ressources politique de la ville franciliens ont souhaité initier, en 2022, le projet « Territoires éducatifs coopérants », qui se situe à la rencontre de quatre territoires impliqués dans une réflexion sur les dynamiques coopératives dans le champ de l'éducation. Chacun des CRPV a donc lancé un appel à manifestation d'intérêt. La ville de Sarcelles, pour le Pôle Ressources 95, et celle de Noisy-le-Sec, pour Profession Banlieue, se sont portées candidates.

« Territoires éducatifs coopérants » est une démarche expérimentale qui cherche à partir non pas des modèles, mais des besoins. Elle s'articule autour de deux étapes de travail. La première consiste en un temps de réflexion pour les acteur-ric-e-s éducatif-ve-s d'un territoire, qu'il s'agit de fédérer. Cette étape doit permettre d'analyser aussi précisément que possible les freins à la coopération. Elle se nourrit des résultats d'un questionnaire préalablement adressé aux acteur-ric-e-s. La seconde étape est un temps élargi aux autres territoires franciliens, de façon à réfléchir collectivement à des solutions pour lever ces freins et à résoudre les difficultés qui empêchent la réalisation des actions.

La démarche, qui s'apparente aux objectifs de codéveloppement, associe des pair-e-s à la recherche de solutions. En complément, un-e chercheur-e propose son éclairage, se rapprochant ainsi de la recherche/formation-action.

Les acteur-ric-e-s impliqué-e-s dans le projet se sont réuni-e-s pour la première fois à Sarcelles, le 21 avril. Les échanges ont porté sur le thème de la coéducation. Le laboratoire EMA a accepté d'apporter son analyse sur les questions soulevées par le groupe. Julie Pelhate, chercheuse associée, a proposé aux professionnel-le-s de s'interroger sur les notions de familles et de parents « éloignés » des institutions, afin de mieux comprendre les attentes en matière de coéducation.

Un second événement est en préparation pour 2023 à Noisy-le-Sec. La ville a choisi de faire coïncider la validation de son projet éducatif global avec le début du projet « Territoires éducatifs coopérants ». Le droit des enfants, le respect de leur parole et leur participation figurent parmi les thèmes qui seront abordés lors de cette prochaine édition.

**La démarche,
qui s'apparente
aux objectifs de
codéveloppement,
associe des pair-e-s
à la recherche
de solutions.**

CHAPITRE

4

***RECENSEMENT
ET DIFFUSION
DES RESSOURCES***

4.1

Le centre de documentation

Depuis sa création, Profession Banlieue possède un fonds documentaire sélectif sur la politique de la ville, en particulier en Seine-Saint-Denis. Ce fonds, qui s'est enrichi au fil des années, correspond à la volonté du centre de ressources d'accompagner la réflexion des professionnel-le-s en mettant à leur disposition des données de différentes natures. Sans être exhaustif, il se révèle précieux dans certains domaines trop spécialisés pour les bibliothèques ou les centres de documentation généralistes.

Les documents du fonds sont organisés selon un plan de classement qui regroupe les différentes thématiques de la politique de la ville :

- › Action sociale/Parentalité,
- › Aménagement du territoire/Habitat-Logement/Urbanisme/Renouvellement urbain,
- › Culture,
- › Économie/Emploi/Insertion,
- › Éducation,
- › Immigration – Intégration/Lutte contre les discriminations,
- › Participation des habitant-es,
- › Politique de la ville,
- › Population,
- › Prévention de la délinquance/Justice/Police,
- › Santé.

Différents types de documents sont disponibles au centre de ressources :

- › articles de presse classés par thématiques ou par villes,
- › documents contractuels classés par villes (contrats de ville, contrats locaux de sécurité, contrats locaux de santé...),
- › ouvrages, rapports, mémoires universitaires, documents officiels, atlas, publications périodiques, DVD...

L'accueil au centre de documentation se fait du lundi au vendredi, sur rendez-vous. Sur place, il est possible de consulter librement tous les documents. Il est également possible d'emprunter certains ouvrages (trois au maximum, pour une durée de trois semaines).

64 PERSONNES ONT SOLlicitÉ
PROFESSION BANLIEUE EN 2022. LA
MAJORITÉ DES DEMANDES D'INFORMATION
EST TRAITÉE PAR MAIL ET PAR TÉLÉPHONE.

LES QUESTIONS ONT PRIORITAIREMENT
PORTÉ SUR LES THÉMATIQUES SANTÉ,
POLITIQUE DE LA VILLE ET ENJEUX DES
QUARTIERS PRIORITAIRES, AINSI QUE SUR
L'HABITAT ET LE RENOUVELLEMENT URBAIN.

LES PERSONNES
EN RECHERCHE
D'INFORMATIONS
SONT EN MAJORITÉ
DES FEMMES.

75% sont des professionnel-le-s
(associations, collectivités territoriales,
services de l'État...)

25%
des personnes
en recherche
d'informations sont
des étudiant-e-s.

±62%
travaillent ou vivent
en Seine-Saint-Denis

17%
travaillent ou vivent
dans la région
Île-de-France.

4.2

La mutualisation entre centres de ressources politique de la ville

Depuis plusieurs années, un travail en réseau entre chargé-e-s de la documentation et de la gestion de l'information a été initié. Il se traduit concrètement par la mise en place des outils suivants :

› CoSoTer, médiathèque en ligne sur la cohésion sociale et territoriale

<http://cosoter-ressources.info/>



CoSoTer est à la fois un réseau de professionnel-le-s et une base de ressources en ligne, créé en 2009, sur les champs de la cohésion sociale et territoriale. Cette base est portée par un logiciel libre de gestion documentaire développé par PMB Services.

CoSoTer contribue à la fonction ressource du réseau national et de chacun des onze centres de ressources participants : Cités ressources, Labo Cités, Normanvilles, Pôle ressources Ville et développement social, Profession Banlieue, Ressources & Territoires, Ressources urbaines, Pays et Quartiers de Nouvelle Aquitaine, RésOvilles, Villes au Carré, Villes et Territoires (ce sont les professionnel-le-s des cinq premiers centres de documentation ici cités qui alimentent activement la base de données).

Par le biais de cet outil commun, les CRPV donnent à voir la richesse des ressources qu'ils produisent et/ou acquièrent. Lesquels sont disponibles en téléchargement ou en prêt.

C'est ainsi, par exemple, qu'un Recueil des ressources documentaires du réseau national pour l'appui au déploiement du programme national des Cités éducatives a été diffusé lors de la Rencontre nationale organisée par l'ANCT en octobre 2022 (voir page 83, groupe «Éducation»).

CET IMPORTANT TRAVAIL COLLECTIF PERMET LA MISE À DISPOSITION GRATUITEMENT DE :	27 483 notices documentaires	près de 6 200 documents numériques directement téléchargeables
EN 2022, LE NOMBRE DE VISITEUR-EUSE-S EST RESTÉ STABLE	39 351 visiteur-euse-s	EN 2022, LES VISITES ONT AUGMENTÉ 44 187 visites
EN 2022, LE NOMBRE DE PAGES A AUGMENTÉ	75 590 en 2022 / 72 584 en 2021	

Depuis 2021, le réseau s'est investi dans le développement d'un module de newsletter proposé par PMB Services dans le cadre d'une démarche collaborative. Cette nouvelle fonctionnalité devrait être disponible pour les utilisateurs en 2023.

› Club de veille, un espace collaboratif de veille

Cet espace permet de stocker et de partager des informations avec l'ensemble des équipes des centres de ressources. La démarche (via l'outil Diigo) permet d'économiser du temps dans le repérage de l'information afin de mieux l'investir dans le traitement. Elle permet également une ouverture à d'autres informations (autres sujets, autres sources). Ce travail génère une stimulation inter-centres par le renouvellement des pratiques et la concrétisation de la coopération. Il est alimenté selon une répartition des sources actée collégialement.

› Panorama de presse du Réseau national des centres de ressources politique de la ville

www.scoop.it/actu-politiquedelaville

Ce panorama, ou « Scoop-It », est accessible depuis 2014 sur tous les sites des centres de ressources. Les chargé-e-s d'information du réseau national relayent à tour de rôle des actualités de portée nationale issues de la presse écrite, audio et vidéo (synthèses, analyses de journalistes, chercheurs, témoignages d'acteurs...) pour aider à comprendre les débats qui traversent le champ des politiques territoriales de cohésion urbaine et sociale. Depuis son lancement en 2014, la fréquentation du Scoop-It ne cesse d'augmenter :



› Portail du Réseau national des centres de ressources politique de la ville

www.reseau-crpv.fr/

Symbole d'une démarche collective, ce portail présente, au fil des pages et des rubriques, les singularités des centres de ressources et leurs traits communs, ainsi que leurs productions individuelles et collectives.

PROFESSION BANLIEUE CENTRE DE RESSOURCES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE EN SEINE-SAINT-DENIS

Votre recherche

PROFESSION BANLIEUE POLITIQUE DE LA VILLE ACTUALITÉS PUBLICATIONS ET RESSOURCES SERVICES



PENSER LE 9-3

"PENSER LE 9-3", UNE SÉRIE DE PODCASTS ORIGINALE SUR LA SEINE-SAINT-DENIS

"Penser le 9-3" vous emmène en balade dans la Seine-Saint-Denis loin des clichés et des journaux télévisés. Ici, au cœur du 93, on part micro au poing en compagnie de chercheurs et de chercheuses pour mieux comprendre le département dans toute sa diversité et dans toutes ses contradictions. Podcasts produits par Profession Banlieue & Making Waves et signée Antoine Tricot

ÉCOUTER LES 4 PREMIERS ÉPISODES DE "PENSER LE 9-3" →

1 2 3 4 5

ACTUALITÉS

Mixité sociale et ségrégation dans la métropole du Grand Paris : état des lieux et tendances sur 15 ans

[LIRE LA SUITE](#) →

Les 5 villes qui avaient attaqué l'État pour "rupture d'égalité" ont été déboutées

[LIRE LA SUITE](#) →

Les intercommunalités d'Ile-de-France : des territoires dont le profil dépend beaucoup de leur éloignement de Paris

[LIRE LA SUITE](#) →

||| Voir toutes les actualités

AGENDA

JEU 2 MAR

Économies de subsistance : quels leviers pour l'action publique ?

Visioconférence organisée par le Club Dévico du Réseau national des centres de ressources politique de la ville en partenariat avec le RTES et l'ANCT le 2 mars 2023.

[LIRE LA SUITE](#) →

LES DERNIÈRES PUBLICATIONS



EXCLUSION / INCLUSION NUMÉRIQUE & ÉVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

CE QUE LA CRISE SANITAIRE A MIS EN LUMIÈRE

Exclusion / inclusion numérique & évaluation des pratiques professionnelles. Ce que la crise sanitaire a mis en lumière

Synthèse des questionnements soulevés et des réflexions croisées d'un groupe de travail qui s'est réuni d'octobre 2020 à avril 2021 : l'inclusion numérique doit-elle être déléguée à des expert-es du numérique ou doit-elle relever d'une évolution des pratiques de l'ensemble des professionnel·les ? Comment créer les synergies et les coopérations permettant de mailler l'ensemble du territoire et parvenir à inclure les plus désignés ? Les outils et référentiels dont disposent les professionnel·les sont-ils pertinents pour atteindre les objectifs d'inclusion ?

[LIRE LA SUITE](#) →



LES FAMILLES TAMOULES SRI LANKAISES & L'ÉCOLE

ANALYSE ET RETOURS D'EXPÉRIENCES

Les familles tamoules sri lankaises et l'école : analyse et retours d'expérience

Ce texte tiré de la présentation du mémoire de Laurence Blin s'adresse à tous-tes les acteur·rices intéressés par les questions éducatives, le rapport à l'école, la place des migrant·es ou encore le multilinguisme. À l'image des projets de la politique de la ville, le sujet de la relation des familles tamoules avec l'école jaillit d'un besoin identifié dans un quartier prioritaire et soulève ainsi de multiples enjeux, interrogeant le fonctionnement de nos institutions.

[LIRE LA SUITE](#) →



L'ÉVALUATION DES CONTRATS DE VILLE EN ÎLE-DE-FRANCE

L'évaluation des contrats de ville en Ile-de-France

Synthèse du séminaire régional co-organisé le 28 septembre 2022 par la préfecture Ile-de-France et les centres de ressources politique de la ville franciliens

[LIRE LA SUITE](#) →



ASSOCIATIONS & POLITIQUE DE LA VILLE

ÉVOLUTIONS ET CONTRAINTES DU MONDE ASSOCIATIF DANS LES QUARTIERS POPULAIRES

Associations et politique de la ville. Évolutions et contraintes du monde associatif dans les quartiers populaires

Synthèse de deux ateliers menés dans le contexte d'évaluation des contrats de ville en avril et mai 2022 et destinés à mieux appréhender et comprendre l'évolution et les contraintes du monde associatif dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

[LIRE LA SUITE](#) →

4.3

Le site internet

www.professionbanlieue.org/

Le site Internet est un outil d'appui aux différentes actions menées par le centre de ressources pour permettre aux professionnel-le-s d'accéder rapidement à une information organisée, c'est-à-dire à des données déjà sélectionnées, classées et actualisées.

En ligne depuis 2002 et largement refondu en 2018, il constitue une précieuse source d'informations, présente l'association et propose divers éléments sur la politique de la ville, notamment en Seine-Saint-Denis.

Autour de la page d'accueil (actualités locales et nationales, parutions des dernières publications de Profession Banlieue et accès directs à des services), il propose cinq rubriques principales :

- › Profession Banlieue : missions du centre de ressources, organisation (équipe et conseil d'administration), adhésion en ligne, orientations de travail et lien vers le réseau national des centres de ressources politique de la ville.
- › Politique de la ville en Seine-Saint-Denis : présentation du département, historique de la politique de la ville d'hier à aujourd'hui, focus thématiques (informations synthétiques réalisées autour de thèmes de travail de Profession Banlieue).
- › Actualités de la politique de la ville : actualités locales et nationales, agenda de Profession Banlieue et colloques divers, agenda des appels à projets.
- › Publications et ressources : présentation de toutes les publications de Profession Banlieue avec possibilité de téléchargement et d'achat en ligne. Des rubriques spécifiques présentent les vidéos et podcasts, les newsletters et lettres d'information diffusées pendant la période du confinement, les fiches d'expérience, les textes et rapports incontournables de la politique de la ville, en téléchargement, ainsi que le centre de documentation (voir plus haut)
- › Services : « La Seine-Saint-Denis en un clic » donne accès à des contacts, à l'historique de la politique de la ville et à des éléments statistiques, ville par ville. Mais aussi à un annuaire des acteurs et de sites en lien avec la politique de la ville et des offres d'emploi (168 publiées en 2022).

64 840
visites en 2022

150 160
pages vues

4 100 visiteur-euse-s
différent-e-s par mois

LES PAGES LES PLUS VUES ONT ÉTÉ LES OFFRES D'EMPLOIS, L'ANNUAIRE DES ACTEURS (RUBRIQUE SERVICES), L'AGENDA ET LES PUBLICATIONS



« L'ÉDUCATION PRIORITAIRE, DES ORIGINES À L'EXPÉRIMENTATION ELIMAS » collection *Les Textes*, 2021 a été la publication la plus téléchargée en 2022

33% des utilisateur-ric-e-s consultent le site depuis un mobile.

4.4 Capitalisation et diffusion de l'information

LA LETTRE DE PROFESSION BANLIEUE



La Lettre de Profession Banlieue est bimestrielle. Elle est envoyée aux élu-e-s, aux services de l'État et à tou-te-s les acteur-ric-e-s de la politique de la ville de la Seine-Saint-Denis (ainsi qu'à leurs partenaires), et aux adhérent-e-s de l'association. Chaque numéro est diffusé à plus de 2 300 exemplaires.

Cette lettre d'information a pour vocation d'être un outil de travail. Son contenu, précis et bref, comprend plusieurs rubriques : mouvements des professionnel-le-s et nominations officielles dans le département ; annonces de colloques, séminaires et autres rencontres ; sélection de publications

reçues et disponibles au centre de documentation.

Selon l'actualité, un état de l'avancée des travaux de Profession Banlieue peut être proposé.

Les publications en ligne

L'ÉCOLE ET LA VILLE



Les enjeux du numérique éducatif

2021, n°31

Pascal Plantard, Alexandre Tobaty

La réflexion sur le numérique éducatif a été bouleversée par l'expérience inédite « décole à la maison », qui a interrogé notre rapport collectif au numérique. Pour poser les notions et les concepts qui aident à appréhender les enjeux du numérique éducatif, Profession Banlieue a choisi une approche anthropologique des usages des technologies comme clé de compréhension des mondes numériques

contemporains.

LES ATELIERS



Associations et politique de la ville. Évolutions et contraintes du monde associatif dans les quartiers populaires

2022 – édité en novembre 2022

Thomas Chevallier, Renaud Epstein, Sandro De Gasparo, Mourad Haouach, Pierre Lartaud, Cynthia Sou, Robert Turgis

Cette publication présente une synthèse de deux ateliers menés dans le contexte d'évaluation des contrats de ville, en avril et mai 2022, et destinés à mieux appréhender et comprendre l'évolution et les contraintes du monde associatif dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.



La place du petit enfant dans la ville

2021 et 2022 – édité en décembre 2022 - (version papier, non téléchargeable)
 Catherine Bouve, Pascale Garnier, Guillaume Gaudry, Nadège Haberbusc, Théo Schepens, Pauline Simon, Valérie Siraud

À une époque où socialisation et apprentissage semblent de plus en plus difficiles à concilier, outre les professionnels de la petite enfance et des écoles maternelles, comment les autres professionnels de la politique de la ville conçoivent-ils et développent-ils des projets pour les jeunes enfants ? Dans quelle mesure l'insertion (innovante) des 0-3 ans dans le programme national des Cités éducatives se traduit-t-il concrètement ? De quels exemples est-il pertinent de s'inspirer ? Pour apporter des éléments de réponse à ces questionnements, Profession Banlieue a organisé trois ateliers, entre septembre 2021 et janvier 2022, croisant éclairage des chercheur-e-s et analyses de professionnel-le-s du territoire.

LES CYCLES DE QUALIFICATION



Aménagement et gouvernance du Grand Paris. Quelles visions politiques ? Quelles traductions socio-économiques ?

2021 – édité en décembre 2022
 Alexandre Faure, Frédéric Gilli, Niklas Moulin, Julien Neiertz, Wilfried Serisier

Les chantiers métropolitains, les opérations de renouvellement urbain et les autres grands projets d'aménagement en cours et à venir intègrent des objectifs d'amélioration de l'attractivité des quartiers populaires dans leur programmation. La Seine-Saint-Denis est particulièrement concernée par ces dynamiques : la construction politique, économique et territoriale du Grand Paris interroge les effets de proximité des grands projets sur les quartiers populaires et les croisements réellement opérés entre les acteurs locaux et les acteurs métropolitains.

LES TEXTES



Les familles tamoules sri lankaises & l'école. Analyse et retours d'expériences

2022 – édité en décembre 2022
 Laurence Blin

Ce texte, tiré de la présentation du mémoire de Laurence Blin, s'adresse à tou-te-s les acteur-ric-e-s intéressé-e-s par les questions éducatives, le rapport à l'école, la place des migrant-e-s ou encore le multilinguisme. À l'image des projets de la politique de la ville, la relation des familles tamoules avec l'école est un sujet qui a jaillit d'un besoin identifié dans un quartier prioritaire, soulevant de multiples enjeux et interrogeant le fonctionnement de nos institutions.

Les co-éditions



Rencontres franciliennes de la gestion urbaine et sociale de proximité - 3^e édition - De la GUSP technique à la GUSP projet: niveaux de traitement des problématiques de cadre de vie

2021 – édité en décembre 2021

Cette publication propose une restitution des 3^e Rencontres franciliennes de la Gusp (gestion urbaine et sociale de proximité), coorganisées le 7 décembre 2021 par le réseau francilien des centres de ressources politique de la ville, la ville de Montigny-lès-Cormeilles, les EPT de Plaine Commune et d'Est Ensemble. Une diversité d'approches des problématiques de Gusp a été explorée, avec un focus sur trois thématiques: la mécanique de rue, les dépôts sauvages et les ressourceries, et les punaises de lit.



L'évaluation des contrats de ville en Île-de-France

2022 – édité en novembre 2022

Ce document est une synthèse du séminaire régional consacré à l'évaluation des contrats de ville, coorganisé le 28 septembre 2022 par la préfecture d'Île-de-France et les centres de ressources politique de la ville franciliens. L'occasion a été donnée, lors de ce séminaire, de croiser les regards de 260 acteur·rice·s francilien·ne·s (spécialistes de la politique de la ville, services de droit commun de l'État et des collectivités, associations, conseillers citoyens) sur la plus-value de ces contractualisations, mais également sur leurs limites.

Hors-collections

LES GROUPES DE TRAVAIL

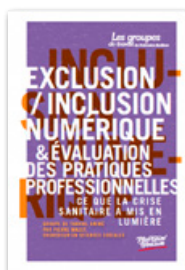


Évaluation des contrats de ville en Seine-Saint-Denis. Onze propositions pour des coopérations renforcées

2022 – édité en octobre 2022

Nicolas Rio

Face aux risques d'enfermement de la politique de la ville sur elle-même, avec son propre jargon et ses complexes procédures, il est indispensable de (re)structurer la gouvernance des contrats de ville autour des coopérations. Face à ce constat, le groupe de travail de Profession « Politique de la ville en Seine-Saint-Denis: quel partage des rôles? », animé par l'agence Partie Prenante, a formulé onze propositions. Lesquelles fournissent des pistes concrètes, dont les territoires pourront se saisir afin de renforcer une action publique au service de l'amélioration des conditions de vie des habitant·e·s des quartiers prioritaires. L'idée: mettre ces enjeux en débat auprès des instances participatives, des professionnel·le·s de terrain, des porteur·e·s de projets et des élu·e·s.



Exclusion / inclusion numérique et évaluation des pratiques professionnelles. Ce que la crise a mis en lumière

2020/2021 – édité en décembre 2022

Pierre Mazet

Cette publication synthétise les réflexions croisées d'un groupe de travail qui s'est réuni entre octobre 2020 et avril 2021 autour des questionnements suivants : l'inclusion numérique doit-elle être déléguée à des experts ou doit-elle relever d'une évolution des pratiques de l'ensemble des professionnel-le-s ? Comment créer les synergies et les coopérations permettant de mailler l'ensemble du territoire et d'inclure les plus éloigné-e-s ? Les outils et référentiels dont disposent les professionnel-le-s sont-ils pertinents pour atteindre les objectifs d'inclusion ?

Les podcasts et films



L'évaluation des contrats de ville. Une démarche au service du territoire

Matinée de Profession Banlieue du 2 décembre 2021

Podcast # 7 – *Thomas Delahais et Annabelle Berthaud*



Que fait la ville à la santé ? Ségrégation et inégalités sociales de santé en territoires populaires

Matinée de Profession Banlieue du 16 juin 2022

Podcast # 8 – *Audrey Mariette et Laure Pitti*



« Femmes politiques »

57 minutes – 2022

Daniel Bouy

Constatant la détérioration des conditions d'études de leurs enfants, un groupe de mères de familles se donne pour projet d'organiser les 3^e États généraux de l'éducation dans les quartiers populaires (rencontres entre parents, enseignants, universitaires, etc...). Elles sont soutenues par la municipalité et accompagnées par des professionnel-le-s de la politique de la ville et des « accompagnant-e-s » (journaliste, historienne, philosophe, sociologue, metteuse en scène et comédiens). Inspiré par les principes de l'éducation populaire, cet engagement a eu pour ligne directrice l'ambition de donner à toutes et tous les moyens de connaître, comprendre, analyser, élaborer des propositions, puis de les faire connaître et de les concrétiser. Ces mères de familles ont ainsi écrit et mis en scène leurs vécus et réflexions.

DEUX
PART

VIÈME

LE

**LES PARTICIPANT·E·S
AUX ACTIONS
DE QUALIFICATION**

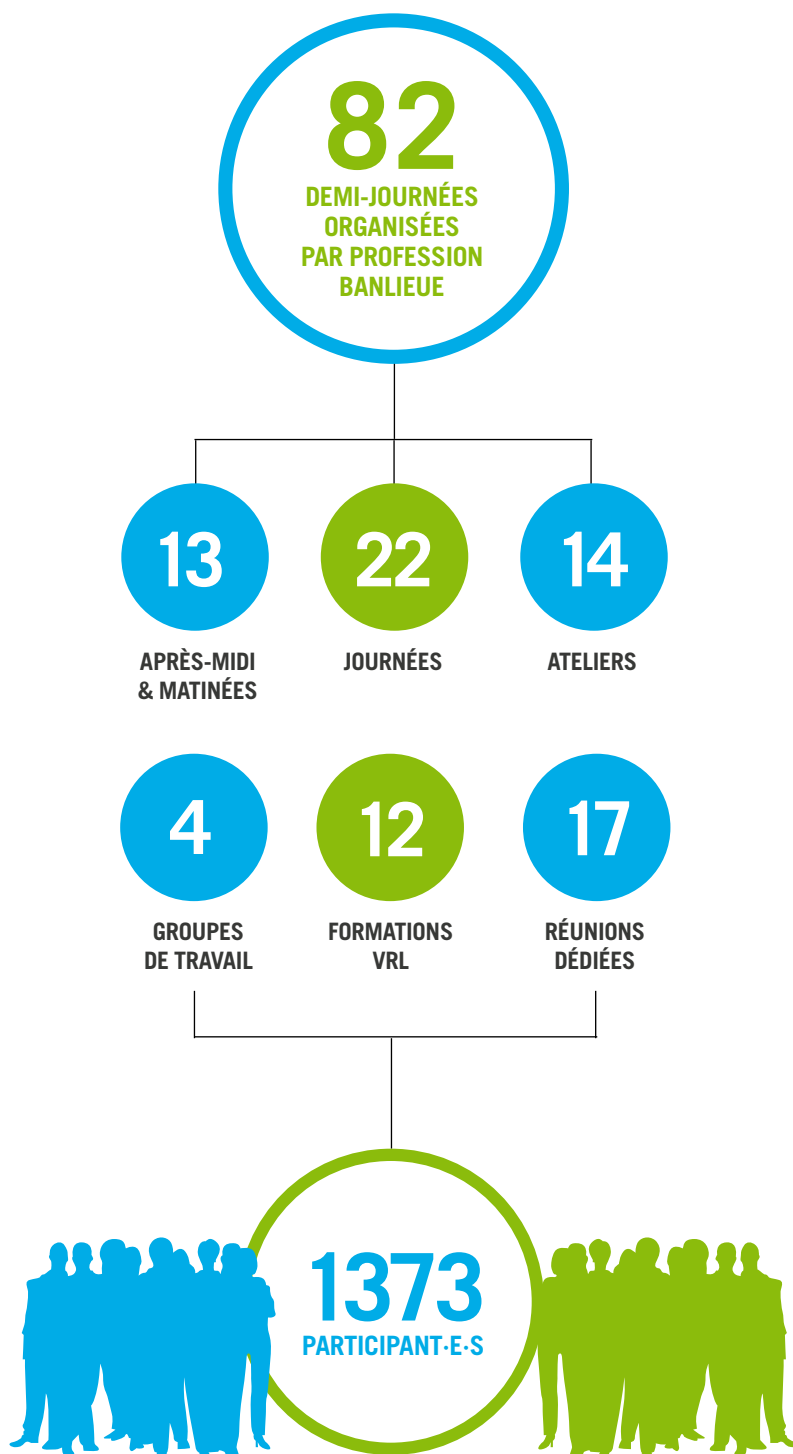
Les données présentées ci-après proposent plusieurs angles d'analyses relatifs aux actions menées par l'association en 2022. Par les différents éléments retenus, nous avons cherché à analyser l'activité de Profession Banlieue au regard des missions telles qu'elles sont définies dans le cadre de référence des centres ressources politique de la ville et de notre territoire d'intervention.

Nous avons ainsi pris comme éléments d'analyse : le nombre de participant-e-s, l'origine géographique et l'échelle d'intervention des bénéficiaires. Nous avons ensuite croisé les profils de ces bénéficiaires avec les différentes thématiques et les types d'actions portées par Profession Banlieue afin d'apporter un éclairage sur les préoccupations et les enjeux des acteur-ric-e-s de la politique de la ville et du droit commun sur le territoire.

On notera que ces données sont issues des fiches d'inscription aux actions du centre de ressources et qu'elles sont donc déclaratives. Par ailleurs, ces statistiques se concentrent sur les actions portées par Profession Banlieue et ne prennent donc pas en compte les actions d'accompagnements ou les interventions sollicitées par les partenaires (*première partie, chapitre 2*).

ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX

En 2022 Profession Banlieue a réalisé 82 demi-journées d'actions de qualification et de mise en réseau et accueilli 1373 participant-e-s sur l'ensemble de ces séances. En comparant avec l'année 2021, on pourra noter un léger recul du nombre de participant-e-s (pour un nombre de demi-journées légèrement plus important). Les différences ne sont pas significatives mais nous précisons ici que nous avons choisi cette année de proposer l'intégralité de nos actions en format présentiel et que nous constatons la difficulté des professionnel-le-s à pouvoir se libérer pour ces temps de qualification. Nous avons ainsi fait face à un nombre plus important de désistements de dernière minute (écart entre le nombre d'inscrits aux séances et les participants effectifs) pouvant représenter un tiers des participants inscrits. Ce constat lié au retour en présentiel est par ailleurs partagé par plusieurs partenaires locaux ou dans le réseau des centres de ressources. Si cela doit nous interroger sur les formes de nos actions, nous restons convaincus que la plus-value des rencontres justifie de privilégier ce format qui favorise la mise en réseau et les échanges bien plus qu'en visioconférence.



LES PARTICIPANT·E·S SELON LES AXES THÉMATIQUES

	TYPE D'ACTION	ACTION	Nombre de séances dans l'année	Participant·es	Présences uniques
GOUVERNANCE INGÉNIERIE POLITIQUE DE LA VILLE	Journée	Bienvenue en Seine-Saint-Denis	2	45	45
	Réunions dédiées	Équipe politique de la ville : réunions dédiées	5	51	31
	Groupe de travail	Politique de la ville en Seine-Saint-Denis, quel partage des rôles ?	4	61	19
	Journée	Journée régionale sur l'évaluation des contrats de ville	2	229	229
	Matinée	Formation à la politique de la ville pour la CAF	1	12	12
	Ateliers	Conseil citoyen de Bondy : formation à la politique de la ville	2	21	12
	Journée	Assemblée générale	1	50	50
			TOTAL GOUVERNANCE PV	17	469
		Part en pourcentage sur total			
SOUTIEN AUX DYNAMIQUES PARTICIPATIVES	Réunions dédiées	Conseils citoyens : réunions dédiées	2	15	13
	Après-midi	Autour du film <i>Femmes politiques</i>	3	27	27
		TOTAL DYNAMIQUES PARTICIPATIVES	5	42	-
		Part en pourcentage sur total			
HABITAT, RENOUVELLE- MENT URBAIN ET CADRE DE VIE	Matinée	Le Bail réel solidaire	1	10	10
	Matinée	Visite du musée de l'AMuLoP	1	5	5
	Matinée	Gouverner la rue avec la rue ?	1	28	28
		TOTAL HABITAT, RENOUVELLEMENT URBAIN	3	43	-
		Part en pourcentage sur total			
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, EMPLOI ET INSERTION	Ateliers	Associations et politique de la ville	2	31	25
	Après-midi	Le contrat d'engagement jeune	1	44	42
		TOTAL DÉVELOPPEMENT ÉCO, EMPLOI ET INSERTION	3	75	-
		Part en pourcentage sur total			

Collectivités territoriales – Politique de la ville	Collectivités territoriales – Droit commun	État – politique de la ville	État – Droit commun	Associations	Bailleurs sociaux	Agences, chambres consulaires, CDC, EPA, EPC, EPIC	Entreprises du secteur privé	Élu·e·s	Usagers Citoyen·ne·s	Autres acteur·rice·s
12	5	1	4	17	3	1	1	0	0	1
31	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4	5	1	3	3	1	0	0	0	2	0
73	28	43	23	32	3	5	0	11	10	1
0	0	0	0	0	0	12	0	0	0	0
1	0	0	0	4	0	0	0	0	7	0
9	5	3	2	22	1	0	1	1	6	0
111	37	45	29	70	8	17	2	11	21	2
31,36	10,73	12,71	8,19	19,77	2,26	4,80	0,56	3,11	5,93	0,56
0	0	0	0	0	0	0	0	0	13	0
5	0	1	0	17	0	0	0	0	4	0
5	0	1	0	17	0	0	0	0	17	0
12,50	0,00	2,50	0,00	42,50	0,00	0,00	0,00	0,00	42,50	0,00
3	4	0	1	1	0	1	0	0	0	0
5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4	10	0	0	5	2	2	0	2	1	2
7	13	0	1	6	2	3	0	2	1	2
28,57	30,95	0,00	2,38	14,29	4,76	7,14	0,00	4,76	2,38	4,76
10	3	0	1	7	1	0	0	1	2	0
6	12	4	10	8	1	0	1	0	0	0
16	15	4	11	15	2	0	1	1	2	0
23,88	22,39	5,97	16,42	22,39	2,99	0,00	1,49	1,49	2,99	0,00



LES PARTICIPANT·E·S
SELON LES AXES THÉMATIQUES (suite)



	TYPE D'ACTION	ACTION	Nombre de séances dans l'année	Participant·es	Présences uniques	
ÉDUCATION, JEUNESSE	Ateliers	Les politiques éducatives locales	4	65	45	
	Journée	École et Ville : la pédagogie par le sport	2	8	8	
	Réunions dédiées	PRE : réunions dédiées	3	29	23	
	Réunions dédiées	Cités éducatives : réunions dédiées	2	12	7	
	TOTAL EDUCATION, JEUNESSE			11	114	-
	Part en pourcentage sur total					
ÉGALITÉ, LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS, ACCÈS AUX DROITS ET SANTÉ	Formation	VRL	12	238	237	
	Journée	Enjeux du numérique inclusif	13	84	83	
	Après-midi	Que fait la ville à la santé ?	1	16	16	
	Matinée	Orientation sexuelle, identité de genre	1	16	16	
	Réunions dédiées	Coordonnateur·rice·s santé : réunions dédiées	5	62	27	
	Journée	Journée d'accueil coordonnateur·rice·s santé IDF	2	27	27	
	Matinée	Visite du cimetière musulman de Bobigny	1	22	22	
	TOTAL ÉGALITÉ, LCD, ACCÈS AUX DROITS, SANTÉ			35	465	-
	Part en pourcentage sur total					
TRANSITIONS ET DÉVELOPPEMENT DURABLE	Matinée	Sites et sols pollués	1	20	20	
	Ateliers	L'agriculture urbaine en Seine-Saint-Denis	6	108	85	
	Matinée	Politiques environnementales	1	37	37	
	TOTAL TRANSITIONS ET DÉVELOPPEMENT DURABLE			8	165	-
	Part en pourcentage sur total					
TOTAL GÉNÉRAL TOUS AXES ET TOUTES ACTIONS			82	1373	1023	
Part en pourcentage sur total						

	Collectivités territoriales – Politique de la ville	Collectivités territoriales – Droit commun	État – politique de la ville	État – Droit commun	Associations	Bailleurs sociaux	Agences, chambres consulaires, CDC, EPA, EPC, EPIC	Entreprises du secteur privé	Élu-e-s	Usagers Citoyen-ne-s	Autres acteur-ri-ce-s
	24	0	7	0	8	0	0	0	1	5	0
	0	1	3	2	1	1	0	0	0	0	0
	21	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0
	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	45	1	9	2	11	1	0	0	1	5	0
	60,00	1,33	12,00	2,67	14,67	1,33	0,00	0,00	1,33	6,67	0,00
	57	13	13	25	116	0	1	0	2	1	13
	43	0	5	5	24	5	0	1	0	0	0
	3	4	0	0	5	1	2	0	0	0	1
	4	4	0	3	5	0	0	0	0	0	0
	0	27	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	4	19	0	1	2	0	0	0	1	0	0
	1	6	1	1	7	0	0	1	0	5	0
	110	66	19	35	158	6	3	2	3	6	13
	26,38	15,83	4,56	8,39	37,89	1,44	0,72	0,48	0,72	1,44	3,12
	4	7	1	1	2	0	0	0	2	0	3
	10	21	1	3	10	12	6	0	5	3	15
	16	7	1	0	6	1	0	0	2	0	4
	29	33	3	4	18	12	6	0	7	3	22
	21,32	20,00	2,21	2,94	13,24	8,82	4,41	0,00	5,15%	2,21	16,18
	278	152	69	73	278	29	29	4	25	40	22
	27,17	14,96	6,74	7,14	27,17	2,83	2,83	0,39	2,44	3,91	2,15

L'ANALYSE DE LA PARTICIPATION PAR PUBLIC BÉNÉFICIAIRE

Des actions qui participent au décloisonnement des pratiques des professionnel-le-s

D'un point de vue général, on remarque toujours une part plus importante des professionnel-le-s de la politique de la ville (collectivités et État) par rapport à celles et ceux venant du droit commun. Cette année, cet écart est même renforcé. Cela s'explique notamment par le contexte de l'évaluation des contrats de ville et donc des actions que nous avons menées directement pour accompagner ces démarches portées par les collectivités.

On notera par ailleurs cette année :

- › Une augmentation significative de la participation des bailleurs sociaux à nos actions, sans doute liée aux sujets abordés, qui nous pousse à poursuivre dans cette direction.
- › La participation des agents de l'État qui poursuit sa progression (à la fois sur le droit commun et la politique de la ville)
- › Un recul du nombre d'élue-s participant à nos actions, même si parallèlement, nos travaux d'accompagnement sur l'évaluation des contrats de ville nous ont permis d'échanger avec de nombreux-euses élu-e-s politique de la ville du territoire.

PARTICIPATION SELON LES AXES THÉMATIQUES ET ÉVOLUTION 2020-2022

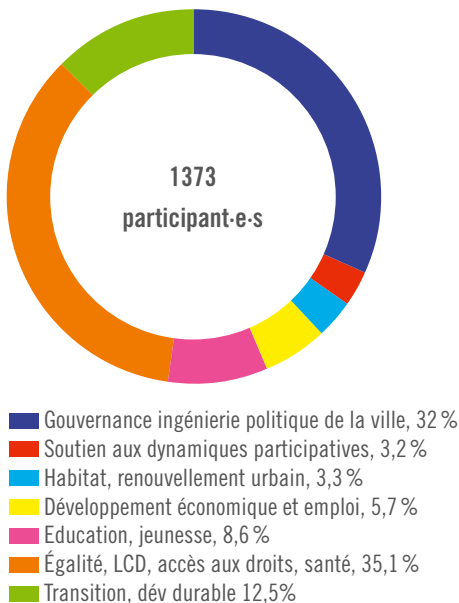
	Séances 2020		Séances 2021		Séances 2022		Nombre de participant-e-s en 2020	Nombre de participant-e-s en 2021	Nombre de participant-e-s en 2022
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	Nbre	Nbre
Gouvernance ingénierie politique de la ville	7	16,3	13	16,9	17	20,7	96	541	469
Soutien aux dynamiques participatives	3	7	5	6,5	5	6,1	150	41	42
Habitat, renouvellement urbain	9	20,9	9	11,7	3	3,7	454	214	43
Développement économique et emploi	2	4,6	7	9,1	3	3,7	55	111	75
Éducation, jeunesse	9	20,9	11	14,3	11	13,4	408	210	114
Égalité, LCD, accès aux droits, santé	13	30,2	29	37,7	35	42,7	253	372	465
Transition, développement durable			3	3,9	8	9,8		76	165
TOTAL	43		77		82		1416	1565	1373

L'ANALYSE DE LA PARTICIPATION PAR THÉMATIQUE

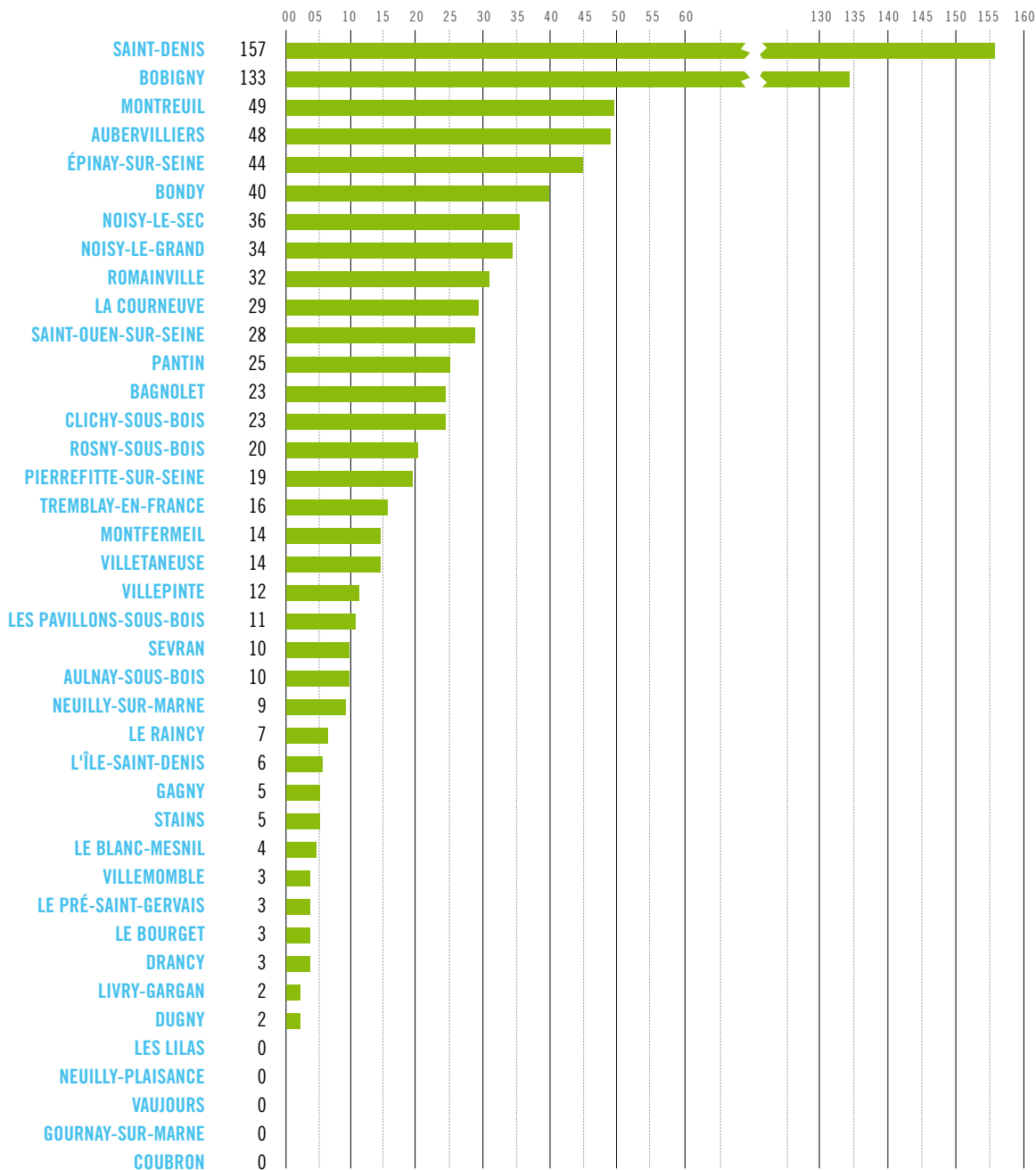
En lien avec le contexte de l'évaluation des contrats de ville, la thématique « Ingénierie et gouvernance de la politique de la ville » a été fortement investie cette année avec de nombreuses formes de travail. On notera également une montée en charge des actions liées aux transitions écologiques qui ont rencontré un franc succès et correspondent à la montée en puissance de ces enjeux dans les quartiers populaires, ainsi qu'au déploiement de nombreuses initiatives sur le territoire. On peut remarquer une progression des actions liées à la santé et l'accès aux droits, principalement sur les enjeux d'inégalités de santé et d'inclusion numérique. Ainsi, la mise en place cette année d'une formation sur les usages du numérique à destination des acteurs de terrain a permis une nette progression de participation sur cette thématique. On rappellera également la spécificité des actions portées au niveau régional, qui réunissent un grand nombre de participant·e·s, mais ne peuvent évidemment pas être comparées aux actions menées à l'échelle départementale.

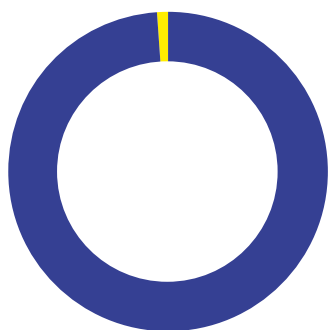
On notera une montée en charge des actions liées aux transitions écologiques, un enjeu fort dans les quartiers populaires.

RÉPARTITION EN % DES PERSONNES PRÉSENTES SELON LA THÉMATIQUE

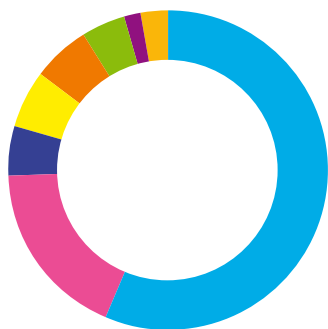


PARTICIPATION DES ACTEUR·RICE·S EN FONCTION DE LEUR COLLECTIVITÉ DE RATTACHEMENT ET/OU DE LEUR TERRITOIRE D'INTERVENTION OU D'IMPLANTATION EN ÎLE-DE-FRANCE *(nombre de participant-e-s)*

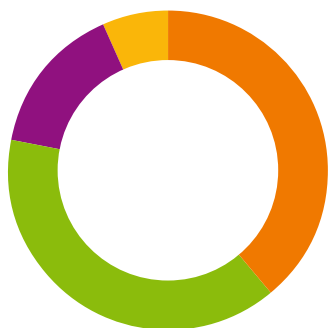




ÎLE-DE-FRANCE & HORS ÎLE-DE-FRANCE	Nombre de participant-e-s
Île-de-France	1364
France, hors île-de-France	9
International	0
Non renseignés	0
TOTAL	1373



PAR DÉPARTEMENT EN ÎLE-DE-FRANCE	Nombre de participant-e-s
Seine-Saint-Denis	879
Paris	207
Val-d'Oise	58
Essonne	63
Hauts-de-Seine	67
Val-de-Marne	45
Yvelines	18
Seine-et-Marne	27
TOTAL	1364



PAR EPT	Nombre de participant-e-s
Plaine Commune	350
Est Ensemble	341
Grand Paris Grand Est	128
Paris Terres d'Envol	60
TOTAL	879

L'ANALYSE SUR LA PROVENANCE GÉOGRAPHIQUE DES PARTICIPANT-E-S

La proximité géographique reste toujours un facteur important de participation aux actions de Profession Banlieue.

Ainsi, sur le département, Plaine Commune et Est Ensemble cumulent 80 % de la participation à nos actions, tandis que Grand Paris Grand Est et Paris Terres d'Envol comptent respectivement pour 16 % et 7 %. Au-delà de la proximité géographique, cet écart peut également s'entendre avec l'importance de la politique de la ville à l'échelle des territoires. À noter, aussi, que cette année, nous avons pu travailler au côté de Grand Paris Grand Est pour animer des étapes de l'évaluation des contrats de ville, ce qui a permis de nous rapprocher des acteur-ric-e-s et élu-e-s du territoire.

On remarque également la diminution des participant-e-s hors Île-de-France (qui avait plutôt augmenté en 2020 et 2021) qu'il faut sans doute relier au retour de nos actions en présentiel.

Les statistiques sur la provenance géographique des participant-e-s montrent aussi, clairement, la montée en charge des actions régionales dans notre programmation. En effet, la part des participant-e-s de Seine-Saint-Denis, si elle reste largement majoritaire, a légèrement diminué au profit des autres départements franciliens.

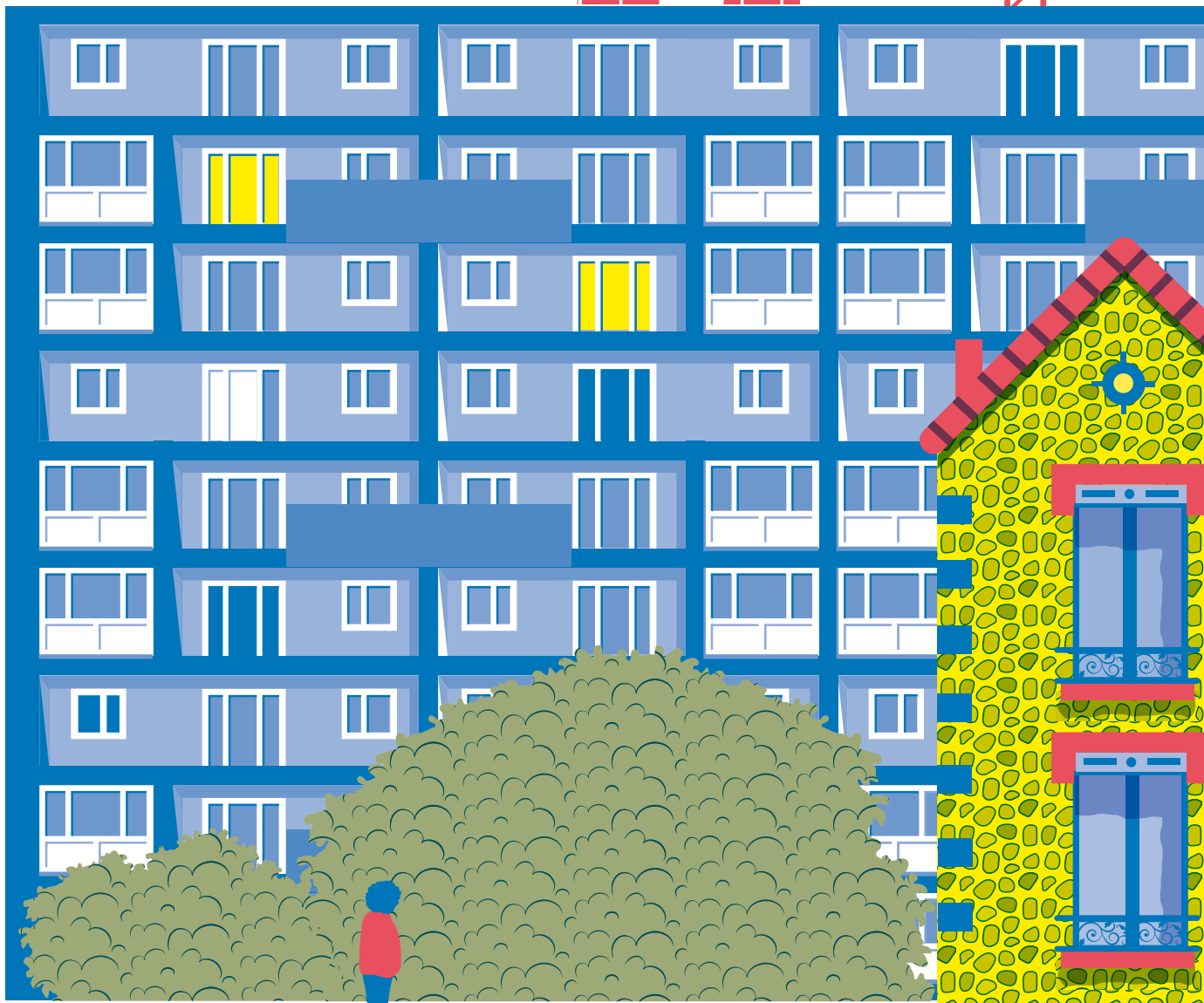
Enfin, et même si les écarts sont importants, 36 villes sur les 40 que compte la Seine-Saint-Denis sont représentées, ce qui montre notre capacité à toucher l'ensemble du département.

Les statistiques sur la provenance géographique des participant-e-s montrent clairement la montée en charge des actions régionales dans notre programmation.

CENTRE DE RESSOURCES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE EN SEINE-SAINT-DENIS

15, RUE CATULIENNE - 93 200 SAINT-DENIS

TÉL. : 01 48 09 26 36 / [LINKEDIN](#)




**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

 **BANQUE des
TERRITOIRES**




**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

ars
Agence Régionale de Santé
Île-de-France


**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale et
interdépartementale
de l'environnement et
de l'énergie
d'Île-de-France


**PRÉFET
DE LA SEINE-
SAINT-DENIS**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**ALLOCATIONS
FAMILIALES**
Caf
de la Seine-
Saint-Denis

seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT

**Grand Paris
rand Est**
TERRITOIRES
D'AVENIR


**plaine
commune**
GRAND PARIS

PARIS
TERRES D'ENVOL

**Les villes
de Seine-
Saint-Denis**